L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1492 - VENDREDI 07 SEPTEMBRE 2018 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Leader du monde agricole depuis plus de 100 ans

11 spécialistes agricoles à votre service sur le 21

groupama-agri.fr

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. 61 rue Taitbout - 75009 Paris. Document et visuel non contractuels. Crédit photo Aurélien Chauvaud. 02/2018.

Sécheresse et conduite du pâturage



Quelles alternatives ?

Même si les conditions climatiques redevenaient favorables à la pousse de l'herbe, les prairies ne seraient pas exploitables avant 3 à 5 semaines. Il est donc nécessaire d'adapter la conduite des animaux au pâturage. *p. 18-19*



Pages 21 à 26

Photo : Köckerling

Côte d'Or

› Vignoble du Châtillonnais

Vers une récolte exceptionnelle



Nièvre

› Journée des opportunités

Une journée pour comprendre l'agriculture de demain



Yonne

› Culture du colza

Réduire les herbicides avec le désherbage mécanique



fendt.fr

FENDT



Nouveau Fendt 700 Vario

Le Visionnaire

Rapport poids puissance inédit!

Particulièrement compacte et performants, les 700 Vario Stage 4 redéfinissent à eux seuls la notion même de polyvalence. D'une efficacité déconcertante dans les travaux nécessitant de la puissance. Ils se révèlent incontournables dans les applications de manutention et de transport. Mais ce qui surprend le plus, c'est la cabine VisioPlus avec son pare-brise incurvé. Visisblement, vous êtes bien chez Fendt.

G. BUCHEZ
www.gbuchez.fr

Secteurs :
Autun - Corbigny
Luzy - Moulins-Engilbert
03 86 20 17 38

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

Élevage charolais inscrit IBR A - TGS

Gaec CADOUX Bernard et fils

89420 St André en Terre Plaine -Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71



PORTES OUVERTES

28, 29 et 30 septembre *au pré*

26, 27 et 30 octobre *à l'étable*

HOLIDAY CHAMPION PARIS 2017

RAPPEL DE CHAMPIONNAT PARIS 2018

FILS D'HOLIDAY À VENDRE

BAISSE D'EFFECTIF

40 taureaux de 18 mois - 20 génisses de 18 mois - 100 mâles repro de l'année - 30 vaches
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

Sommaire

Côte-d'Or
04-05 • Vignoble du Châtillonnais: Vers une récolte exceptionnelle
06 • Ovins: Les bonnes vieilles habitudes
07 • Conservation des sols: Une autre agriculture à découvrir
Nièvre
08-09 • Journée des opportunités: Une journée pour comprendre l'agriculture de demain
10 • Syndicalisme: La FDSEA fait sa rentrée
11 • Finale des labours à Pazy le 15 septembre: Une journée incontournable pour le monde rural
Yonne
12 • Fête de l'Agriculture: Une belle édition sous le soleil de l'Avallonnais
13 • FDSEA 89: Rencontre avec la députée Michèle Crouzet
14 • Colza: La sécheresse compromet les semis
15 • Communiquer: Partager la vie d'un champ avec une classe
Région
16 • Herd-Book Charolais: Un groupe de travail "viande" a été créé
Filières
18-19 • Élevage Sécheresse et conduite du pâturage: Quelles alternatives pour le cheptel allaitant et le cheptel laitier
20 • Cultures Bop (Blé Objectif Protéines) : Protéines et choix variétal, quel enjeu ?
Dossier
21-26 • Dossier spécial semoirs
Infos Services
27 • Firmes & Machinisme
28-29 • Analyses & Tendances
30-31 • Petites annonces
32-34 • Annonces légales
35 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne

Syndicalisme

Sécheresse : il faut un plan digne de ce nom pour répondre aux préoccupations des agriculteurs

En analysant toutes les données météorologiques de notre région Bourgogne Franche-Comté, le constat est sans appel sur l'ampleur de la sécheresse, des fortes chaleurs, un manque de pluviométrie, une forte baisse de la production fourragère. La première inquiétude, c'est l'affouragement et la nécessité d'avoir assez d'aliments pour aller jusqu'au printemps prochain. Si la sécheresse a touché les prairies avec des impacts économiques pour de nombreux éleveurs, elle frappe aussi les cultures de printemps que ce soit le maïs ou le soja, mais également la vigne et les pépinières… avec des pertes plus ou moins importantes en fonction des territoires.

La question urgente maintenant est d'apporter des réponses précises aux difficultés rencontrées par les agricultrices et les agriculteurs.

Pour chaque niveau une réponse adaptée

L'Europe

Plus d'une quinzaine de pays ont été frappés par cette sécheresse d'une ampleur exceptionnelle. La politique agricole doit assouplir ses règles pour tenir compte des difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs sur le terrain. Dans ce domaine, les dérogations élargies pour les surfaces d'intérêt écologique comme pour les cultures pièges à nitrates doivent être accordées rapidement, avec l'avance de trésorerie sur les aides PAC.

La France

Les annonces du Ministre sont pour l'instant imprécises, il est urgent, à l'image des autres pays européens, que la France prenne des mesures efficaces avec la prise en charge des dossiers calamités, l'aide aux transports, les exonérations de la TFNB et le report des cotisations sociales.

La Région et les Conseils départementaux

La Région doit pouvoir intervenir en direction des exploitations fortement touchées, notamment celles exclues des calamités suite à des critères inadaptés (polyculture…). Cette intervention peut se mettre en place avec un zonage des territoires et un complément des conseils départementaux.

Avec une solidarité de toute la filière

Que ce soit pour l'approvisionnement des aliments avec les coopératives, ou les assurances et les banques, chaque structure à son niveau doit trouver des réponses adaptées pour concourir à la résilience des exploitations afin qu'elles puissent passer ce cap difficile.

Sans oublier bien sûr la grande distribution qui doit enfin intégrer les coûts de production dans le prix payé aux producteurs.

S'adapter aux changements climatiques

En parallèle, nous devons poursuivre les investissements pour faire face à ces évolutions du climat, en prévoyant dans le programme de développement rural un maintien coûte que coûte des aides aux bâtiments d'élevage, au stockage du fourrage, pour les réserves en eau, et un soutien à la recherche appliquée pour la sélection de nouvelles variétés plus résistantes…

COMMUNIQUÉ FRSEA
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

PRI info

Côte-d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez-vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'État). Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consulter les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http://www.repertoireinstallation.com. Contact Corinne Garnier Penning : 03 80 68 66 55.

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts… N'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

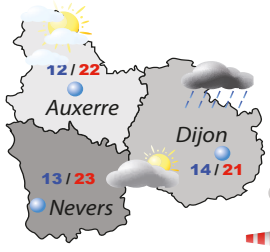
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

la météo présentée par Dijon Céréales

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 7 Septembre

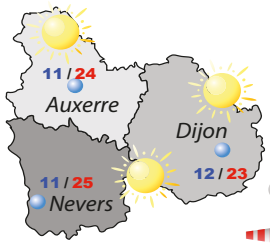


Variable
Ce vendredi sera partagé entre quelques précipitations et de belles éclaircies.

T° mini : 11 à 13°C
T° maxi : 20 à 23°C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

Sainte Reine
Soleil : 07h17 - 20h22
Lune : 03h57 - 19h23

Samedi 8 Septembre

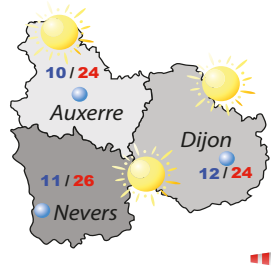


Ensoleillé
Ce samedi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux.

T° mini : 10 à 12°C
T° maxi : 22 à 25°C
Vents : Ouest 10 km/h

Saint Adrien
Soleil : 07h18 - 20h20
Lune : 05h14 - 20h01

Dimanche 9 Septembre



Agréable
Un temps agréable et pleinement ensoleillé s'annonce. Les vents seront faibles.

T° mini : 9 à 11°C
T° maxi : 22 à 25°C
Vents : Nord-Est 10 km/h

Saint Alain
Soleil : 07h20 - 20h18
Lune : 06h34 - 20h33

Prévisions à 7 jours

Lundi 10 Septembre au Mercredi 12 Septembre
Quelques passages nuageux et de belles éclaircies.
Vents : Est à 10 km/h
T° mini : 11 à 13°C T° maxi : 29 à 31°C

Du Jeudi 13 Septembre au Dimanche 16 Septembre
Un temps couvert et pluvieux s'annonce.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini : 5 à 7°C T° maxi : 30 à 32°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Fête régionale des labours

L'agriculture en fête à Champagney (39)

Pari réussi pour les JA du Jura et l'équipe des JA de Dole. Ils ont accueilli plus de 10 000 personnes pour la fête régionale des labours les 1er et 2 septembre, sur le site de Champagney. Retour en images et classements.


Plus de 10 000 visiteurs durant tout le week-end à Champagney.

Cette manifestation a permis au public nombreux de découvrir l'agriculture régionale sous toutes ses formes, à travers ses produits, ses organismes agricoles mais aussi sous l'angle de l'innovation mis en avant notamment par les coopératives présentes. C'est également la traditionnelle finale de labour, avec samedi l'épreuve départementale pour les JA du Jura et dimanche la finale régionale.

Le succès de la fête tient aussi aux différentes animations programmées tout au long du week-end : les incontournables courses de Moiss Batt Cross, le marché de producteurs régionaux et locaux, la messe des laboureurs, la mini ferme, les cascadeurs de la Team Bourdy, les fabrications de comté, le concours de bûcheronnage, les démonstrations de chiens de troupeau, de labours et de battage à l'ancienne, les expositions de matériels, le concours Top chef avec des produits de la région sur le stand des JA… Sans oublier la présence des éleveurs de montbéliardes et de simmentales qui ont présenté une trentaine d'animaux et organisé un comice le dimanche.

Un cocktail d'animations et de découvertes qui ont rythmé ces deux jours de fête.

Quant à la prochaine fête de l'agriculture de Bourgogne Franche-Comté, l'an prochain, elle se déroulera dans le canton de Sens. Ce sont les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne qui ont la charge d'organiser la manifestation 2019.

IP


Le podium de la finale des labours. Les deux premiers de chaque catégorie représenteront la région à la finale nationale qui a lieu ce week-end en Ille et Villaine dans le cadre de la 5ème édition des Terres de Jim, la plus grande fête agricole en plein air d'Europe où sont attendus plus de 100 000 visiteurs.


Entre tradition et modernité… Avec ce robot enjambeur spécialisé dans le désherbage mécanique, le public a pu découvrir le monde de l'agriculture connectée.

Labours Le cassement régional

Labours en planches

1er Bruno Morel (Doubs), 2ème Jérôme Prieur (Saône-et-Loire), 3ème Alexis Girardot (Doubs), 4ème Thibaud Dirand (Haute-Saône), 5ème Nicolas Saive (Jura), 6ème Charles Rousset (Nièvre), 7ème Romain Comtet (Haute-Saône), 8ème Thibaut Degay (Jura), 9ème Lucas Arnaud (Nièvre).

Labours à plat

1er Damien Viennet (Doubs), 2ème Damien Huot (Doubs), 3ème Cyril Prieur (Saône-et-Loire), 4ème Baptiste Van Hoorne (Haute-Saône), 5ème Nicolas Berger (Jura), 6ème Thibaut Vial (Jura), 7ème Jason Bouter (Haute-Saône), 8ème Romain Lorre (Nièvre), 9ème Benjamin Mailloult (Nièvre).



Démo RÉCOLTE du SOJA
Mercredi 12 septembre - 15h00
à Brazey-en-Plaine
(route d'Aubigny)
Présentation et essai:
- Coupe DRAPER FLEX 9m
- Coupe DRAPER 10,7m
- Coupe FLEX 7,6m
- Coupe Extensible X 9m
- Coupe Rigide R 7.6m
5 plateformes de coupe John Deere
... et également:
- MB Séries S / T et W
- Tracteurs Série 8000 / 7000 / 6000 XL / 6000
- Bennes Rolland
- Chariot de Coupe Zürn Std/directionnel
- Cueilleurs Capello Quasar/Diamant
SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JOHN DEERE

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Vignoble du Châtillonnais

Vers une récolte exceptionnelle

Les vendanges se terminent dans les vignes châtillonnaises. Le résultat s'annonce très positif, au plus grand plaisir des producteurs, mais aussi des amateurs de vins et de crémant de Bourgogne.

Le Châtillonnais compte une cinquantaine de producteurs spécialisés à 85 % dans la production de crémants, dont une vingtaine de domaines élaborateurs *« Les surfaces à récolter avoisinent les 320 hectares. L'appellation d'origine contrôlée bourgogne concerne 1 400 hectares et 23 communes »*, indique Christophe Suchaut, conseiller vigne et vins à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Une fois n'est pas coutume, l'année 2018 s'annonce exceptionnelle en tout point selon le technicien, qui résume les principales caractéristiques de la campagne : *« les gelées printanières ont enfin épargné le vignoble du Châtillonnais ! L'arrivée du mildiou, assez tardive, a été bien maîtrisée, d'autant que le sec de ces deux derniers mois n'a pas contribué à son développement. Il en est de même pour le botrytis. Les conditions climatiques ont été exceptionnelles depuis mi-avril, les raisins sont très sains. La belle maturité a été favorisée par le retour d'un temps plus frais avec quelques pluies, même si leur cumul reste globalement assez faible »*. En poste depuis 1996, Christophe Suchaut n'avait jamais constaté une aussi belle récolte : *« c'est du jamais vu, nous frôlons même la perfection avec un taux de sucre très intéressant et des acidités qui se maintiennent très bien. Le millésime 2018 sera vraiment qualitatif. En ce qui concerne la quantité, le nombre de grappes compense le faible poids des baies engendré par le manque d'eau »*.

Aurélien Genest



Les vendanges ont débuté le 25 août et devraient se terminer d'ici quelques jours.



Christophe Suchaut, conseiller vigne et vins à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or accompagne depuis 22 ans le développement de la viticulture châtillonnaise. Il est en contact permanent avec les producteurs, les conseille, les épaule. L'habitant de Chaumont-le-Bois est aussi à l'origine notamment de la création de la route du crémant, qui invite à découvrir les caveaux, le patrimoine et les paysages préservés du Châtillonnais, au moyen d'un itinéraire balisé parcourant les 120 km du vignoble.

Cap sur le bio

Henri Mutin, viticulteur à Massingy, a commencé de vendanger ses quatre hectares de vignes ce lundi. Cette récolte va faire du bien à l'ensemble des producteurs, assure ce fidèle adhérent de Bienvenue à la ferme : *«Il n'y a, peut-être, pas assez plu pour obtenir un rendement optimal en jus, mais c'est bien là l'unique petit problème de cette campagne. La maturité est excellente, tout comme l'état sanitaire. Les températures, elles, se sont radoucies au meilleur moment. Cette très bonne vendange est la bienvenue, elle va profiter à toutes les exploitations du Châtillonnais. Il y en avait besoin car, avec les caprices de la météo, nous enchaînions les déceptions depuis 2013. La situation était devenue très compliquée pour les stocks bouteilles, les durées d'élevage et les trésoreries»*. Henri Mutin effectue cette année sa première vendange 100 % bio, lui qui avait entamé sa conversion en 2010 : *«le bio concerne désormais l'intégralité des parcelles. J'ai aussi débuté une conversion dans mon atelier de grandes cultures. C'est un choix personnel, gage selon moi d'une qualité supplémentaire. Au niveau technique, cela faisait dix ans que je ne désherbais plus. L'enherbement est naturel et maîtrisé. La fertilisation s'effectue au moyen d'engrais naturels comme du compost»*. Les raisins récoltés cette semaine produiront du bourgogne blanc, du bourgogne rouge et bien sûr du Crémant. *«Les vins de ce millésime 2018 seront disponibles d'ici un an et demi, voire deux ans. Il faudra attendre au moins un an de plus pour le Crémant. Certaines cuvées nécessiteront jusqu'à huit ans»*, informe Henri Mutin. Ce grand passionné viticole écoule 90 % de ses bouteilles depuis sa propre cave, par le biais d'une clientèle très variée et de tous horizons. Ses produits sont également disponibles au drive fermier de Dijon, à la maison de pays de Pouilly-en-Auxois, au magasin de producteurs Magapomme à Bretenière et sur les marchés de Bienvenue à la ferme. Henri Mutin réalise un peu d'exports en direction de la Suède, du Danemark et de la Belgique. *«J'accueille aussi des camping-cars à la ferme, des touristes viennent passer plusieurs nuits chez moi et en profitent pour déguster et repartir avec des produits du domaine»*, ajoute le producteur.



Un terroir à bulles

Le domaine Gillon Frères, à Gomméville, termine la récolte de ses sept hectares de raisins cette fin de semaine. *«Nous n'avions jamais vu cela depuis l'année 2000 et le début de notre diversification en viticulture. Toutes les baies ont une qualité exceptionnelle, il n'y a pas eu le moindre foyer de pourriture dans l'ensemble des vignes»*, se réjouit Alain Gillon. Pas moins de trente vendangeurs étaient réquisitionnés depuis le 27 août dans les 5,5 ha de pinot noir et 1,5 ha de chardonnay de l'exploitation, destinés à produire du Crémant, mais aussi du bourgogne blanc, rouge et rosé. Alain Gillon, président du syndicat de défense des intérêts viticoles des coteaux du Châtillonnais, profite de cette très belle année pour faire la promotion du vignoble de haute Côte-d'Or : *«Le Châtillonnais dispose d'un terroir à bulles, de cépages bourguignons et de clones sélectionnés pour faire des bulles ! C'est vrai, nous manquons encore de notoriété, de par nos faibles volumes de production. Mais la donne va à mon avis changer dans les années à venir. Pas moins de 1 400 ha sont aujourd'hui classés sur 23 communes et il se plante 10 à 15 ha de vignes tous les ans : je suis sûr que nous approcherons les 700 ha d'ici 20 ans. Nos responsables politiques doivent le savoir : le vignoble du Châtillonnais est une belle richesse, qui représente une source importante de main-d'œuvre, très utile dans nos petits villages ruraux. La vigne fait vivre l'équivalent de 200 emplois à temps plein, répartis entre les responsables d'entreprises et les salariés»*.



Des vaches et des grandes cultures

Alain et Patrick Gillon sont à la fois viticulteurs, éleveurs de 50 vaches charolaises et producteurs céréaliers sur 350 ha. Cumuler ces trois métiers n'est pas toujours de tout repos, d'autant plus que les deux frères réalisent des prestations de services en grandes cultures. *« La période des vendanges est très exigeante, il faut constamment jongler entre différentes productions »*, explique Alain Gillon, *« nous nous sommes arrangés pour que des broutards soient vendus la veille de commencer les vendanges. Heureusement, les semailles de colza ont été réalisées plus tôt cette année, il n'y a pas eu de problème de ce côté-là. Pour les vendanges, l'ambiance est très bonne, mais la partie administrative complique sérieusement la tâche. Elle nécessite de se lever chaque jour à trois heures du matin pour remplir les attestations, certificats ou autres déclarations. Au prix où nous vendons nos raisins, il n'est pas possible de financer un poste de secrétaire. Une vingtaine de feuilles sont à remplir par ouvrier, j'ai donc plus de 600 documents pour 10 jours de vendanges. J'ai en permanence ma sacoche sur moi, c'est un peu dommage mais c'est comme ça! »*. Élevages, céréales, vignes… Quelle est la préférence d'Alain Gillon ? *« Ma formation, à la base, est céréalière. J'aurais donc tendance à répondre les grandes cultures. Mais le métier a bien changé ces dernières années. Il ne faut surtout pas qu'il nous arrive un pépin matériel l'été sinon, la machine devient très difficile à réparer. Une averse programmée ? Tout le monde devient fou à l'idée de perdre quelques points de PS… J'apprécie davantage les bêtes, j'aime bien me retrouver l'hiver avec elles. Si un vêlage est compliqué, il est encore possible de trouver un vétérinaire disponible. Pour les vignes, vous l'aurez compris, les contraintes administratives me gâchent quelque peu le plaisir »*.



Dans la continuité des céréales

Le Domaine des Arpents, à Poinçon-lès-Larrey, a vendangé ses 3,35 ha de chardonnay et de pinot noir la semaine dernière, avec près de trois semaines d'avance sur un calendrier plus classique. *« Par chance, nous avons eu plusieurs épisodes pluvieux. Les parcelles ont bénéficié d'une quarantaine de millimètres d'eau lors des deux semaines qui ont précédé la sortie des sécateurs »*, mentionne Christophe Gérard, *« cela a permis d'avoir une quantité très intéressante, il y a beaucoup de jus dans les raisins. Cumulée à la qualité, ces vendanges sont excellentes, c'est du jamais vu chez nous depuis notre première récolte en 1993. Le temps s'y est parfaitement prêté, les vignes ont tout donné! »*. Cette vendange s'est effectuée sur la même dynamique des moissons estivales, exceptionnelles en céréales : *« les rendements ont été très intéressants dans notre petit secteur, avec une régularité inédite. Pour l'anecdote, j'ai récolté pour la première fois du pois chiche, sur 2,5 ha. Celui-ci a livré un rendement de 30 q/ha, soit un niveau totalement inespéré »*. Contrairement à Alain Gillon, Christophe Gérard émet de sérieux doutes quant à un développement important des surfaces de vignes dans les années à venir : *« le prix du kilogramme de raisins ne dépasse pas les deux euros. Ce n'est vraiment pas beaucoup, d'autant qu'il faut retrancher un quart de cette somme pour financer les vendanges. Si le prix du raisin augmente, oui, les producteurs planteront davantage, mais cela me paraît difficile dans le cas inverse. La vente en bouteilles est mieux rémunérée, mais en raisin, c'est plus délicat. Cela n'enlève en rien à la qualité de notre production. Notre crémant de Bourgogne vaut vraiment un bon champagne, il suffit de le goûter. De plus, nos prix sont nettement plus attractifs »*.



Rencontre dans les vignes : Alain Flacelière, ancien salarié de 110 Bourgogne, domicilié à Châtillon-sur-Seine, est un habitué des vendanges et n'avait jamais vu autant de raisins !

Le Châtillonnais est là !

Joël Peixeiro a récolté ses trois parcelles de vignes à Obtrée, du 28 au 31 août, avec le même enthousiasme que ses collègues des autres communes : *« La qualité au top, c'est vraiment de bon augure pour les vins à venir. Entre le gel et les maladies, les saisons passées avaient été très compliquées, nous mettons fin à ce calvaire. Le temps est parfait cette fois-ci. L'ambiance est excellente : nous sommes une dizaine à vendanger aujourd'hui, avec une majorité de personnes de ma famille. Mes petites-cousines sont même venues pour l'occasion »*. Le producteur a encore en mémoire l'important sinistre de 2013, qui avait fortement perturbé son activité : *« la fameuse tornade, notamment passée par Montliot-et-Courcelles, avait mis une bonne partie des vignes par terre. C'était très violent, j'avais même retrouvé deux trampolines dans cette parcelle vendangée ce jour, alors que les premières habitations sont assez loin d'ici. Depuis ce fléau, je ne pouvais plus suivre en trésorerie et mes surfaces sont passées de 4 à 1,70 ha. Avec 4 ha, la trésorerie était conséquente, je pouvais couvrir les frais de culture et payer les loyers. Derrière cette tempête, j'avais été contraint de lâcher des parcelles par peur de faire défaut à mes bailleurs. À la base, je faisais moi-même du vin. Aujourd'hui, je livre l'intégralité du raisin à un négociant à Pothières, sans faire de moût. À l'époque, j'aurais apprécié que quelqu'un vienne en aide aux viticulteurs du Châtillonnais, que les suites de la tempête ne se résument pas à une question d'assureur! Je suis sans doute un peu rêveur, c'est comme ça! »*. Malgré ces difficultés depuis cinq ans, Joël Peixeiro reste le supporter numéro un du vignoble Châtillonnais : *« j'ai cette passion dans le sang. Je suis le petit-fils d'un viticulteur portugais, je suis fier de marcher sur les traces de mon grand-père et fier d'être du Châtillonnais. Mon crémant a fait le tour du monde. Je le dis haut et fort : notre production n'a rien à envier au champagne! »*.





Plusieurs vendangeurs, comme ici à Gomméville, ont sorti les tentes et tout l'attirail nécessaire pour passer plusieurs jours dans le Châtillonnais !

▶ Agenda

20/09 L'impact du stress sur la santé

Les délégués de l'échelon local MSA « Fontaine-Française, Mirebeau et Pontailler », en partenariat avec le Crédit Agricole, organisent une soirée débat, gratuite et ouverte à tout public, avec la diffusion du film « Oser ! La MSA à vos côtés », en présence de personnel du « service social » de la caisse régionale MSA. Une conférence « L'impact du stress sur la Santé » sera ensuite animée par Pascaline Patout-Hermann, sophrologue, psychothérapeute hors cadre réglementé et Daniel Hermann naturopathe, médecine fonctionnelle. Le verre de l'amitié viendra clore les échanges. Ce rendez-vous se tiendra jeudi 20 septembre à 19h30 à la salle des fêtes de Belleneuve. Inscription obligatoire auprès de Rémi Moniot par SMS au 06 08 05 85 32 ou par mail nadine.remi@orange.fr

9, 15 et 22/09 Les samedis de la rose à Beire-le-Châtel

Du rosier à la rose, les pépinières Dima invite à découvrir la reine des fleurs à l'occasion des samedis de la rose. En direct de l'exploitation, chez l'unique producteur de rosiers de la région, cet événement se déroulera les samedis 8, 15 et 22 septembre. Une nouvelle édition de cette balade sensorielle qui, comme les 1500 visiteurs de l'an passé, stimulera l'enthousiasme du public pour cette incontournable du jardin. L'entrée est libre et gratuite, de 10h à 19h. Contact : Pépinières Dima à Beire-le-Châtel (21) - Tél. 03 80 23 27 49 – www.pepinieres-dima.com

Formations Bio Bourgogne

Bio Bourgogne organise plusieurs formation ce mois de septembre en Côte-d'Or. La thématique « Réussir ses semis en optimisant la préparation des sols, le choix et les réglages du semoir en AB » sera proposée mercredi 13 septembre à la mairie d'Asnière-en-Montagne (renseignements : helene.levieil@biobourgogne.org ou 06 77 30 78 82). L'agroforesterie sera présentée vendredi 28 septembre dans un lieu restant à définir (contact : lola.jeanningros@biobourgogne.org ou 06 30 02 24 01). L'approche globale de la santé animale pour réussir en élevage bio sera la thématique étudiée les 18 et 19 septembre à Créancey (aurelie.billon@biobourgogne.org 06 80 43 16 97).

Retrouvez nos vidéos sur notre

Ovins

Les bonnes vieilles habitudes

Le concours de béliers d'Arnay-le-Duc a livré un nouveau bilan positif vendredi dernier.

Des animaux de qualité et des acheteurs comblés : le concours ovins arnétois a encore tenu ses promesses en attirant400 béliers et une quarantaine d'agnelles et en réalisant un bon taux de vente (35%, entre 110 et 120 béliers). *« Nous sommes, dans tous les domaines, sur les mêmes chiffres que les années antérieures »*, se félicite Thierry Maréchal, président du comice agricole d'Arnay-le-Duc, *« nous aurions pu craindre une légère baisse liée aux contraintes de la sécheresse du moment, principalement l'affouragement et l'abreuvement des bêtes, mais les éleveurs ont fait une nouvelle fois le déplacement. Les gens savent qu'en venant ici, ils trouvent à chaque fois le produit dont ils ont besoin »*.

AURÉLIEN GENEST

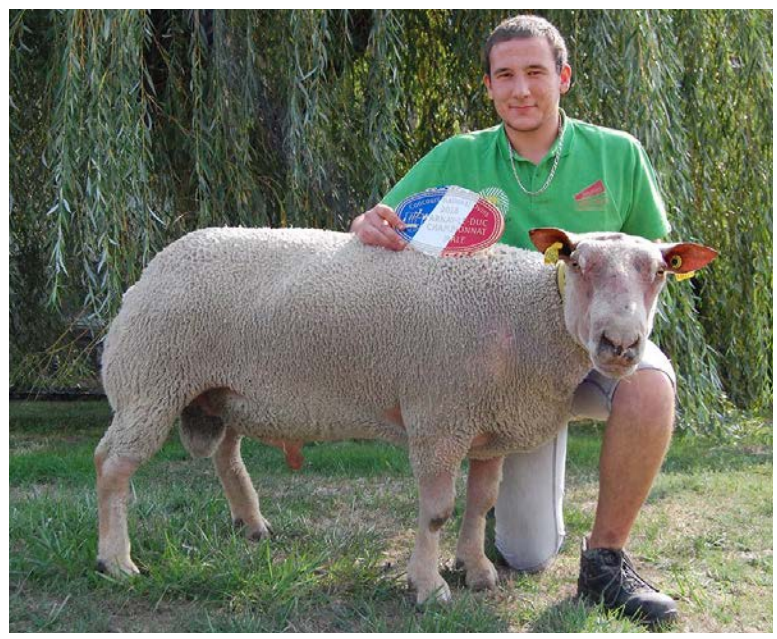
▶ Le palmarès

Race Charollaise. Animaux inscrits. Première section : 1er Gaec Comeau (Saint-Eusebe), 2e Gaec du moulin de Jonchery (Diancey), 3e EARL Blin Cyril (Montagny-lès-Beaune), 4e Pierre Alain (Clessy), 5e LPA de Charolles (Charolles), 6e Gaec Gaudry (Marcheseuil). Meilleur agneau de l'année : EARL Blin Cyril. Deuxième section : 1er Gaec du moulin de Jonchery, 2e Maréchal Thierry (Viévy), 3e Tissier Fabien (Uxeau), 4e SARL de la Pommeraie (Le Deschaux). Troisième section : 1er Maréchal Thierry, 2e Maréchal Thierry, 3e Gaec Gaudry, 4e Gaec du moulin de Jonchery, 5e Maréchal Thierry, 6e Gaec Cuzin (Perrecy-les-Forges), 7e Gaec du moulin de Jonchery. Prix de championnat : Maréchal Thierry.
Race Texel. Animaux inscrits. Première section : 1er Gaec Lépée (Millery), 2e EARL Dion Jean-Pierre et Laurence (Monthureux-sur-Saône). Meilleur agneau de l'année : EARL Dion Jean-Pierre et Laurence. Deuxième section : 1e Gaec Lépée, 2e EARL Cornesse (Marcilly-Ogny), 3e et 4e EARL Dion Jean-Pierre et Laurence. Troisième section : 1er Gaec Lépée, 2e et 3e EARL Dion Jean-Pierre et Laurence. Prix de championnat : Gaec Lépée.
Animaux non inscrits : 1er Raymond Guillaume (Saint-Seine), 2e) EARL Cornesse, 3e EARL de Bouard (Tintury). Meilleur agneau de l'année : Raymond Guillaume.
Race Suffolk. Animaux inscrits. Première section : 1er Moiron Jean-Paul (Guillon), 2e Gaec Mimeur (Thoisy-le-Désert), 3e et 4e Gaec Poillot Benoît et fils (Thoisy-la-Berchère), 5e Gaec de l'Orme (La Féline). Meilleur agneau de l'année : Gaec Mimeur. Deuxième section : 1er Gaec Poillot Benoît et Fils, 2e Moiron Jean-Paul, 3e Gaec de l'Orme. Troisième section : 1er Gaec Poillot Benoît et fils, 2e Gaec de l'Orme. Prix de championnat : Gaec Mimeur.

Un «*Néo-zélandais*» à Arnay

Baptiste Poillot avait fait le déplacement à Arnay-le-Duc avec sa famille résidant à Thoisy-la-Berchère. Huit Suffolk de l'exploitation participaient au concours : le résultat de cette édition a été satisfaisant avec deux premiers prix et un troisième prix remportés. Cinq bêtes ont également été commercialisées. Étudiant au lycée de Fontaines, Baptiste Poillot passe en deuxième année de BTS Acse, un diplôme qui lui permettra de s'installer d'ici quelque temps sur la ferme familiale. Ce 31 août, le jeune Côte-d'orien de 19 ans revenait tout juste de Nouvelle-Zélande, après un stage d'un mois passé dans une exploitation élevant 8 000 ovins ! Baptiste Poillot revient sur cette très belle expérience : *« Un stage à l'étranger est obligatoire entre les deux années de BTS et j'ai saisi l'opportunité de me rendre là-bas. C'était très intéressant et très enrichissant. La race présente était le Romney, ils croisent leurs brebis avec des béliers Suffolk et Texel. Malgré la taille impressionnante de l'exploitation, il n'y avait que trois éleveurs. Chacun travaille au quotidien avec cinq ou six chiens de troupeaux. Leur utilisation est capitale pour eux, les chiens réalisent un travail formidable. Dans mon cas, tous les matins, j'allais bouger les clôtures électriques dans des champs de betteraves pour nourrir les brebis, car il n'y a pas assez d'herbe en hiver. J'ai aussi beaucoup travaillé dans de grands parcs de contention. Ce voyage était vraiment top ».

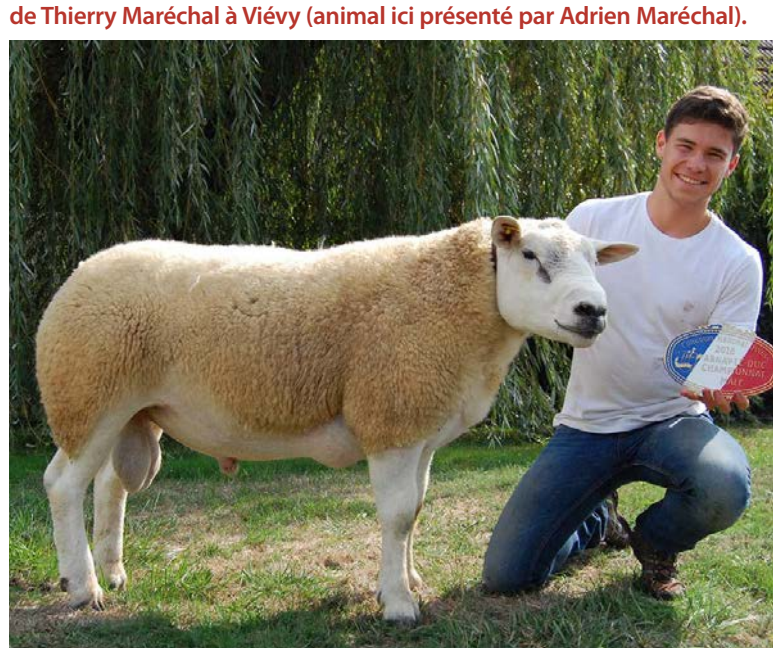




Le prix de championnat en race Charollaise est remporté par l'élevage de Thierry Maréchal à Viévy (animal ici présenté par Adrien Maréchal).



Le meilleur agneau charollais de l'année, propriété de l'EARL Cyril Blin de Montagny-lès-Beaune.



Chez les Texel, le prix de championnat est adjugé au Gaec Lépée, de Millery.



Le Gaec Mimeur, de Thoisy-le-Désert, rafle le prix de championnat et le titre de meilleur agneau de l'année chez les Suffolk.

Conservation des sols

Une autre agriculture à découvrir

Les agriculteurs de l'Apad invitent à la découverte de l'agriculture de conservation des sols le week-end prochain.



Deux rendez-vous se déroulent samedi 15 septembre à Marey-sur-Tille et Fain-lès-Moutiers.

Vingt exploitations ouvrent leurs portes en France les 14, 15 et 16 septembre dans le cadre des journées patrimoine sol organisées par l'Association pour la promotion d'une agriculture durable (Apad). Ces rendez-vous sont l'occasion de découvrir une agriculture productive et respectueuse de l'environnement, basée sur la suppression du labour, la diversité des cultures et la couverture permanente du sol. Deux visites sont programmées samedi 15 septembre en Côte-d'Or avec l'ouverture du Gaec Redoutet à Marey-sur-Tille à 14 heures et celle de la ferme de Dominique Picoche à Fain-lès-Moutiers à partir de 14h30.

Double enjeu

Exploitation céréalière de 230 ha sur des terres à faibles potentiels, le Gaec Redoutet travaille depuis dix ans en semis direct sous couvert. « *L'enjeu est double pour nous* », indiquent Fabien, Isabelle et Didier Redoutet, « *il s'agit de répondre à l'enjeu environnemental qui nous est demandé mais aussi, et surtout, de trouver un itinéraire technique économiquement viable. Celui-ci nous permettra, nous l'espérons tous, de faire vivre nos exploitations sur ces secteurs difficiles, dans un contexte de mondialisation où nous subissons les aléas des marchés mondiaux et dans lequel les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tout le monde* ». Ne pas perturber le sol, ne pas laisser sol à nu en semant des couverts végétaux et diversifier les cultures dans l'assolement (l'exploitation est passée de trois à huit cultures) font partie des objectifs du Gaec Redoutet.

Tours de champs

Dominique Picoche présentera son exploitation de 132 ha localisée dans le secteur du Montbardois. Blé tendre, orges de brasserie, tournesol, couverts végétaux et colza associé à de la féverole sont cultivés sur la ferme. Dominique Picoche pratique l'agriculture de conservation des sols depuis 2010 avec des objectifs bien définis : « *Le but est de viser l'amélioration de la fertilité des sols, mais aussi de perturber le moins possible la biodiversité dans les sols, et même l'aider à se développer. Le tout en faisant travailler les racines et les vers de terre, plutôt que de consommer de l'énergie fossile* ». Comme au Gaec Redoutet, des échanges autour des principes de l'agriculture de conservation des sols seront au programme, tout comme des tours de champs et la visite de la ferme. Tout savoir sur l'Apad : www.apad.asso.fr

AG

Jeunes agriculteurs

Le bitume va chauffer

Les Jeunes agriculteurs d'Arnay/Nolay et le comité des fêtes de Voudenay organisent une descente de caisses à savons dimanche 16 septembre. Une trentaine de participants pourront dévaler les rues du hameau de Sivry sur une distance de 300 m à fort dénivelé. Après des essais libres en matinée, chaque caisse à savon sera chronométrée de 13h30 à 18h00, le bolide le plus rapide remportera cette nouvelle édition des «*Carrioles de Voudenay* ». Le public pourra admirer les réalisations, parfois très originales, des participants et suivre très facilement leurs performances.
Entrée gratuite, restauration et buvette. Contact : 06 11 86 49 72, comitedesfetes.voudenay@gmail.com **AG**



Une caisse à savon ne possède pas de moteur, elle est composée de bois ou de métal, de roues, d'un volant et de freins.

Conseil départemental

Aux côtés des agriculteurs

Les représentants du monde agricole de la Côte-d'Or ont été reçus le 30 août par François Sauvadet. Après un été particulièrement sec, le président du Conseil départemental et les responsables professionnels (Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, Fabrice Faivre, président de la FDSEA, Antoine Carré, président des JA et Jean-Pierre Fleury, président du groupe de travail Copa-cogeca viande à Bruxelles), accompagnés de Marc Frot, vice-président du Conseil départemental, ont partagé le constat des conséquences sévères de la sécheresse pour les exploitations agricoles côte-d'oriennes. Pour faire face aux conséquences de cet épisode climatique, la profession agricole appelle à l'ouverture d'un dossier calamité agricole par l'Etat, dossier qui sera défendu par le Département auprès de l'Etat. En parallèle, le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté sera sollicité au titre de sa compétence en matière d'intervention économique et agricole. Le président de la Chambre d'agriculture s'engage à apporter toute la contribution des services pour la constitution du dossier. Malgré les contraintes introduites par la loi *«Nouvelle organisation territoriale de la République»* (NOTRé), le Conseil départemental entend prendre toute sa place pour poursuivre son accompagnement du monde agricole dans cette période difficile. La multiplication des épisodes caniculaires doit conduire collectivement à sécuriser l'accès aux ressources en eau et en fourrage pour les élevages du département.
Face aux conséquences induites par le changement climatique, dont la multiplication et l'intensification des épisodes de sécheresse, le Département de la Côte-d'Or va engager, sans attendre, avec la profession, des mesures liées à la Stratégie d'adaptation au changement climatique. François Sauvadet a ainsi annoncé qu'il soumettrait à l'Assemblée départementale un rapport permettant à l'ensemble de la profession agricole l'accès au subventionnement des bâtiments agricoles de stockage de fourrage, aujourd'hui limitée aux seuls jeunes agriculteurs. Par ailleurs, le président de la Chambre d'agriculture et François Sauvadet ont annoncé le lancement d'un grand recensement des situations de tension en matière d'approvisionnement de la ressource en eau en Côte-d'Or. Les maires et les agriculteurs seront ainsi invités à faire état des difficultés qu'ils rencontrent auprès des services du Conseil départemental et de la Chambre d'agriculture. Les modalités de ce recensement seront précisées ultérieurement.



En bref

Groupement d'employeurs Une solution pour vos besoins de main-d'œuvre

De nombreux exploitants, entrepreneurs du paysage, artisans ou commerçants ont des besoins de main d'œuvre à temps partiel ou saisonniers et rencontre des difficultés pour recruter et fidéliser sur ces postes. Le groupement d'employeurs départemental est une solution face à ces obstacles. Cette association à but non lucratif a pour objet de mutualiser les besoins de main-d'œuvre sur un même territoire afin de proposer des emplois attractifs et pérennes aux salariés. Il vous permet de bénéficier d'un salarié compétent, juste le temps dont vous avez besoin et à un coût optimisé. Cette formule présente également l'avantage de vous décharger de la gestion administrative liée au salariat, de vous apporter un accompagnement dans la relation avec le salarié et les conseils nécessaires pour être en conformité avec la législation sociale. Ce service apporte une solution de main d'œuvre adaptée à l'ensemble des entreprises du milieu agricole et rural en proposant un recrutement sécurisé et un accompagnement personnalisé.
Contact : Céline Flückiger au 03 80 68 67 68
ou geagricoles21@gmail.com



▸ Agenda

08/09 Concours de labours à Aunay-en-Bazois
Les JA de Châtillon-en-Bazois organisent leur concours de labours le samedi 8 septembre à partir de 13h à Aunay-en-Bazois. Le concours à lieu chez Monsieur Bourgeois. Repas et animations le soir. Tarif: 15 euros. Renseignements au 06 22 93 86 95.

08/09 Concours de labours à Poil
Les JA de Luzy organisent leur concours de labours le samedi 8 septembre à partir de 13 h au Gaec Montcharmont au lieu-dit « les châtaigniers ». Repas champêtre en soirée à 15 euros. Renseignements et inscriptions. 06 24 69 00 33.

08/09 Concours de labours à Champagne
Les JA du canton de Tannay organisent leur concours de labours ce samedi à parti de 10h dans la commune de Champagne(58190). Le concours se déroule dans une parcelle de Christophe Rousset entre Brèves et Metz le Comte. Repas et animation le midi et le soir.

15/09 Portes ouvertes
Le Gaec Chevalier Père&Fille vous invite à leur opération portes ouvertes les samedi 15 à 14 h et dimanche 16 septembre à 11 h Au programme: visite des animaux, marché de producteur et diverses animations. Repas offert sur réservation. Renseignements: 06 02 72 97 58

15/09 Fête de l'Agriculture à Pazy
Les Jeunes Agriculteurs du canton de Corbigny organise la finale départementale des labours à Pazy. A partir de 10h, concours de labours et course de traînes-cul. Restauration sur place sur réservation au 06 84 02 11 88

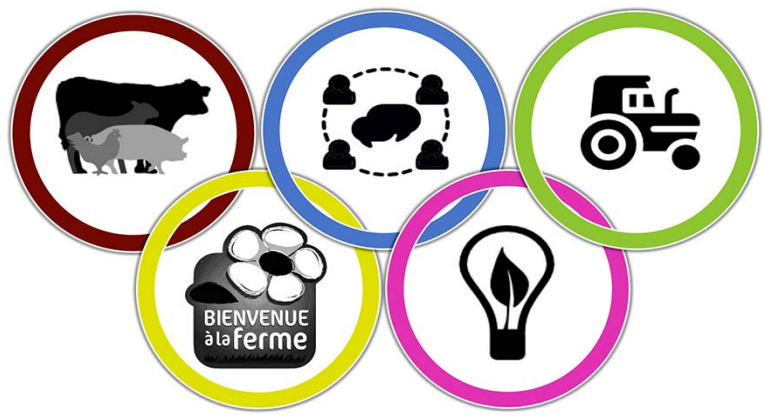
10, 12 , 13/09 Démonstration « mes p@rcelles »
La Chambre d'Agriculture organise trois jours de démonstration de l'outil « mes parcelles ». lundi 10 septembre à 09H, témoignage de l'EARL de la Forêt, 58350 Châteuneuf Val de Bargis. Mercredi 12 septembre à 09H, témoignage du Gaec Detable au lieu-dit Dordre, 58460 Corvol l'Orgueilleux. Jeudi 13 septembre à 09h, rdv à la Chambre d'agriculture de Cosne pour le témoignage dÉric Lauseur et Thierry Detable.

Journée des opportunités

Une journée pour comprendre

La Chambre d'agriculture organise dans le cadre d'Innov Action, la journée des opportunités. Elle se déroule le 20 septembre au Gaec 2 Pain à Achun à partir de 09 h 30. Au programme : présentation technico-économique de l'exploitation et forum des opportunités des dès 14 h 00. L'objectif de cette journée est d'apporter des clefs aux professionnels du secteur sur l'agriculture de demain. Tour d'horizon de ce qui vous attend lors de cette journée.





Les experts de la Diversification vous attendent!

Quand les rendements sont faibles ou les surfaces difficilement disponibles, la réduction des coûts de production peut vite atteindre une limite. Des stratégies alternatives peuvent être mises en place afin d'apporter de la valeur ajoutée à l'exploitation. La diversification peut alors répondre aux attentes de certains agriculteurs qui ont besoin, comme le précise Marie-Claude Masson, élue Chambre d'agriculture responsable de la diversification *« de maîtriser à la fois de nouvelles productions, de nouveaux débouchés et pour ceux qui souhaitent faire de la vente directe, de partager un savoir-faire enrichissant mais aussi de promouvoir la qualité des produits nivernais auprès des consommateurs »*.

Un métier polyvalent !

Se diversifier, ne veut pas forcément dire rechercher l'exotisme ! Il ne s'agit pas de planter des bananiers ou de monter un élevage de rennes ! Mais à partir du moment où chaque producteur trouve une opportunité qui permettrait d'apporter une plus-value à son exploitation, alors tout est envisageable et à étudier ! Cependant, les producteurs se doivent de s'adapter aux attentes des consommateurs face aux défis de demain (alimentation, société, territoire…). Devenir un producteur diversifié, signifie avoir des compétences multiples. Il devient alors entrepreneur, créateur de valeur ajoutée, d'emploi et d'innovation sur le territoire. Mais aussi, transformateur et commerçant pour contribuer ainsi à l'économie locale !

Intervenants sur le forum !

Au sein du village " Diversification ", vous pourrez retrouver plusieurs intervenants comme le réseau des Chambres d'agriculture Bienvenue à la ferme, qui sera présent avec son nouveau slogan *« Mangez, Vivez fermier »*. Il met en relation les producteurs, dans le but de les faire échanger sur leurs pratiques, leurs méthodes de production, de transformation, et de commercialisation.
Mais aussi, CDPO pour le conditionnement, la distribution et la production d'œufs, Estivin pour la distribution et la logistique, des producteurs expliquant la transformation en huile ou encore fromagère, un projet dans les Amognes d'atelier de découpe et de transformation et aussi la thématique de l'approvisionnement de la restauration collective.
La diversification se veut aussi transversale, à travers de nombreuses productions. Lors de ce forum, vous pourrez observer sur d'autres villages des illustrations de nouveaux ateliers diversifiés à insérer dans votre exploitation. En effet, des filières ou des initiatives individuelles et/ou collectives diversifiées pourront être saisies dans ce forum. Par exemple, la filière avicole dans le village "Productions animales" avec la présence d'une productrice de volailles fermières ainsi que LDC et Sanders ; ou encore la filière porc avec Cirhyo, Philicot et le porc plein-air du Morvan. De même, la filière maraîchage et les PAM (Plantes Aromatiques et Médicinales) seront sur le village "Productions végétales".
Pour conclure, Marie-Claude Masson souhaite insister sur le fait que *« la création d'un projet diversifié ne doit pas être la solution à tous les problèmes économiques d'une exploitation. Il faut qu'il reste en adéquation avec les objectifs et les projets des exploitants. Tout en sachant qu'une étude de marché et une analyse financière pour la faisabilité du projet sont souvent nécessaires. Diversifier une exploitation implique souvent des heures de travail en plus, d'où la nécessité d'avoir la main-d'œuvre adéquate »*.
Nous vous invitons donc, à venir découvrir et échanger afin de trouver votre propre opportunité au sein du village "Diversification" !

N'hésitez pas !

Vous souhaitez diversifier votre source de revenus ou créer une valeur ajoutée … Ce forum est fait pour vous ! Venez à cette journée qui mettra en lumière de nouvelles filières et les initiatives des producteurs nivernais.

CLÉMENCE GUILLAUMET,
CONSEILLÈRE EN DIVERSIFICATION
TÉL. : 03 86 93 40 20.
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

S.A.S. BAILLY
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS
Dimensions standards ou sur mesures
Conception personnalisée • avec pose ou kit • photovoltaïque
18240 Savigny en Sancerre
Tel. 02 48 72 12 93 - www.baillysa.fr - mail@baillysa.fr

Village Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables s'inscrivent dans l'agriculture depuis une dizaine d'années en répondant à différents objectifs : diversification de production, valorisation du patrimoine, maîtrise des charges. Le photovoltaïque, la méthanisation, le bois énergies, le bois litières ou l'agroforesterie, sont des voies que les agriculteurs adoptent pour constamment adapter leur entreprise au contexte sociétale et climatique. Tous ces thématiques sont à retrouver sur le village énergie des journées des opportunités.

e l'agriculture de demain



Travailler autrement ou la force du collectif

Si tous les autres villages traitent de productions diverses (en filières ou de petite échelle), de devenir maître de sa transformation et de sa commercialisation ou encore de gestion énergétique, il en est un qui permettra de tous les rassembler sous la bannière de la principale force d'une exploitation agricole : l'humain.
L'humain est central dans une exploitation agricole, mais cela ne se réduit pas à un individu isolé. La faculté à se regrouper pour surmonter les obstacles a souvent été source de solutions. Comme dit un vieil adage : *«seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin !»* C'est bien là le sens recherché par de nombreux acteurs présents sur ce village.
Dans de nombreux projets, le financement peut poser question pour démarrer et/ou investir dans de nouveaux outils de travail. Ces difficultés pour obtenir une aide peuvent parfois bloquer des projets. Miimosa est un acteur grandissant du domaine agricole qui vient aider les volontaires grâce à des financements participatifs. Le principe : exposer son projet pour collecter des dons et proposer des contreparties aux donneurs. Un principe qui a déjà permis à des agriculteurs d'acquérir du matériel sur notre territoire nivernais.
Parfois pour gagner du temps ou de l'argent (ou les deux), la mise en commun de la force de travail peut avoir un intérêt. Dans ce cadre, la FDCuma viendra présenter l'opportunité qu'offre la mise en commun de l'assolement pour différentes exploitations, ceci afin de regrouper les travaux agricoles et limiter le temps sur le tracteur. Dans le même registre, le GED Agri'rural 58 viendra présenter ses activités de groupement d'employeurs, où c'est bien la mise en commun de salariés qui permet aux employeurs d'avoir une capacité de travail supplémentaire et partagée. D'ailleurs pourquoi acheter un outil dont on ne se sert pas régulièrement ? C'est pour répondre à cette question que des entreprises comme votremachine.com proposent de louer du matériel agricole, si celui-ci est disponible dans votre secteur.
Enfin, ce sont bien les initiatives collectives qui seront mises en avant grâce à la participation de groupes comme les GDA et CETA de la Nièvre ou le GIEE Magellan. Chacun de ses groupes expliquera les démarches qui permettent d'avancer, individuellement et collectivement, dans la recherche technique et économique, grâce au partage d'expérience entre agriculteurs. À plusieurs, les exploitants sont souvent plus enclins à tester de nouvelles méthodes de travail. D'ailleurs, c'est parce que toutes les méthodes de travail ont leur place dans l'agriculture que les thématiques de kinésiologie et d'homéopathie seront également introduites dans ce village. Car l'agriculture n'est pas que de la technique, ni de l'économie ou encore de l'environnement, le volet social a toute son importance quand il s'agit de travailler autrement.

Le végétal dans tous ses états

Le village des "Productions végétales" sera l'occasion de regrouper à un même endroit les grands acteurs des filières mais aussi des producteurs plus atypiques qui ont trouvé leur opportunité propre. Des acteurs du conseil agricole auront également leur place dans ce village.
Un des objectifs de la journée est de *« sortir des sentiers battus »*, comme le propose Benoît Mathé, élu Chambre responsable du pôle Grandes cultures. Des ouvertures sur ce qui se fait de « nouveau » seront présentées au travers de filières comme le soja, la lentille ou le pois chiche, portées par des groupes comme Axeréal et Soufflet. Ces deux grands acteurs du territoire pourront mettre en avant les avantages et inconvénients de chacune de ces cultures et la possibilité de les cultiver. La filière agriculture biologique sera également à l'honneur chez la coopérative agricole.
D'autres productions seront présentées, sur ce stand ou dans d'autres, pour des débouchés spécifiques. Par exemple, les plantes médicinales et aromatiques auront leur place grâce à la présence d'un producteur nivernais, Sébastien Perry. La production de légumes, dont l'importance grandit de jour en jour sur notre département, sera au côté des grandes cultures dans ce village végétal.
Vous trouverez d'autres productions, comme celle des sapins de noël naturels, présentée par l'animateur d'une association de producteurs, ou encore des cultures oléagineuses spécifiques pour la production d'huile dans d'autres villages. Ces productions auraient pu avoir leur place dans ce village, mais comme d'autres sujets y sont traités (gestion forestière, transformation de produits), vous pourrez les retrouver sur d'autres villages. N'hésitez pas à les interroger.
Si la nouveauté est de rigueur, Benoît Mathé rappelle qu'il *« ne faut pas oublier ce qui existe déjà »*. Dans ce cadre, l'accompagnement des pratiques culturales sera mis en valeur par la présence de conseillers, mais aussi d'acteurs de la commercialisation. Sur ce dernier point, la société "Piloter sa ferme" présentera ce que peuvent apporter ses outils dans la prise de décision pour vendre ses productions. D'autre part, des conseillers de la Chambre aborderont les changements de pratiques au travers des activités réalisées dans les groupes de développement ou le réseau des fermes Dephy.

Si vous vous posez des questions sur l'allongement de vos rotations ou si vous souhaitez améliorer vos pratiques culturales, n'hésitez plus, le village des "Productions végétales" est fait pour vous !

Village Élevage

En élevage comme dans les autres productions agricoles du département, les marges de progression technique se réduisent et les performances de production ont atteint leurs limites. En effet, les outils technologiques et le potentiel des animaux ne permettent pas, au jour d'aujourd'hui, d'aller au-delà des performances actuelles. Par exemple, dans les systèmes bovins viande, les cycles de production sont déjà raccourcis (71 % des mâles nés dans la Nièvre sont commercialisés en broutards), les taux de mortalités sont stables depuis 10 ans (8 % des veaux femelles et 10 % des veaux mâles), etc.… Malgré tout, de nouvelles pratiques alimentaires seront proposées à travers un stand dédié à la valorisation des fourrages riches en protéines dans les rations d'élevage.
Les autres stands seront essentiellement consacrés à la présentation d'opportunités liées à l'ouverture de nouveaux marchés qui sont parfois moins connus et qui trouvent pleinement leur place pour sécuriser un modèle économique. Ainsi vous pourrez échanger avec Cialyn, Feder, Terre D'ovin, Sanders, LDC, Philicot, Cirhyo pour la commercialisation de jeunes bovins, de babynettes (jeunes génisses finies), d'ovins, de volailles ou de porcs.
L'installation d'une nouvelle production animale soulève parfois de nombreuses interrogations, c'est pourquoi des conseillers de la Chambre d'agriculture de la Nièvre spécialisés dans la conduite des systèmes ovins et caprins seront également disponibles pour répondre à vos questions. Pour les productions déjà en place, la valorisation commerciale des animaux sous signes des officiels de qualité peut également représenter une alternative, d'où la présence de représentants de l'IGP Charolais de Bourgogne et de Bleu Blanc Cœur, pour vous expliquer comment entrer dans ce type de démarche.
Toutes les opportunités présentées se veulent accessibles et opérantes dans nos contextes agricoles nivernais et peuvent contribuer à renforcer l'efficacité économique des exploitations.
À travers ce "village" dédié aux opportunités en productions animales, Didier Ramet, président de la Commission élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, souhaite informer largement les producteurs nivernais sur les nouveaux marchés locaux et internationaux qu'il ne faut pas laisser passer et sur les itinéraires innovants pouvant être mis en place.

► Formations

25/09 Comptes courants d'associés
Gaec & Sociétés organise une formation sur les comptes courants d'associés le mardi 25 septembre de 9 h à 17 h à la chambre d'agriculture de Nevers. À l'ordre du jour : définition des CCA, leur alimentation, les conséquences fiscales et sociales d'un abandon de CCA, la transmission d'un CCA… Gratuit pour les contributeurs Vivéa (autre participant 140 €). Contact : Maëla Guegan au 0 386 934 092 ou gaec.societes58@orange

27/09 Dégâts de gibier
La FDSEA 58 organise une formation sur les dégâts de gibier "droits et devoirs des agriculteurs" le jeudi 27 septembre de 9 h à 17 h à la chambre d'agriculture de Nevers. Gratuit pour les contributeurs Vivéa. Intervention de Laurent Woltz de la FNSEA. Contact : Lucie ou Maëla au 0 386 934 092 ou formation.fdsea58@orange.fr.

16/10 Transmission de son exploitation
GAEC & Sociétés organise une formation sur la transmission de son exploitation le mardi 16 octobre de 9 h à 17 h à la Chambre d'agriculture de Nevers. À l'ordre du jour : l'impact des régimes matrimoniaux dans la transmission, les baux, les donations… Gratuit pour les contributeurs Vivéa (autre participant 140 €). Intervention d'une juriste fiscaliste. Contact : Maëla Guegan au 0 386 934 092 ou gaec.societes58@orange.fr

18-19/10 Gérer son temps
La FDSEA 58 organise une formation sur la gestion du temps les 18 et 19 octobre la chambre d'agriculture de Nevers. Gratuit pour les contributeurs Vivéa. Intervention de Sophie Marcot (consultante qui a accompagné pendant plus de 15 ans des exploitants pour repenser leur organisation). Contact : Lucie ou Maëla au 0 386 934 092 ou formation.fdsea58@orange.fr





Syndicalisme

La FDSEA fait sa rentrée

C'est la rentrée pour le réseau de la FDSEA 58. Dégâts de gibiers, sécheresses, SIE et Fête des Moissons, les sujets ne manquent pas pour le syndicat ni pour son président Stéphane Aurousseau qui a déjà en tête les élections à la Chambre d'agriculture. Tour d'horizon des sujets politiques du moment.



Les dégâts de gibiers sont l'un des dossiers les plus importants de cette rentrée pour la FDSEA.

Il a remis l'ouvrage sur le métier. Après quelques jours de coupures, le président de la FDSEA 58, Stéphane Aurousseau est de retour sur le terrain pour une rentrée qui s'annonce déjà chargée. Les élections à la Chambre d'Agriculture prévue en janvier prochain vont être le fil rouge des chantiers du réseau. *« Je veux que l'on se focalise sur cet enjeu »* a prévenu d'entrée Stéphane Aurousseau. Pour cette échéance, le président se dit confiant. *« Je pense légitimement que l'on n'a pas démérité. Je suis confiant sur la capacité des agriculteurs à reconnaître le travail qui a été effectué depuis six ans. Car cette élection ne va pas se jouer sur les quatre derniers mois, mais bien sûr l'ensemble du mandat »* estime-t-il. Au-delà, de cette échéance électorale ce sont les enjeux de société qui sont à prévoir et à anticiper. *« Nous avons des sujets, comme celui du glyphosate, qui ne se posaient pas avant. C'est pour cette raison que nous devons être capables de détecter les signaux faibles »* estime-t-il.

« Ce n'est pas une année exceptionnelle »

Autre sujet sur la table, c'est évidemment la sécheresse et avec elle la problématique des SIE. *« Il faut reconnaître une certaine souplesse de la part de l'administration. Des dérogations pour le semis des cultures dérobées ont été obtenues et d'autres sont encore en cours. Mais nous restons bien évidemment vigilants quant aux éventuelles sanctions. Nous réfléchissons également sur l'établissement des dossiers pour les calamités »*. Pour contrer tous ces désagréments, Stéphane Aurousseau avance quelques solutions. *« Je pense dans un premier temps qu'il faut diversifier ses productions pour ne pas être trop dépendant par exemple de la paille. Ces changements s'accompagnent aussi sûrement d'un renforcement de notre système fourragé. Enfin, au vu de cet été, il devient primordial de récolter du fourrage de précaution. En tous les cas à la FDSEA, nous sommes prêts à accompagner nos adhérents et l'ensemble des agriculteurs vers ces changements en leur donnant des solutions pour mieux s'adapter »*.

« La chasse loisir n'a pas d'avenir »

C'est l'un des sujets potentiellement conflictuel qui continue à animer les débats : les dégâts de gibiers. « L'été a été compliqué. Les dégâts dans les cultures sont nombreux et la Fédération départementale des chasseurs ne joue pas le jeu et je le regrette. Pourtant, ce n'est dans l'intérêt de personnes que cette situation s'envenime. Nous avons le sentiment que la chasse loisir se développe. Or cette pratique n'a pas d'avenir sur nos territoires. Pour moi, c'est un service public qui doit être assuré correctement. Il est faux de penser qu'il faut développer le gibier pour développer la chasse, il faut plutôt penser que l'intérêt de la chasse est de mieux s'intégrer dans le territoire. Car le risque c'est de voir arriver avec cette chasse loisir, des organismes capables d'indemniser les dégâts. Mais avec cette logique, c'est tout le système d'indemnisation qui risque de s'essouffler, on risque la fuite en avant. Enfin, concernant les CTL, je reconnais que nous n'y sommes pas assez présents. Néanmoins, nous avons progressé depuis trois ans sur ce sujet, mais on touche là, le problème de l'engagement bénévole. Et sur ce sujet, nous ne pouvons pas faire grand-chose. Pour conclure sur ce sujet, il faut que la Fédération des chasseurs ait en tête que si rien ne bouge, nous envisageons des actions d'envergure ».

« Agri Demain est un succès dans le département »

Pour terminer sur une note plus légère, Stéphane Aurousseau a souhaité revenir sur la fête des moissons dans le département. *« Même si cet évènement n'est pas encore terminé, on peut d'ores et déjà en tirer un premier bilan. Une cinquantaine de rendez-vous sont organisés par Agri Demain dans le cadre de cette fête des moissons. Parmi eux, sept manifestations ont été programmées dans la Nièvre, ce qui fait de notre département, un département moteur. Mais n'oublions pas qu'Agri Demain c'est un réseau qui est présent tout au long de l'année dans un seul objectif : promouvoir et valoriser notre métier d'agriculteur. Et le réseau de la FDSEA est bien sûr à leurs côtés en « back-office » pour accompagner ce mouvement. Au-delà de cette fête des moissons, il y a l'idée que les réseaux sociaux et internet sont désormais des outils indispensables pour l'avenir de nos métiers. Car c'est à nous d'impulser une dynamique, de créer des événements et de les faire savoir au grand public à travers ces outils. Il est indispensable de prendre en main notre communication pour contrer les messages stigmatisants des médias nationaux. Ces derniers puisent d'ailleurs leurs idées de sujets à travers Facebook, Instagram… Certes nous ne pouvons pas être présents partout, mais faisons en sorte de maîtriser le message. C'est indispensable pour des dirigeants comme nous »*.

Théophile Mercier

À noter

Formation

Ne pas négliger ses comptes courants !

Chaque associé d'une société civile agricole est titulaire d'un compte courant. Il doit être géré avec attention pour ne pas compromettre l'équilibre de l'exploitation.
Durant la vie d'une société, un certain nombre d'opérations financières sont passées entre chaque associé et l'entreprise. Ces opérations sont retranscrites, sur le plan comptable, dans le cadre des comptes courants d'associés. Le solde inscrit en compte courant (débit ou crédit) représente la position du compte de l'associé vis-à-vis de la société. Qu'il soit créditeur ou débiteur, un compte courant mal maîtrisé peut conduire à des difficultés.

Afin de comprendre le fonctionnement de ces comptes, les conséquences des régimes matrimoniaux, les conséquences fiscales et sociales d'un abandon de compte courant d'associé, la transmission d'un compte courant… Gaec & Sociétés organise une formation le mardi 25 septembre à la Chambre d'agriculture de Nevers avec Armelle Aimon du CER.
Renseignements et inscription auprès de Maëla Guegan au 03 86 93 40 92 ou par mail à gaec.societes58@orange.fr



Finale des labours à Pazy le 15 septembre

Une journée incontournable pour le monde rural

Comme tous les ans, la finale départementale des labours aura lieu pour qualifier les meilleurs candidats du département dans le but qu'ils participent à la finale régionale et pourquoi pas à la finale nationale des labours. Cette année, ce sont les Jeunes Agriculteurs du canton de Corbigny, en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre qui organisent la Fête de l'Agriculture le 15 septembre à Pazy.



Les juges en action lors du concours 2017.

Sur un site de 15 ha en plein champ, de nombreux visiteurs sont attendus. Et pour cause ! De nombreuses animations seront au rendez-vous, pour le bonheur de tous, et pour que tout un chacun puisse découvrir ou redécouvrir la richesse et la beauté du monde agricole.

Tout d'abord, ce sera l'occasion de voir s'affronter les meilleurs laboureurs qui se sont qualifiés lors des concours cantonaux dans tout le département. Répartis en deux catégories différentes, le labour en planche et le labour à plat, les jeunes s'affronteront dans l'espoir de concourir pour la finale régionale des labours de 2019. Seuls les 2 meilleurs de chaque catégorie auront le privilège de représenter la Nièvre lors de cette régionale. C'est au total une quarantaine de jeunes qui s'essayeront à la terre corbigeoise !

Parallèlement au concours, de nombreuses autres animations seront mises en place tout au long de la journée pour petits et grands, agriculteurs, passionnés d'agriculture, partenaires du monde agricole, mais aussi citadins et ruraux : courses de traînes-cul (fameuse voiture coupée en deux se disputant la première place sur un circuit en terre battue). Vous pourrez aussi vous balader autour des machines agricoles et découvrir leur fonctionnement (concessionnaire, machinisme, OPA…), expositions de photos anciennes…


Les courses de "traînes-cul" seront l'une des animations phares de la journée.

L'anxiété se fait ressentir au sein de l'équipe des Jeunes Agriculteurs de Corbigny car ils espèrent mener à bien ce projet jusqu'au bout et que la météo soit aussi de la partie.

Romain Lorré a tenu à rajouter : *« Je me sens soutenu par mes adhérents de Corbigny et par Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, sans eux, rien de tout cela ne serait possible. Mais s'il fallait retenir une chose : Impossible n'est pas corbigeois ! »*

Bien évidemment des repas seront proposés le samedi midi sur place et le samedi soir sur réservation dans Pazy même. (informations et réservations au 06 84 02 11 88). Nous vous attendrons nombreux le 15 septembre à partir de 10 h à Pazy pour profiter d'une journée festive et conviviale comme le monde agricole sait faire !

MARION DUTOUR- ANIMATRICE JA 58

Quelques difficultés

Nous avions prévu une animation avec des courses landaises réalisée par un professionnel du sud de la France. Tout était prêt, mais la législation nous interdit d'aller au bout de notre projet. Malgré notre volonté de faire vivre nos campagnes avec des animations qui « *sortent de l'ordinaire* », nous sommes stoppés en plein vol, et c'est bien dommage… Nous essayerons malgré tout de trouver une solution qui permettra de mener à bien notre projet.

Abattoir de Corbigny

L'association Avenir Territoire Élevage à la rencontre des éleveurs

L'association Avenir Territoire Élevage organisait cette semaine une série de réunions autour du canton de Corbigny. Objectif : fédérer les éleveurs autour de la sécurisation d'un volume d'approvisionnement.

La semaine était importante pour ne pas dire décisive pour l'association Avenir Territoire Élevage (ATE). Depuis l'annonce de Sicarev le 13 décembre dernier de se retirer de la gestion de l'abattoir de Corbigny, l'heure est à la mobilisation et à la recherche de solutions. Pour l'association ATE, le maintient de la structure répond à un double objectif ; valoriser les animaux en fonction de leur coup de production et préserver un certain dynamisme sur le territoire. C'est dans cet esprit qu'ont été organisées toute la semaine dernière une série de réunions de Corbigny à Prémery en passant par Brinon, Lormes ou encore Tannay.

L'intérêt de ces rencontres pour l'association était de prendre le pouls de la profession et de demander aux éleveurs qu'ils s'engagent à sécuriser un certain volume de bêtes à abattre à Corbigny. Ces réunions interviennent à l'issue d'une première phase de travail terminée entre ATE et le cabinet de consultant Triesse-Gressard qui assiste la communauté de commune de Corbigny. À Corbigny, lundi 3 septembre, Une quarantaine de personnes se sont rendues au premier rendez-vous qui avait été fixé à la Mairie. Autour de la table beaucoup de personnalités politiques locales. À commencer par le Conseil Départemental, représenté par Fabien Bazin, les élus de la Mairie de Corbigny autour de Maryse Peltier, la Maire et Jean-Charles Rochard, le président de la Communauté de Commune de Corbigny. Du côté de la profession, seulement une quinzaine d'éleveurs ont répondu à l'appel de Romaric Gobillot, le président de ATE. On peut citer parmi eux, le président de la Sicagemac Alexandre Lorré ou encore Régis Taupin, président de Charolais de Bourgogne.

Un cahier des charges comme piste de réflexion

Parmi les solutions avancées par les membres de l'Association ATE, c'est la mise en place d'un cahier des charges. Objectif : fiabiliser les produits et apporter de la valeur ajoutée afin de mieux répondre à la demande des consommateurs. L'association souhaiterait se servir de certains cahier des charges déjà existant comme Charolais de Bourgogne mais avec le prix pratiqué par celui d'Éleveur & Engagé. Autre solution c'est la mise en place d'un atelier d'engraissement qui permettrait de sécuriser l'approvisionnement de l'abattoir. Enfin, il s'agit pour l'Association ATE de trouver des nouveaux marchés.

Faible réaction des éleveurs

Parmi les éleveurs présents, rares sont ceux qui ont osé prendre la parole comme Éric Roubeau éleveur à Pazy. *« Il faut absolument que l'on fasse plus de prospection auprès de la profession. Nos réunions cantonales ne suffiront pas à fédérer. Il faut connaître qu'elle est la priorité des éleveurs »* a-t-il martelé. *« L'enjeu c'est d'arriver au seuil des 2 000 tonnes que produit aujourd'hui Sicarev. Mais à ce jour pour y arriver, il nous faut trouver un opérateur »* a estimé Romaric Gobillot

Prochaine étape pour l'association Avenir Territoire Élevage, le 12 septembre à Saint-Amand-Montrond dans le Cher et à Bourganeuf pour une visite des abattoirs dans ces deux villes. Le 14, les membres du bureau ont rendez-vous à la Mairie de Corbigny pour un séminaire et le 1er octobre, le cabinet de consultant Triesse-Gressard rendra ses conclusions sur les orientations choisies par l'association. Les marges de manœuvre sont donc désormais plus que réduites pour trouver une solution. Reste à savoir si les éleveurs du département veulent ou non se saisir de cet enjeu.

THÉOPHILE MERCIER


La réunion de Corbigny a réuni une quarantaine de personnes.



Fête de l'Agriculture

Une belle édition sous le soleil de l'Avallonnais

La fête de l'Agriculture, organisée par les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, a réuni de nombreux visiteurs les 1er et 2 septembre derniers à Athie dans l'Avallonnais.



600 repas ont été servis samedi midi par les JA et les bénévoles.

C'est sous un beau soleil agrémenté d'une légère brise que les Jeunes Agriculteurs (JA) ont accueilli les visiteurs samedi et dimanche derniers. Une bonne édition, avec 330 inscriptions au repas cabaret du samedi soir et beaucoup de passage sur le week-end. Les visiteurs sont venus profiter de la cinquantaine d'exposants et des nombreuses animations proposées : course de tracteur-tondeuses, concours de labour, baptême d'hélicoptère, démonstrations de chien de troupeaux ou encore jeux gonflables pour les plus jeunes… Pour Maxime Boucher, président des JA de l'Yonne, la fête a été l'occasion *«de réunir le grand public, les agriculteurs et nos partenaires»*. Le jeune céréalier installé depuis 5 ans à Saint-Valérien a salué le *«super boulot»* des JA du canton d'Avallon, responsables de l'organisation de la fête. *«C'est l'occasion pour nous de communiquer, d'échanger, et puis de faire passer des messages… En plus de réaffirmer notre engagement pour l'installation des jeunes et la promotion du métier, on peut exprimer nos préoccupations concernant l'avancée des Etats Généraux de l'Alimentation ou encore l'orientation de la PAC, qui annonce une baisse de budget… En tant qu'agriculteurs récemment installés, on se demande comment on va pouvoir faire !»* D'autres sujets comme la loi foncière et la loi fiscalité à venir préoccupent les JA : *«On espère arriver à trouver des solutions avec l'Etat sur ces actions...»*

Signature d'une Charte d'installation

La fête a été l'occasion de signer la Charte d'installation avec les partenaires des JA réunis pour le week-end. Chacun a pu exprimer son soutien aux futurs installés en apposant sa signature à côté de celle du président : *«l'idée c'est qu'on puisse proposer aux jeunes qui souhaitent s'installer un livret avec tous les organismes professionnels agricoles partenaires qui ont signé cette charte»*. L'objectif est d'impliquer tous les acteurs agricoles dans la transmission et l'installation. Chaque signataire aura une fiche descriptive présentant aux futurs installés les moyens mis en œuvre pour favoriser leur projet et les éventuelles offres qui leur sont destinées.

Après la clôture de l'édition 2018 dimanche soir, le rendez-vous est d'ores et déjà donné à Sens l'an prochain !

Tout au long du week-end, les visiteurs ont pu tenter leur chance au stand Terres de Bourgogne pour gagner un panier gourmand. L'heureux gagnant a été tiré au sort, il s'agit de Bernard Rouyer (21500 Savoisy).

ORIANNE MOUTON



Le concours de labour a demandé une concentration extrême !



La course de tracteur-tondeuses, intense en suspense.



Les organismes professionnels agricoles ont signé la Charte d'installation avec les JA, ici le service de remplacement.



Les tracteurs d'époque et le concours de labour ont attiré de nombreux visiteurs.

FDSEA 89

Rencontre avec la députée Michèle Crouzet

Le 30 août dernier, la FDSEA de l'Yonne a rencontré la députée Michèle Crouzet à l'occasion de la rentrée parlementaire. L'occasion de faire un point sur les sujets agricoles préoccupants en cette veille de rentrée.



Damien Brayotel et Arnaud Rondeau ont pu balayer l'actualité agricole du département à la Députée Michèle Crouzet (LREM) et son collaborateur parlementaire Steve Campagne.

Tout juste de retour sur les bancs de l'Assemblée Nationale, la députée de la République en Marche a reçu les représentants de la FDSEA. Un temps d'échanges où les professionnels ont pu informer des difficultés et des principales évolutions de l'agriculture icaunaise. Le premier sujet porté à l'oreille attentive de Michèle Crouzet a concerné les 5 exploitations icaunaises perdant leur droit à l'ICHN suite à la révision des Zones Défavorisées Simples. L'inquiétude pèse sur leur accompagnement et les conditions de sortie progressives des zones. L'aide représente en moyenne 6 000 à 8 000€ par an par exploitation dans le département, ce qui peut correspondre à un revenu annuel...

L'autre sujet préoccupant de cette fin d'été n'est autre que la météo. Arnaud Rondeau, vice-président de la FDSEA 89, s'inquiète d'une gestion de l'eau difficile *«On est inondés ici pour que la Seine ne déborde pas à Paris, mais une fois que les précipitations sont passés, il faudrait que ça draine plus rapidement ! Il y a un problème au niveau de la gestion de l'eau, les barrages et les écluses sont gérés de façon locale sans aucun plan global. Chaque barrage a son arrêté préfectoral ! En attendant, nos champs sont plein d'eau et tant que le débit des rivières n'est pas régulé, l'eau ne peut pas s'évacuer…»*

Après la pluie, le beau temps

Après le trop plein d'eau vécu en début d'année, les agriculteurs souffrent aujourd'hui d'une sécheresse qui se prolonge, impactant chaque filière du département. La FDSEA a notamment fait remonter à la députée l'incompréhension totale des céréaliers vis-à-vis de l'obligation de levée des couverts en Surface d'Intérêt Écologique (SIE). Les conditions actuelles ne permettent ni le semis ni la levée dans une majorité des zones. L'Union Européenne ayant autorisé les adaptations, l'engagement du gouvernement n'est pas suffisant pour le président Damien Brayotel qui souligne que *«la France doit autoriser et accepter l'impossibilité de réaliser les mesures du paiement vert»*. Malgré des stocks de foins bien remplis au début de l'été, la sécheresse tardive pénalise également les éleveurs, qui sont obligés de donner du fourrage à leurs animaux depuis début août. La FDSEA a alarmé la Députée sur leurs difficultés financières liées aux aléas climatiques.

«On risque de se retrouver avec 27 Pac différentes !»

Le syndicat a soulevé le problème de la Pac et de ses orientations. Outre la réduction de budget, Damien Brayotel redoute les distorsions de concurrence, qui pourraient s'amplifier avec la nationalisation forte annoncée. *«Le principe d'adapter la Pac à chaque Etat membre n'est pas mauvais en soi, mais le problème c'est qu'on est capables en France de mettre des mesures pour produire toujours plus blanc que blanc, ou plutôt plus vert que vert, alors que dans d'autres pays, les réglementations restent très très légères… Et en prime, on ouvre les portes à l'huile de palme, aux produits OGM et autres produits non-tracés… Il faut être cohérent !»* Arnaud Rondeau ajoute *«On risque de se retrouver avec 27 Pac différentes en Europe !»*

Autre sujet préoccupant selon la FDSEA en cette période de vendanges, le manque de main d'œuvre est devenu un vrai problème pour les filières qui en ont besoin. En viticulture, en plus de la pénurie de main d'œuvre, la Direccte a accordé des dérogations de temps de travail pour les vendanges différentes selon les départements. Inégalité inadmissible selon les professionnels, formant une distorsion de concurrence locale supplémentaire.

Le président de la FDSEA de l'Yonne a également fait part de la lassitude des exploitants en agriculture biologique sur le retard du versement des aides, 2016 étant toujours en attente. *«Tout le monde parle du bio comme un axe majeur, mais on peut se demander si c'est vraiment une priorité vu les retards de versement ! Cela met les exploitations en difficulté financière, en plus des difficultés techniques liées à ces pratiques»*.

La Députée Michèle Crouzet a pris connaissance des problèmes liés à la prolifération des sangliers et de leurs dégâts. Le régime de retraite agricole a été pointé du doigt, avec l'attente du projet de loi qui doit, pour les professionnels, *«remettre tout le monde sur le même pied d'égalité»*.

Le mot de la fin de cette rencontre : les attentes importantes du projet de loi Egalim. *«il est temps d'arrêter le jeu existant entre les grands industriels et la grande distribution»*.

ORIANNE MOUTON

▸ Agenda

14/09 Journée portes ouvertes Dephy Ecophyto: H'Api agri, des couverts et des abeilles

Dans le cadre d'Innov'Action, la Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une journée portes ouvertes avec le groupe Dephy Ecophyto *«H'Api agri : des couverts et des abeilles»*. Le rendez-vous est donné le vendredi 14 septembre de 9h30 à 16h au Gaec Saint-Fiacre, au 20 Grande Rue à Vénizy. Au programme de la journée : une présentation du réseau Dephy, des regards croisés d'agriculteurs sur les couverts, le rôle des auxiliaires dans la pollinisation et réussite des cultures, la visite de couverts en fleurs, regards d'apiculteurs. Repas offert sur inscription.
Contact et inscription:
Sarah Gonzalez 03 86 94 28 46 / 06 31 48 61 30
s.gonzalez@yonne.chambagri.fr

Concours photo sur le thème des vendanges

Le Crédit Agricole lance un concours photo sur Instagram pour valoriser les acteurs de la filière viticole. Le thème des vendanges sera mis à l'honneur avec à la clé des lots de 125 à 400€ pour les gagnants sélectionnés par le jury le 1er octobre.
Pour participer, il suffit de publier sa photo (sur un profil public) avant le 30 septembre avec le Hashtag #VendangesEnChampagneBourgogne et de s'abonner à la page @CA_ChampagneBourgogne.

09/09 Fête du bois à Brion

La fête du bois se tiendra le 9 septembre de 10h à 18h. La place du village accueillera de nombreux artisans travaillant le bois, ainsi que des producteurs fermiers et des animaux. Des tours de poney seront organisés. Buvette et restauration, entrée libre.



Fendt Rogator 300 :
le partenaire des professionnels

Afin de vous accompagner dans la majorité de vos travaux, Fendt propose aujourd'hui sa propre gamme de pulvérisateurs trainés. Ceux-ci ont été conçus pour vous offrir à la fois facilité d'utilisation, maniabilité et efficacité tout en assurant une extrême précision de pulvérisation grâce à l'interface Fendt Variotronic permettant modulation de doses et coupure buse par buse, le tout géré depuis le joystick de votre tracteur Fendt pour encore plus de rentabilité.

BOUCHERON SAS
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
21 Vénarey-les-Laumes **03 80 97 01 50**
et son agent :
BSA 89 Cussy les Forges **03 86 33 11 24**

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08**
89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

AGCO Your Agriculture Company
Fendt is a global brand of AGCO. fendt.com
Plus d'information sur fendt.com

Colza

Réduire les herbicides avec le désherbage mécanique

Les articles précédents parus dans l'été ont abordé les leviers agronomiques pouvant être mis en œuvre pour réduire la pression des adventices ainsi que la technique du colza associé à des plantes compagnes. Le désherbage mécanique fait partie du panel de techniques à explorer, la plupart du temps en combinaison avec les programmes herbicides et le raisonnement agronomique.

La gestion des adventices dans les colzas se complexifie dans un contexte de pression sociale de plus en plus prégnante. Les programmes chimiques montrent des limites techniques par des efficacités qui ne sont pas toujours au rendez-vous. C'est la conséquence des phénomènes de résistance des adventices, mais aussi des conditions climatiques de fins d'été souvent capricieuses. Les évolutions réglementaires conduisent au retrait de produits, à des restrictions plus draconiennes sur ceux qui restent. Enfin, les enjeux environnementaux, la pression sociale, s'intensifient de plus en plus et en particulier dans l'Yonne. Des matières actives utilisées sur colza sont de plus en plus souvent retrouvées dans les analyses d'eau des captages de notre département.

Le binage

Le colza est une plante dite « sarclée », donc une plante qui peut être semée à grand écartement pour pouvoir travailler l'inter rang. Le semis du colza est possible avec des grands écartements, jusqu'à 80 cm sans perte de production. Pour une bonne sélectivité, le binage doit intervenir à partir du stade 4 feuilles du colza. Et son efficacité dépendra de la météo après le passage. Un temps sec pendant les 4 jours qui suivent permet aux adventices de se dessécher. Ces conditions ne sont pas toujours faciles à réunir surtout si le colza lève tardivement. Pour des colzas qui atteignent le stade 4 feuilles avant la mi-septembre les conditions de réussite sont plus fréquentes (3,0 Jours Agronomiquement Praticables (JAP) pour le binage 8 années sur 10 entre le 15 et le 30 septembre) que pour ceux qui sont à ce stade fin septembre (1,4 JAP entre le 01 et le 14 octobre / Poste météo Auxerre). Globalement les efficacités sont meilleures sur dicotylédones que sur graminées. Le système racinaire de ces dernières est plus favorable aux risques de « repiquage ». Des systèmes de guidage automatique existent (marquage au sol, palpeur de rangs, reconnaissance vidéo, géopositionnement…) permettant d'améliorer le confort de travail et les performances des machines. L'utilisation de caméra HD par exemple permet de doubler la vitesse d'avancement et le débit de chantier tout en maîtrisant la sélectivité. Ces différentes technologies impactent le prix d'achat du matériel (28 500 € pour une bineuse à caméra contre 15 600 € pour une bineuse autoguidée simple 12 éléments inter-rang étroit 0,45 à 0,55 m) et le prix de revient.

Les autres solutions de désherbage mécanique

- Le « désherbinage » ou plutôt « l'herbisemis puis binage » : au semis, avec un semoir équipé de buses de pulvérisation, les rangs sont désherbés chimiquement. Puis l'inter-rang est biné plus tardivement si nécessaire.
- La herse étrille : elle travaille en plein et offre un meilleur débit de chantier. Elle est aussi moins coûteuse que la bineuse (14 000 € pour un outil porté à repliage hydraulique de 12 m de largeur). Plusieurs passages sont souvent nécessaires : 1 avant la levée du colza en « aveugle », puis 1 ou plusieurs après le stade 2 feuilles du colza. Son réglage fait l'objet d'un apprentissage par les agriculteurs utilisateurs : trop agressif, ce n'est pas assez sélectif du colza ; pas assez agressif, les efficacités sont réduites. Les pertes de pieds sont estimées entre 10 et 15 % (source Terres Inovia). Il faut donc en tenir compte au moment du choix de la densité de semis.
- La houe rotative. Elle peut être utilisée très tôt sur le colza, entre la germination et 3-4 feuilles. Elle est plus sélective du colza que la herse étrille, moins agressive sur la culture. Elle s'utilise sur les sols battus et croûtés mais est inadaptée en sols meubles et/ou caillouteux. Le coût de son investissement reste un frein à son utilisation (18 800 € pour un outil porté à repliage hydraulique de 6,40 m de largeur avec 2 rangées de roues étoilées + herse peigne).
- La herse étrille et la houe rotative, sont complémentaires à la bineuse. Ils permettent d'intervenir précocement sur des adventices très peu développées (stade filament à plantule) et en plein dans la parcelle.

À noter que dans les parcelles avec des cailloux, les outils de désherbage mécaniques sont difficiles à mettre en œuvre. Par ailleurs, le désherbage mécanique doit s'inscrire dans une stratégie plus globale qui vise à utiliser tous les leviers pour réduire au départ la pression des adventices dans les parcelles.

Pour plus de renseignements sur les coûts et le dimensionnement des outils, contacter Richard Wylleman, conseiller en agroéquipement à la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 22 24.

- Semer à grand écartement augmente la sélectivité de la herse = les pieds plus serrés sur le rang résistent mieux au passage d'outil. Les dispositifs de pulvérisation à positionner sur le semoir (suffisamment loin des éléments semeurs pour éviter tout risque de bouchage des buses) permettent d'appliquer un herbicide à large spectre sur la ligne de semis. Cette opération permet de ne traiter qu'un tiers de la surface (coût et IFT divisés par 3) et de sécuriser le désherbage sur le rang. Coût des kits de pulvérisation sur le rang : environ 3 000 €.



Passage de herse étrille sur du colza.

ÉRIC BIZOT - RICHARD WYLLEMAN,
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

	Pré-semis		Semis		Levée 2 F	4 F 6 F	Arrêt végétatif	Sortie d'hiver	Coût en €/ha*	IFT
Utilisation de la Herse Etrille	**HERSE ETRILLE** *1 à 2 faux semis une fois la préparation de sol terminée*	COLZAMID 1.5 l	Densité de semis +15%	**HERSE ETRILLE** *à l'aveugle*	**En dehors de la houe rotative, aucune intervention mécanique entre levée et 2 feuilles**	**HERSE ETRILLE** *2-3 passages au stade pointant des adventices*	KERB FLO 1,3 à 1,5 l	LONTREL SG 140 g *si matricaires* *(à partir du 15/02)*	95 €	1.2
	HERSE ETRILLE *1 à 2 faux semis une fois la préparation de sol terminée*			ALABAMA 2 l			KERB FLO 1,3 à 1,5 l		153 €	1.5
	Faux semis	COLZAMID 1,5 l		**HERSE ETRILLE** *à l'aveugle*			IELO 1,3 l		94 €	1.4
Binage et désherbage localisé	*1 à 2 faux semis une fois la préparation de sol terminée*		Semis de Précision Densité +10%	COLZOR TRIO 3,5 l *Traitement en localisé sur le rang*		**BINEUSE** *1 à 2 passages*	KERB FLO 1,3 à 1,5 l	**BINEUSE** *Si besoin*	135 €	0.96

*Coût indicatif comprenant les produits phytosanitaires + coût outil de désherbage mécanique (hors carburant et traction).

Exemples d'itinéraires avec introduction de passages de bineuses ou de passages de herse étrille. (Source : guide cultures – Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté)

Communiquer

Partager la vie d'un champ avec une classe

Monchamp.fr fait lui aussi sa rentrée scolaire, la deuxième depuis sa mise en place. Le réseau social adapté permet à un agriculteur d'échanger avec une classe sur l'évolution d'un champ et sur son quotidien.

Raconter la vie de son champ à une classe d'élèves ? C'est l'initiative pédagogique développée par Passion Céréales qui fait sa deuxième rentrée. L'objectif est simple : favoriser l'enseignement autour de l'agriculture pour combler le fossé se creusant entre la société et le monde agricole. 65 céréaliers se sont ainsi *«connectés»* à des classes de CM1, CM2 ou 6ème l'an dernier.

Ils ont pu échanger tout au long de l'année scolaire sur leur exploitation, la vie et l'évolution de leur parcelle «élue» et leur quotidien avec des enfants pleins de curiosité. Antoine Part, de Passion Céréales, explique tout l'intérêt de la plateforme : *«C'est une sorte de réseau social protégé, l'agriculteur poste des photos, des infos… Les enfants peuvent poser des questions. Des fiches sont aussi mises à disposition des professeurs pour chaque matière du programme scolaire»*. Le champ et l'exploitation deviennent alors des supports pour toutes les matières : *«le français et la rédaction sont travaillés avec les échanges écrits, les enfants peuvent demander les dimensions du champ pour en calculer l'aire dans un exercice de mathématiques, etc»*. L'échange régulier permet de *«créer quelque chose, un vrai lien»*, et quand l'agriculteur n'est pas bien loin, une belle façon de terminer l'année est d'aller voir l'exploitation et de rencontrer l'agriculteur *«en vrai !»*

«Ça me semble important de faire connaître nos pratiques»

Corentin Denis, jeune céréalier de 23 ans installé à Précy-sur-Vrin près de Charny, s'est inscrit l'an dernier sur monchamp.fr. Après avoir choisi sa parcelle et créé son profil, une enseignante du Sud-Ouest a choisi sa ferme pour dialoguer pendant un trimestre. Le céréalier a beaucoup apprécié l'échange : *«j'aime vraiment parler de mon métier. Dans les médias on entend souvent des choses aberrantes. Je trouve ça super les démarches des agriculteurs qui racontent leur métier sur les réseaux sociaux pour montrer un visage plus vrai de ce qu'on fait. Là, en passant par les jeunes, je peux donner une image de l'agriculture meilleure que ce qu'ils peuvent voir autre part»*. Les élèves ont pu apprendre de nombreuses choses sur l'exploitation, mais aussi sur la région et l'évolution de l'agriculture. *«Ils étaient vraiment intéressés, on a échangé sur la globalité de la ferme, on parlait de tout ! De ce qu'on fait avec l'orge, avec le blé, le maïs… Chaque semaine, ils m'envoyaient une vidéo où chacun posait sa question. Pour leur montrer mon matériel, mes cultures, hop je prends une photo et je la poste sur mon profil monchamp.fr»*. Si Corentin a été conquis par l'expérience et compte bien la renouveler cette année, il la conseille aux céréaliers sous une condition *«Il ne faut pas que ce soit une corvée ! Il faut avoir envie d'échanger, moi j'ai vraiment aimé communiquer sur ce que je fais, et puis c'était aussi intéressant pour moi. En tout cas, ça me semble important de faire connaître nos pratiques aujourd'hui»*.

ORIANNE MOUTON



Monchamp.fr, un vrai réseau social, support de l'échange entre un agriculteur, un enseignant et sa classe (Source : Passion Céréales)

▸ Rendez-vous

Vente aux enchères Charolais Croissance



Le mercredi 12 septembre, une vente aux enchères est organisée par l'Union Charolais Croissance (UCC), le programme de sélection existant depuis plus de 33 ans. La vente de femelles (génisses et génisses pleines) et d'embryons sélectionnés parmi les élevages participant au programme UCC aura lieu sur le site de Charmoy (89).

Toutes les informations relatives à cette vente sont disponibles sur le site www.charolaiscroissance.fr : catalogue, photos, vidéos, fiches catalogue et génomique ...

Bruno Elmanowsky (06 09 82 85 46) répondra à toutes les interrogations sur les animaux et leurs caractéristiques.

A partir de 10h la station ouvrira ses portes pour permettre aux présents de découvrir les futurs taureaux en cours d'évaluation pour la campagne 2018/2019, dont les ventes aux enchères sont programmées en janvier et février 2019.

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Ateliers d'abattage et de transformation : mettez-vous à l'aise avec la règlementation

Les 18 et 25 septembre à Autun. Contact : Alice Demolder, 03 86 94 26 33

Créer et animer ma page Facebook, initiation

Formation d'une journée + 2h de cours en ligne. La séquence à distance sera ouverte durant une quinzaine de jours en septembre et sera suivie de la journée en salle le 16 octobre 2018. Contact : Alice Demolder, 03 86 94 26

Formations proposées par BioBourgogne

Réussir ses semis en optimisant la préparation des sols, le choix et les réglages du semoir en AB. Matinée théorique et après-midi sur le terrain. 12 septembre à Neuilly de 9h à 17h30 (salle de la mairie) - Contact : Hélène Levieil, helene.levieil@biobourgogne.org - 06 77 30 78 82



Herd-Book Charolais

Un groupe de travail “viande” a été créé

Un groupe de travail réunissant seize éleveurs sélectionneurs de charolais typés viande a été créé par le Herd-Book. Objectif : mettre en valeur les élevages et les reproducteurs inscrits à bonne aptitude bouchère, pour mieux exploiter encore la vocation “viande” de la charolaise.



À travers la mise en place de ce groupe de travail, le HBC souhaite créer une synergie autour des élevages charolais inscrits reconnus pour leur travail de sélection d'animaux typés viande.

Après le programme vêlage facile, le Herd-Book Charolais mobilise ses adhérents sur le segment viande de la Charolaise. Sous la houlette d'Hugues Pichard, président de l'OS Charolais France et vice-président du HBC, seize éleveurs se sont réunis le 28 mai dernier à l'occasion d'une réunion animée par Stéphane Billoux, animateur racial HBC. À travers la mise en place de ce groupe de travail, le HBC souhaite créer une synergie autour des élevages charolais inscrits reconnus pour leur travail de sélection d'animaux typés viande. Des objectifs sont ressortis de cette première réunion : identifier un moyen pour repérer facilement les élevages sélectionnant les animaux à forte conformation. L'équipe technique du HBC travaille actuellement sur le sujet, afin de soumettre des propositions aux membres du groupe et recueillir leurs avis pour avancer ensemble. De plus, suite à une suggestion du *« groupe viande »*, le conseil d'administration a décidé d'utiliser les outils modernes du HBC pour mettre en valeur des *« mâles de viande »*. Une catégorie sera donc spécialement créée à l'occasion de la prochaine vente en ligne pour ces animaux conformés. Retrouvez-les du 10 au 14 septembre sur le site : www.charolaise.fr.

Numéro un en croisement

Pour poursuivre cette réflexion à l'occasion du concours national adultes de Poitiers les 22 et 23 septembre, une table ronde mettra en avant un marché spécifique pour les reproducteurs inscrits conformés : le croisement sur races rustiques et laitières.
Une des principales forces de la race charolaise est de s'adapter à tous les marchés grâce au travail de sélection. Grâce à sa capacité d'adaptation, la Charolaise est la première race à être utilisée en croisement. À l'occasion d'une table ronde, le concours national adultes de Poitiers démontrera toute la capacité de la race charolaise à segmenter l'offre des taureaux de croisement pour répondre aux besoins des races laitières et rustiques. Croiser avec du Charolais, c'est garantir des animaux avec un fort potentiel de croissance et une bonne conformation bouchère. Dans toutes les races supports de croisement, ces taureaux devront assurer les facilités de naissance en apportant de la conformation. Chaque race a des exigences propres. En race Aubrac, les taureaux de croisement seront très fins d'os, légers, avec de solides aplombs. En Salers et Prim'Holstein, il faut que les taureaux de croisement aient un bon gabarit, pour saillir ces vaches de grande taille.
Pour tout savoir, rendez-vous les 22 et 23 septembre à Poitiers pour échanger avec tous les acteurs réunis à l'occasion de cette table ronde. Ces échanges avec des acteurs de la filière permettront de connaître la place du charolais dans le croisement et ses atouts indéniables.

Marc Labille



Equarrissage en ferme : ATM Ruminants, un outil interprofessionnel bénéfique pour les éleveurs

Tous les ans, les éleveurs se voient appeler une cotisation « équarrissage » par leur EDE ou leur GDS. Le nom de cette cotisation est explicite, elle sert à financer l'enlèvement des cadavres de ferme. En revanche peu d'éleveurs ont conscience de l'organisation du financement de l'équarrissage.

L'association ATM Ruminants a pour vocation de négocier les contrats d'équarrissage en ferme à l'échelle nationale et de collecter les cotisations de la filière pour honorer les factures d'enlèvement et de transformation des cadavres. Ce dispositif a été mis en place en 2009 lorsque l'Etat s'est désengagé du financement de l'équarrissage en ferme. ATM Ruminants négocie les tarifs aux côtés des ATM des autres espèces (porc, volailles, etc.). L'unité des filières est nécessaire pour peser dans les négociations avec les équarrisseurs.

Le coût moyen de l'équarrissage des bovins, ovins et caprins s'élève à 97 Millions d'euros HT / an.

L'association possède, grâce à des accords INTERBEV, deux ressources pour prendre en charge ces coûts :

- **La cotisation des éleveurs :**
 elle est appelée une fois par an par les EDE ou GDS et est indexée sur le cheptel présent dans les exploitations. Elle représente 20% des ressources de l'association.
- **La cotisation « aval » :**
 elle est collectée par les abatteurs et est répercutée en intégralité sur les factures de viande jusqu'aux bouchers, à la grande distribution et à la restauration. Elle représente 80% des ressources.



Une mutualisation des coûts

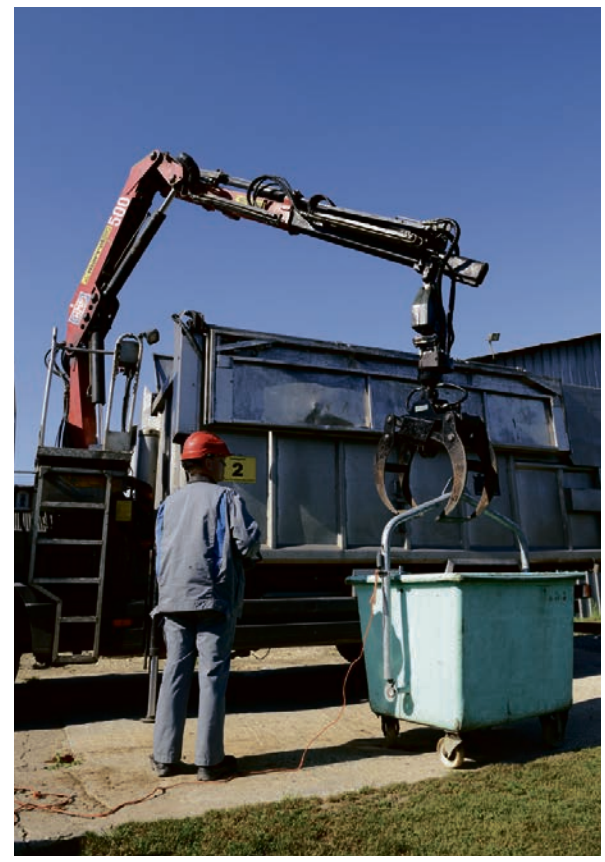
L'intérêt de la mutualisation du financement de l'équarrissage est double. D'une part il permet de ne pas faire reposer cette charge importante uniquement sur les éleveurs. D'autre part, le coût réel de l'équarrissage dans certaines zones est quasiment 10 fois plus élevé que dans des zones de plaine à forte densité d'animaux. Pour autant, la cotisation de l'éleveur dépend seulement de son effectif d'animaux. Ainsi, malgré la différence de coût entre les départements, un éleveur paie la même cotisation qu'il soit en Bretagne ou dans les Alpes.

Des spécificités entre les filières

Chaque espèce finance son propre équarrissage. Comme le poids carcasse est l'assiette de la cotisation aval, plus le volume abattu est important, plus la part de financement restant due par l'éleveur est faible. C'est ce qui explique les variations des cotisations entre les bovins, ovins, caprins pour les éleveurs.

Exemple de répartition du financement pour les bovins

	Bovins
Part payée par les éleveurs	15%
Part payée par l'aval de la filière viande	85%
Taux cotisation « Aval » (€ / tonne carcasse)	36 €/t (veaux) 62 €/t (+8 mois)



QUE RISQUENT LES ÉLEVEURS EN CAS DE NON-PAIEMENT DES COTISATIONS ?

Un éleveur non à jour de sa cotisation ne bénéficie plus du dispositif ATM. Les enlèvements sur son exploitation ne sont donc plus pris en charge par ATM. Il s'expose alors à une facturation de la prestation par l'équarrisseur, en totalité et à un tarif non négocié. Dans tous les cas l'éleveur a tout intérêt à régler sa cotisation. Pour que l'éleveur puisse régulariser sa situation, l'équarrisseur lui transmet les coordonnées d'ATM. Il pourra alors contacter l'association, régler la cotisation et refaire une demande d'enlèvement dans la journée.

Contact ATM Ruminants :
supportatm@interbev.fr

Crédit photo : ATEMAX. Tous droits réservés / ATM Ruminants.

Sécheresse et conduite du pâturage

Quelles alternatives pour le cheptel

2018, une année comptabilisant une pluviométrie relativement élevée

En comparaison avec les 5 dernières années, 2018 a bénéficié d'une pluviométrie relativement élevée (cf. figure 1). Au 31 juillet 2018, les précipitations moyennes cumulées sur le département s'élevaient à 594 mm soit, en comparaison avec 2015 et 2017, des précipitations supérieures de 70 % et 45 %.

Pour mieux comprendre l'origine de la sécheresse actuelle, il est nécessaire de s'intéresser à la répartition de la pluviométrie. La figure 2 nous montre, pour la station météorologique de Pouilly-en-Auxois, la répartition ainsi que l'intensité des précipitations depuis le 1er janvier. À noter que pour les autres stations météorologiques du département, la répartition des précipitations est similaire à celle de la station de Pouilly-en-Auxois.

Ce graphique permet d'illustrer les précipitations fréquentes enregistrées sur la période hivernale avec des conséquences sur les cultures d'hiver. Au printemps, de larges fenêtres climatiques ont été propices à la réalisation de fauches précoces (ensilage et enrubannage) ainsi qu'à une bonne valorisation des prairies temporaires. En revanche, un épisode pluvieux intense a eu lieu du 20 mai au 15 juin avec un impact fort sur les chantiers de fenaison. Ceux-ci ont en effet pu commencer aux alentours du 20 juin, après le stade floraison des graminées. Les rendements en foin ont globalement été corrects et d'après les premières analyses de fourrage réalisées la qualité semble ne pas avoir été trop dégradée par cette date de récolte tardive.

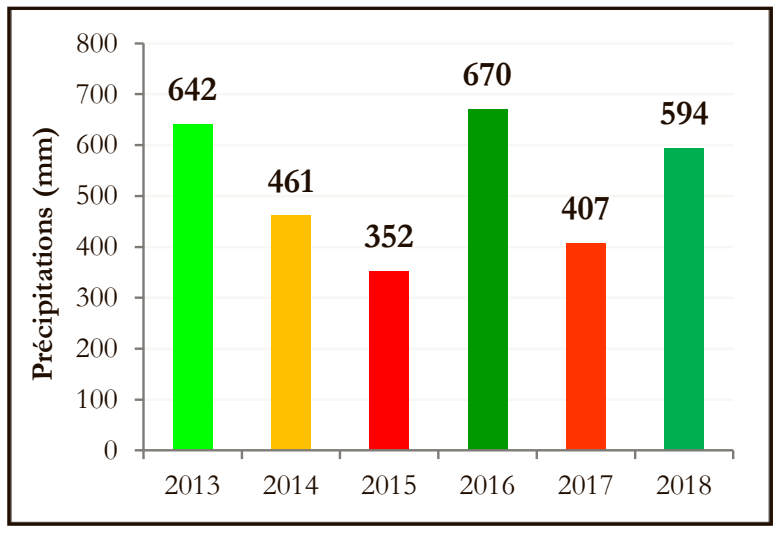


Figure 1 Précipitations annuelles moyennes cumulées au 31 juillet.

Depuis le 15 juin, les précipitations sont uniquement orageuses et surtout très localisées avec pour conséquences un fort déficit hydrique généralisé sur l'ensemble du département. Globalement, les conséquences sont les suivantes :

Sur les prairies temporaires et permanentes : Absence de repousses qui a conduit, pour de nombreuses exploitations, à une absence quasi-totale d'herbe disponible au pâturage. La valorisation des repousses n'a pu se faire que sur les prairies temporaires fauchées précocement.

Sur les ensilages de maïs plante entière : La situation est très variable selon les parcelles et il est difficile d'en tirer des généralités. L'aspect, le développement de l'appareil végétatif et le potentiel en grains varient principalement selon le type de sol, la date de semis et le précédent. Les maïs semés précocement ont généralement bénéficié de conditions propices à leur développement végétatif et ont subi un stress hydrique à partir de la floraison avec pour incidence une mauvaise fécondation et un mauvais remplissage des grains. Ces maïs ne devraient pas être riches en amidon mais récoltés au bon stade ils devraient présenter tout de même une valeur énergétique correcte grâce à une bonne digestibilité de la partie « tiges + feuilles » comme nous le montre la figure 3.

Attention : certains de ces maïs risquent d'avoir été récoltés trop secs ce qui nuit à la conservation et à la valorisation du fourrage par les animaux.

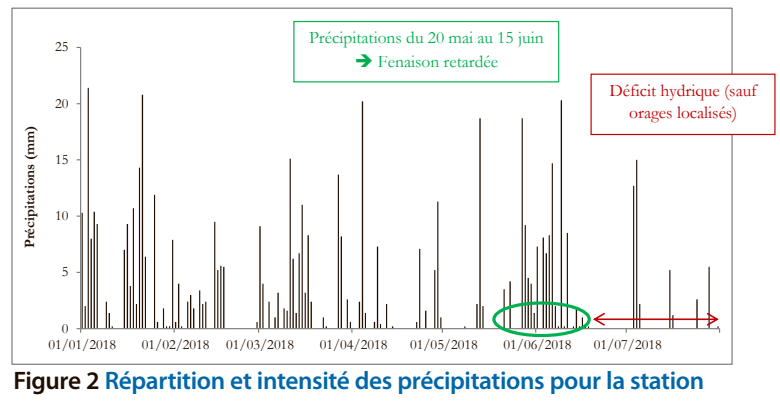


Figure 2 Répartition et intensité des précipitations pour la station de Pouilly-en-Auxois.

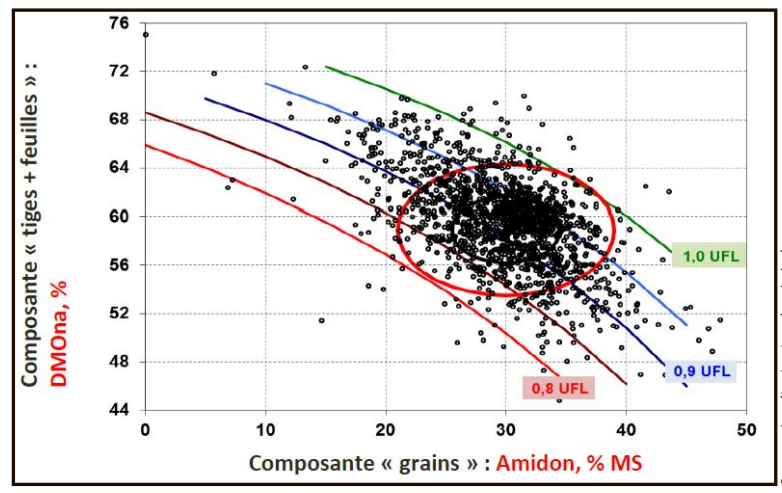


Figure 3 Valeurs énergétiques représentées selon les deux valeurs « Amidon » et « dMOna » (chaque point représente une analyse).

Néanmoins, certains maïs semés tardivement et/ou après une culture dérobée de type RGI ont souffert du stress hydrique dès leur implantation. Sur ces parcelles, le rendement peut être très fortement pénalisé. Il en est de même pour des semis en terres superficielles, moins adaptées à la culture du maïs. Compte-tenu de l'augmentation de la fréquence de ce type d'aléa climatique, une réflexion doit dans ce dernier cas être menée au niveau de la cohérence du système fourrager afin d'apporter plus de sécurité fourragère.

Dans tous les cas, une analyse à l'ouverture du silo, si elle n'a pas été faite en vert, est nécessaire pour juger de la valeur du fourrage qui sera distribué.

Quelles mesures peuvent être mises en place pour tenter de s'adapter à cet épisode de sécheresse ?

Dans les troupeaux allaitants

Même si les conditions climatiques redevenaient favorables à la pousse de l'herbe, les prairies ne seraient pas exploitables avant 3 à 5 semaines. Il est donc nécessaire d'adapter la conduite des animaux au pâturage afin d'assurer un niveau de croissance suffisant pour les jeunes animaux (veaux mâles et femelles), en lien avec vos objectifs de production, et maintenir les vaches et génisses dans un état corporel qui n'altérera pas leur capacité de production ultérieure. Maîtriser le phénomène de mobilisation des réserves corporelles chez la vache gestante et de croissance compensatrice des génisses est alors essentiel. Les adaptations possibles sont à raisonner selon la catégorie d'animaux concernée, la date de vêlage, l'âge au vêlage et votre système de production. Les leviers d'adaptation reposent sur :

• La complémentation des veaux et le sevrage précoce

Dans le cas de vêlages d'automne et de début d'hiver, si les veaux ne sont pas encore sevrés, il est souhaitable de le faire rapidement. Une fois sevrés, les veaux doivent avoir accès à une ration équilibrée (fourrages de bonne qualité et concentrés adaptés aux fourrages) et dont les apports sont adaptés à vos objectifs de croissance. Une attention particulière sera apportée à la transition alimentaire au moment du sevrage afin de limiter les risques d'entérotoxémie et de troubles métaboliques.

Au niveau des femelles, un GMQ de 700 à 800 g est l'objectif pour celles destinées au renouvellement. Il est possible de rechercher un GMQ supérieur, aux alentours de 1000 à 1200 g/j pour les animaux destinés à la vente.

Pour des veaux nés après janvier, il est nécessaire de généraliser la complémentation aux veaux mâles et femelles afin de compenser la baisse de production laitière des mères. Pour les veaux mâles, la complémentation peut se faire à volonté (aliment avec 11 à 12 % de cellulose brute minimum) ou rationné dans le cas d'un aliment avec une teneur inférieure en cellulose ou alors dans le cas d'un système naisseur-engraisseur car une forte consommation d'aliment avant sevrage dégrade les performances en engraissement. Pour les veaux femelles, la complémentation doit être rationnée et ne pas dépasser 2 kg/animal/j pour les génisses de renouvellement. La date de sevrage doit être avancée afin de limiter l'amaigrissement des vaches (les veaux peuvent être sevrés dès 6 mois à condition qu'ils pèsent au minimum plus de 270 kg et consomment 2 kg d'aliments par jour).

• L'affouragement des mères selon leur stade de production et leur état corporel

Des vaches ayant vêlé à l'automne ou en début d'hiver ont, une fois les veaux sevrés, des besoins relativement faibles. Il est alors possible, si leur état corporel le permet, de les nourrir de manière économique jusqu'à 1 à 2 mois avant vêlage. La paille est un aliment relativement pauvre d'un point de vue nutritionnel et n'est donc pas suffisante. Elle doit alors être complémentée avec un aliment liquide de type mélasse (1 litre d'aliment à 30 % de MAT pour 10 kg de paille) ou avec au moins 2 kg de concentrés à 20 % de MAT (céréales + cor-

allaitant et le cheptel laitier ?

Contacts
Éleveurs de bovins viande : Florent Gavard - CA 21 au 06 49 81 32 38
Éleveurs de bovins lait : Jean-Claude Chupin - Alysé au 06 66 54 96 13

recteur azoté).
Pour des vaches ayant vêlé en seconde partie d'hiver, ces dernières sont encore suitées et il est donc nécessaire de les nourrir fortement afin de limiter leur tarissement. Selon vos stocks en fourrages, du foin pourrait être distribué à volonté ou alors de la paille avec 4 kg d'aliment à 20 % MAT.

• L'affourragement des génisses d'élevages
Pour les génisses de 18 mois, il est important de garder un certain niveau de GMQ afin de ne pas pénaliser le gabarit adulte. Un apport de foin ou d'enrubannage à volonté ou de concentré rationné est nécessaire.
Quant aux génisses de 30 mois, ces dernières sont gestantes et la conduite dépendra de la date de vêlage. Dans tous les cas, il est nécessaire que les animaux ne perdent pas d'état au risque de pénaliser le vêlage et le début de lactation. Ainsi, pour des animaux vêlant en seconde moitié d'hiver, du foin ordinaire ou de la paille mélassée peut suffire. En revanche dans le cas de vêlage d'automne ou début d'hiver, il est nécessaire de préparer la génisse au vêlage en concentrant la ration en protéines et en énergie. Du foin et de l'enrubanné de bonne qualité peuvent être suffisant tout comme de la paille mélassée et des concentrés.
Dans tous les cas, les animaux devront avoir accès à une eau de qualité disponible à volonté. Du sel devra également être présent en libre-service et pour les animaux en préparation en vêlage un CMV adapté est nécessaire.

Dans les troupeaux laitiers

Laissées à l'intérieur du bâtiment ou sur une parcelle ombragée proche de l'exploitation, les vaches laitières souffrent de la chaleur. Pour l'instant, peu d'impacts significatifs sur la production laitière en dehors de la qualité cellulaire du lait qui aurait tendance à se dégrader légèrement depuis le 20 août d'après les données laiteries collectées par Alysé.
Les silos d'ensilages sont réouverts ou le foin redistribué depuis plusieurs semaines et les vaches sont revenues à leur ration hivernale de production depuis la mi-juin, sans gros décalage, sauf cas particulier, par rapport à une année normale.
Dans la majorité des élevages laitiers les stocks fourragers avant les récoltes d'ensilages de maïs, composés des ensilages de maïs 2017 et des récoltes d'herbe 2018, étaient corrects.
C'est dans les systèmes « maïs » que la situation est la plus critique. En effet, les ensilages récoltés il y a quelques jours ont, pour la plupart, souffert des conditions climatiques de cet été, leur rendement et leur valeur sont souvent détériorés. Dans ces élevages, les récoltes étant en grande partie réalisées, il est urgent de faire un premier bilan fourrager « quantitatif » de l'herbe et du maïs conservés avec son conseiller. Ce bilan permet de mettre en œuvre rapidement les actions nécessaires pour pallier à un éventuel déficit fourrager cet hiver ou au printemps prochain et préparer les transitions alimentaires :
- Anticipation des réformes,
- Mettre de la paille à l'abri pour alimenter les animaux à moindre besoin cet hiver et réserver les meilleurs fourrages pour les vaches en production,
- Conserver des céréales pour complémenter les rations,
- Augmenter (jusqu'à 50 % maxi) la part d'herbe (ensilage et/ou enrubannage) dans les rations des vaches pour préparer la transition « maïs 2017/maïs 2018 »,
- Acheter du maïs sur pied uniquement pour faire de l'ensilage de maïs grain humide,
- Commander des coproduits « énergétiques » (pulpes de betteraves, corn gluten…). Attention, les achats risquent d'être compliqués et les prix vont monter, envisager plusieurs solutions avec son conseiller et vérifier le rapport « qualité/prix » avant de s'engager.
- Prévoir l'implantation de méteils « précoces » au mois d'octobre en dérobé pour une récolte au printemps prochain.

Pour les génisses, ne pas laisser les plus jeunes animaux sans complémentation, il est même préférable de les rentrer en bâtiment pour les alimenter et les surveiller plutôt que de les laisser dans une prairie dégradée.
Les génisses gestantes ou à mettre prochainement à la reproduction peuvent rester à l'extérieur mais doivent être alimentées pour qu'elles ne perdent pas d'état.

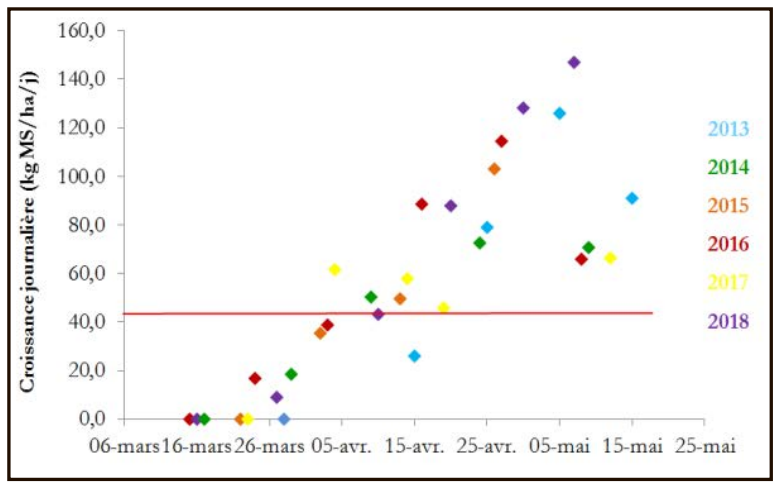
Pour tous les troupeaux

Préserver le potentiel de repousse des prairies est essentiel pour ne pas pénaliser la production de fourrage à venir et si les conditions le permettent de bénéficier d'un pâturage automnal. Ainsi, il est essentiel de ne pas surpâturer les prairies actuellement très courtes, de tout mettre en œuvre pour leur assurer un redémarrage rapide dès les premières pluies et de leur laisser un temps de repousse suffisant. Ainsi, les animaux doivent donc être resserrés sur une parcelle que l'on accepte de « sacrifier ».
En revanche, le fort déficit hydrique a entraîné la mort de certaines espèces prairiales dans le couvert. Un sursemis peut alors être pertinent pour éviter que ces vides ne soient colonisés par des espèces indésirables. On choisira dans ce dernier cas des espèces agressives et rapides d'implantation telles que le ray-grass, trèfle blanc ou encore trèfle violet.

Bien souvent des adaptations seront nécessaires sur le long terme

Face à l'augmentation de la fréquence des aléas climatiques et des périodes de déficit hydrique notamment, des adaptations à plus ou moins long terme semblent nécessaires et inévitables dans certaines exploitations. Parmi elles nous pouvons citer :

• Ajustement du chargement de printemps
Les suivis de croissance de l'herbe réalisés au printemps par la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or mettent en évidence un déséquilibre plus ou moins marqué selon les années entre l'offre en herbe et la consommation avec les chargements habituellement constatés. Le graphique ci-contre montre pour les 6 dernières années la croissance moyenne de l'herbe à l'échelle du département. Avec un chargement printanier de 50 ares/UGB, la consommation journalière est estimée à 41,4 kg MS/j/ha (2 couples mère + veau de 750 kg et 250 kg/ha). Ce chiffre est donc bien inférieur à celui de la production de biomasse journalière. L'ajustement du chargement printanier et la récolte d'une partie de la surface sous forme de fauche précoce (ensilage et/ou enrubannage) sont un bon moyen pour produire plus de stocks fourragers (de qualité), augmenter les performances zootechniques et économiques en affectant des repousses feuillues aux animaux. Le pâturage tournant est également une alternative pour piloter plus facilement le pâturage cependant des adaptations sont aussi possibles dans le cas d'un pâturage continu.



• Prairies temporaires
Les essais menés actuellement à la chambre d'Agriculture de Côte-d'Or montrent que les prairies temporaires peuvent accroître l'autonomie fourragère des exploitations et participer à l'autonomie protéique de celles-ci. Les mélanges graminées et légumineuses sont intéressants pour maximiser la production de biomasse et d'adapter aux aléas climatiques. Dans tous les cas, le mélange d'espèces à implanter se raisonne selon vos types de sols, la durée d'implantation, vos objectifs de production (catégories d'animaux à nourrir et fourrages complémentaires) et le mode de valorisation (fauche et/ou pâturage).

• Substituts au maïs ensilage
Le maïs ensilage est une culture exigeante en eau et dans les sols superficiels les rendements se retrouvent de plus en plus souvent affectés par le déficit hydrique. En élevages allaitants et laitiers, des substituts sont possibles. Les mélanges céréales et protéagineux immatures, semés à l'automne et récoltés au printemps, sont un moyen de sécuriser le système fourrager. Plus la récolte est précoce (pois au stade bouton ou floraison) et plus la qualité sera élevée mais au détriment du rendement. Ce fourrage se destine aux animaux avec des besoins élevés et un maïs peut être implanté à la suite. En cas de récolte plus tardive (céréale au stade laiteux-pâteux), le fourrage est plus équilibré et le rendement important. Un sorgho fourrager peut ensuite être implanté et fournir plusieurs coupes. Enfin, le sorgho BMR a montré de bons résultats dans des essais menés dans d'autres départements et son intérêt serait à évaluer au sein de notre département.



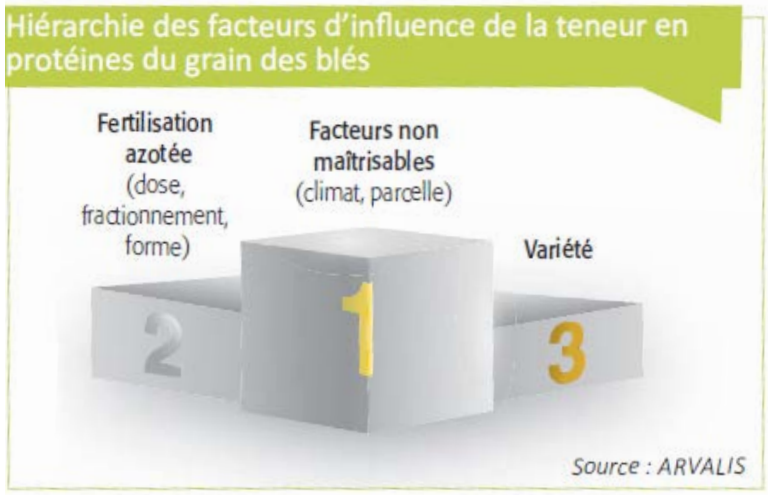


Blé Objectif Protéines (BOP)

Protéines et choix variétal : quel enjeu ?

L'enjeu variétal vis-à-vis de la teneur en protéines, c'est 0.7 point de protéines !

Le choix de la variété a un impact sur la teneur en protéines du grain de blé. Mais ce facteur n'arrive qu'en troisième position après les conditions de culture (climat et parcelle) et la gestion de la fertilisation azotée.



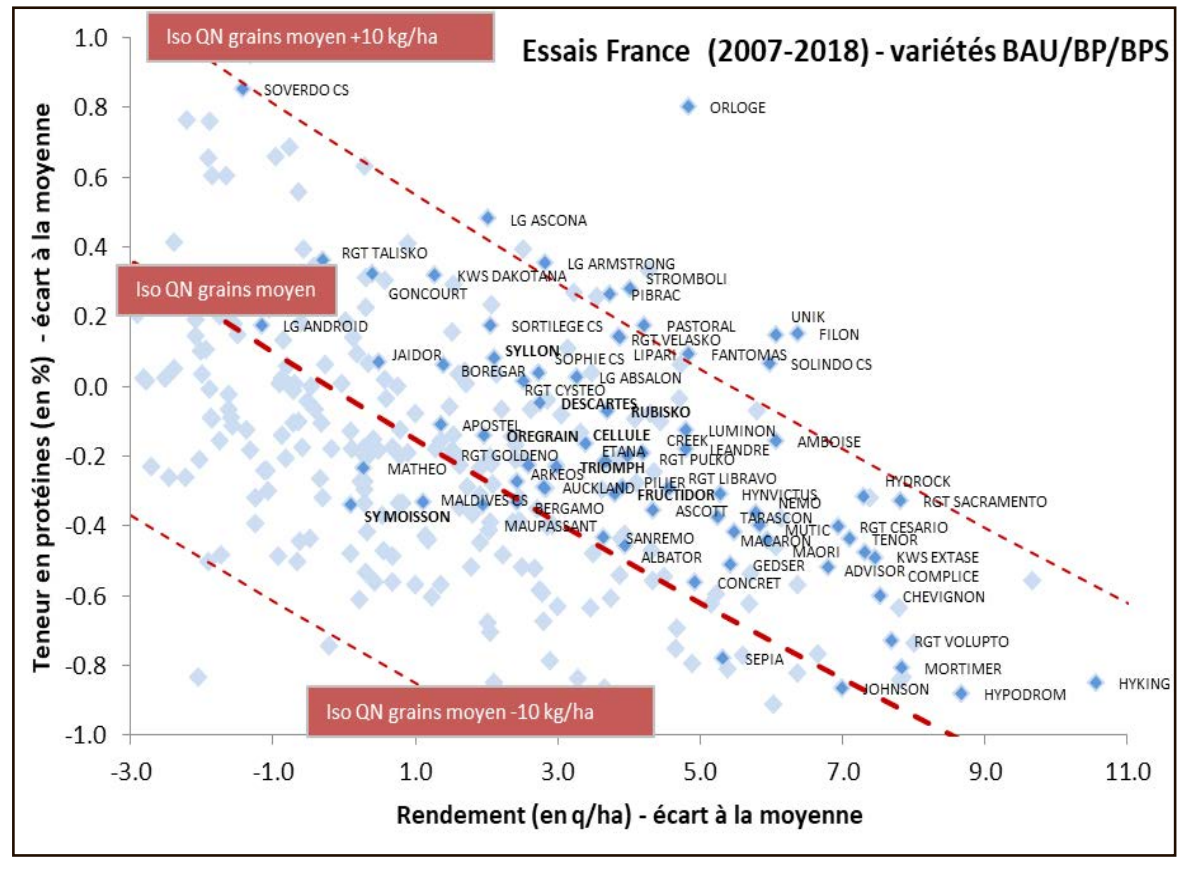
Les protéines se diluent dans le rendement, mais c'est moins vrai pour certaines variétés que pour d'autres.

A niveau de fertilisation équivalent, plus le rendement de la variété est élevé, plus la teneur en protéines est faible. Mais pour un même niveau de rendement, certaines variétés valorisent mieux l'azote et affichent des teneurs en protéines plus élevées que d'autres.

Sur la base de la moyenne de tous les essais Arvalis France de 2007 à 2018:

- Toutes variétés confondues, 5 q/ha de productivité en plus se traduisent par environ 0.3 point de protéines en moins. Positionnés sur la droite de dilution, c'est par exemple ce qui différencie Chevignon et Syllon.
- A rendement équivalent, 1 point de protéines peut séparer 2 variétés. C'est par exemple l'écart observé entre le couple Orloge et Rubisko.

Relation entre le rendement et la teneur en protéines des variétés de blé



Article rédigé par les partenaires de « Blé Objectif Protéines » (BOP) : L. Pelcé & D. Chavassieux (Arvalis), C. Boully (Bourgogne du Sud), M. Pageot (Ets Bresson), JB. Goulier (CA 21), MA. Loiseau (CA89), JN. Herrgott (Ynovae), M. Mimeau (Dijon Céréales), D. Lachaud (SAS Ruzé), A. Petit (SeineYonne), E. Bonnin (Soufflet Agriculture).

L'avis des partenaires techniques du BOP

L'appréciation des variétés ci-dessous concernent leur potentiel de rendement et leur capacité à favoriser une bonne teneur en protéines, qui ne sont pas les seuls critères de choix d'une variété (PS, tolérance aux maladies …).

Appréciation de - - (niveau modeste) + + (niveau élevé)
En italiques et entre parenthèses : nouveautés, à confirmer
En vert variété favorisant une bonne teneur en protéines

Variétés	Inscription	Qualité	Liste BPMF	Précocité épiaison	Rendement	Protéines GPD
ADVISOR	2015	BPS		1/2P	++	+
ALIXAN	2005	BPS	VRMp	P	+	-
APACHE	1998	BPS	VRMp	P	-	+/-
AREZZO	2008	BPS	VRMp	P	-	+
APRILIO	2010	BPS	VRMp	P	+/-	-
ASCOTT	2012	BP		P	+	+
AUCKLAND	2015	BPS		P	+/-	+/-
BIENFAIT	**2016**	**BPS**	**VRMp**	**1/2P**	**+/-**	**++**
BOREGAR	2008	BPS		1/2T	+	+
CALABRO	**2012**	**BPS**	**VRMp**	**P**	**+**	**++**
CALUMET	2014	BPS	VRMp	P	+	+
CELLULE	2012	BPS	BPMF15%	P	+	+
CHEVIGNON	2017	BPS		1/2T	++	+
COMPIL	2010	BPS		P	+	+/-
COMPLICE	2016	BPS		P	++	+
DESCARTES	2014	BPS	VRMp	P	-	+
EUCLIDE	2007	BPS		P	+/-	+/-
FILON	**2017**	**BPS**	**p**	**TP**	**++**	**++**
FRUCTIDOR	2014	BPS	VRMp	1/2T	+	+
FANTOMAS	***2018***	***BPS***	***VOp***	***P***	***(+)***	***(++)***
GONCOURT	**2009**	**BPS**	**VRMp**	**P**	**+**	**++**
GRANAMAX	2014	BPS	p	1/2T	-	+/-
GRAINDOR	2006	BPS	p	P	-	+/-
HYDROCK	2016	BPS	VRMp	TP	++	++
HYSTAR	2008	BP		TP	++	+/-

Variétés	Inscription	Qualité	Liste BPMF	Précocité épiaison	Rendement	Protéines GPD
KWS EXTASE	*2018*	*BPS*	*VOp*	*1/2T*	*(++)*	*(+/-)*
LAURIER	2012	BPS	VRMp	1/2T	+	-
LIPARI	**2017**	**BPS**	**p**	**P**	**+**	**++**
LG ABSALON	2016	BP	VRMp	P	+	+
LG ARMSTRONG	**2017**	**BPS**	**VRMp**	**P**	**+**	**++**
LG ASCONA	**2017**	**BPS**	**p**	**P**	**+**	**++**
MUSIK	2011	BPS		1/2P	+/-	+
MUTIC	2017	BP	p15%	1/2P	++	+
NEMO	2015	BPS	p	1/2P	++	+
OREGRAIN	2012	BPS	VRMp	P	+/-	+/-
ORLOGE	**2017**	**BPS**		**TP**	**+**	**++**
PASTORAL	***2017***	***BP***		***1/2P***	**+**	**++**
PILIER	*2018*	*BPS*	*VOp*	*1/2P*	*(+)*	*(+/-)*
RGT CESARIO	2016	BPS	p	P	++	+/-
RGT SACRAMENTO	GB 2014	BPS	p	1/2P	++	+/-
RGT VELASKO	2016	BPS	VOp	1/2P	+	+/-
RGT VENEZIO	**2014**	**BPS**	**VRMp**	**1/2P**	**+**	**++**
RGT VOLUPTO	*2018*	*BPS*		*1/2T*	*(++)*	*(-)*
RUBISKO	2012	BP	BPMF15%	1/2P	+	+
SEPIA	2017	BPS	VRMp	P	+	-
SYLLON	2014	BPS		1/2P	+	+
SY MOISSON	2012	BPS	VRMp	P	-	-
TARASCON	*2018*	*BPS*	*VOp*	*P*	*(+)*	*(+/-)*
UNIK	***2018***	***BPS***	***VOp***	***P***	***(+)***	***(++)***

Qualité : BPS blé panifiable supérieur, BP blé panifiable - Liste BPMF : VRMp variété recommandée par la meunerie, p panifiable, VOp variété en observation par la meunerie, BPMF15% variété, qui en cumul, ne doit pas dépasser 15% dans les mélanges BPMF panifiables - Précocité : TP très précoce, P précoce, 1/2P demi précoce, 1/2T demi tardive.

Fertiliser au semis

Apporter l'engrais au semis présente de multiples intérêts agronomiques, économiques et logistiques


Photo : Lemken

La fertilisation sur le semoir représente un surcoût à l'achat, mais peut permettre de réduire les doses et le nombre de passages dans la parcelle.

Largement démocratisée sur des cultures à fort inter-rang comme le maïs ou la betterave, la fertilisation lors du semis peut également trouver son intérêt auprès de cultures en lignes comme les céréales. Les constructeurs vont d'ailleurs dans ce sens en proposant de plus en plus de semoirs dotés d'une double trémie et d'une distribution spécifique pour l'engrais. Si les appareils de semis direct ont été les premiers, les semoirs pour TCS ont suivi et une demande croissante concerne les semoirs en lignes traditionnels.

De multiples intérêts

« Lorsque l'on parle d'engrais, il faut distinguer l'azote, très mobile dans la solution du sol, du phosphore et du potassium, peu mobiles », explique Jean-Pierre Cohan, ingénieur en fertilisation chez Arvalis. Au premier abord, il peut paraître peu utile de localiser l'azote, ce dernier migrant au fur et à mesure vers les racines. Cependant, sous sa forme ammonium, l'azote se volatilise facilement dans l'atmosphère. L'enfouissement avec un semoir équipé ou un déchaumeur réduit fortement cette volatilisation, notamment par conditions sèches ou venteuses, pouvant engendrer une économie d'engrais. *« En conditions difficiles, la fertilisation azotée localisée peut profiter à la plante et engendrer des gains de rendements »*, poursuit Jean-Pierre Cohan.

Pour ce qui est des engrais phosphorés et potassiques, leur faible mobilité justifie la localisation à proximité de la plantule. *« Plus la situation est délicate, plus la localisation est valorisée, développe Jean-Pierre Cohan. Par situation délicate, j'entends l'exigence de la culture ou la disponibilité des éléments dans le sol. La pomme de terre, le colza ou encore la betterave font partie des cultures les plus exigeantes, par exemple. Par ailleurs, la disponibilité en phosphore et potasse dans le sol dépend de sa nature, mais aussi de conditions climatiques (semis en conditions très humides ou froides, par exemple) ou sanitaires : l'attaque de parasites (nématodes, piétin échaudage, etc.) peut handicaper l'enracinement et provoquer une carence provisoire induite »*.

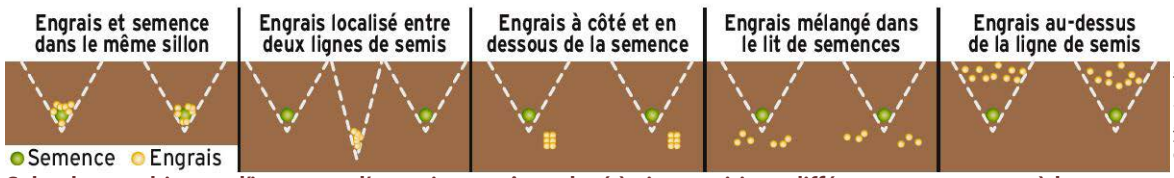
L'équipement de fertilisation localisée représente un surcoût à pondérer avec la surface sur laquelle il sera réellement rentabilisé. Mais Jean-Pierre Cohan fait remarquer que, même si la fertilisation localisée complique un peu la logistique au moment du semis, il génère bien souvent l'économie d'un passage avec l'épandeur d'engrais.

Cinq positionnements de l'engrais

Sans distinguer les systèmes d'implantation, les ingénieurs d'Arvalis ont classé les semoirs du marché en cinq catégories selon le positionnement de l'engrais. Une large majorité de semoirs proposent un positionnement de l'engrais dans la ligne de semis. Cette solution est la plus simple et parmi les moins coûteuses : elle présente cependant le risque de toxicité (brûlure des graines) avec certains engrais très agressifs comme l'urée. *« Cette toxicité n'a toutefois été montrée qu'à des doses d'engrais élevées (150-200 unités d'azote à l'hectare) en orge de printemps*, modère Damien Brun, ingénieur machinisme d'Arvalis, *mais on peut supposer qu'elle est aussi valable pour la plupart des cultures »*.

Une autre solution assez plébiscitée consiste à enfouir l'engrais au milieu des rangs, quelques centimètres plus profond que la graine. Relativement comparable, d'autres constructeurs proposent un positionnement en léger décalage, à 5-7 centimètres sur le côté et 5 centimètres en profondeur par rapport à la graine. Cette dernière solution convient mieux aux cultures à inter-rang assez élevé, puisque l'engrais est plus rapidement disponible. Quelques fabricants proposent de mélanger l'engrais dans le lit de semences de chaque côté de la graine, plus en profondeur. Enfin, d'autres appareils comme l'Easy-drill de Sky se distinguent avec un mélange terre-engrais au-dessus de la graine. Ce système peut également montrer des problèmes de toxicité à fortes doses d'urée.

LUDOVIC VIMOND

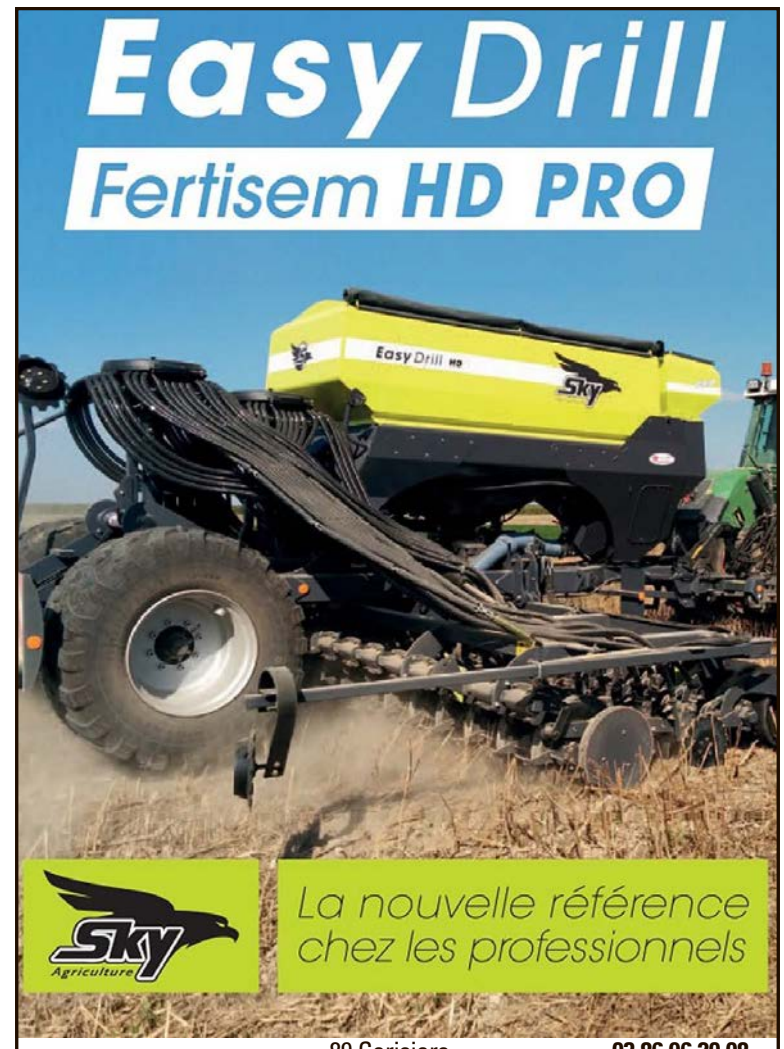


Crédit : Arvalis

Selon les machines et l'interrang, l'engrais peut être placé à cinq positions différentes par rapport à la semence.

Essais Localiser pour réduire les quantités

En stage chez Bonduelle, Arnaud Debruyne, élève-ingénieur à l'ISA de Lille, a testé des dosages d'engrais azoté (60, 90 et 120 unités d'azote liquide/ha) dans six parcelles de haricots, dont une de l'EARL des Peupliers. *« Les trois dosages ont montré des rendements comparables, autour de 15-16 tonnes, avec peut-être de plus gros calibres dans les zones à 120 unités d'azote, résume l'étudiant. C'est ce qu'on cherche à éviter quand on fait de l'extra-fin»*. Alors que les prescriptions de Bonduelle plafonnent à 80 unités/ha, ces essais montrent que la localisation permet de descendre à 60 unités sans impacter le rendement. *« Un système de fertilisation sur un semoir peut être coûteux, reconnaît Arnaud Debruyne. Mais la question se pose tout de même lors du renouvellement de matériel ».*



Ets De BRUIN	89 Cerisiers	03 86 96 20 08
	89 Charny	03 86 63 09 13
	58 Châteauneuf Val de Bargis	03 86 59 31 26
SAS BOUCHERON	89 Lézinnes	03 86 75 63 22
	21 Venarey les Laumes	03 80 97 01 50
	et son agent BSA 89 Cussy les Forges	03 86 33 11 24
OUANNE AGRI	89 Ouanne	03 86 47 65 87


Semoir mécanique CATAYA


Semoir compact CENTAYA


Semoir monograine EDX

GAMME SEMOIR – Venez découvrir les nouveautés

CORMAT
AMAZONE
Chaumont – Dijon – Langres
03.25.02.65.31 - adv@cormat.fr

•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouv

Agrisem Une trémie arrière polyvalente



Photo: M. Portier

Inspirée de la trémie frontale DSF, la nouvelle trémie arrière DSA s'attelle au relevage arrière du tracteur. Disposant de son propre châssis, elle peut recevoir plusieurs types d'attelage (2 points anneau ou boule) pour se combiner à différents outils semi-portés : cultivateurs à dents Agromulch ou à dents vibrantes Vibromulch, déchaumeurs à disques Disc-O-Mulch et combiné dents/disques Maximulch. La trémie est divisée en deux parties disposant chacune d'une distribution inox, permettant de gérer deux semences, deux fertilisants, ou une semence et un fertilisant. Le terminal isobus à écran tactile pilote les distributions en lien avec un radar ou un GPS. Compatible avec la modulation, il supervise un test de débit automatique.

Capacité : 1 600, 2 200 et 3 200 l. Débit : 2 à 400 kg/ha

Aguirre Deux trémies en plus pour les semoirs



Photo: M. Portier

Deux trémies additionnelles de 250 litres sont proposées en option sur les semoirs. Elles disposent chacune de leur doseur offrant un réglage de 1 à 150 kg/ha. La semence, l'engrais ou les microgranulés issus de ces trémies sont mélangés à la semence avant la tête de distribution.

Alpego Un semoir pneumatique plus accessible

Petit frère du Jet-X, le semoir pneumatique Jet-M s'adresse plutôt à la polyculture. Sa trémie est très avancée sur la herse rotative (modèles BE, BF, RM ou RK) afin de limiter le porte-à-faux. Accessible depuis la passerelle centrale, le nouveau doseur à bobines interchangeables (0,8 à 500 kg/ha) est entraîné électriquement, autorisant le démarrage anticipé et la modulation de dose. Les deux têtes de répartitions sont disposées au-dessus de la barre de semis, afin de raccourcir au maximum les tuyaux de descentes et de faciliter leur entretien. La barre de semis se compose d'éléments à monodisques concaves montés sur silentblocs sur deux rangées et bénéficiant d'une pression de 60 kg par élément.

Trémie : 1 000 l. Largeur : 3 et 3,50 m



Photo: M. Portier

Amazone Le Centaya préfigure la nouvelle offre de semoirs pneumatiques

Destiné à terme à remplacer les AD-P Super, la gamme de semoirs pneumatiques Centaya Super débute par un modèle de 3 m de large. En matière synthétique pour gagner du poids, et positionnée très en avant pour rapprocher le centre de gravité du tracteur, la trémie de semence est proposée en capacités de 1 600 ou 2 000 l. Chapeautée d'une bâche enroulante, elle dispose d'une large ouverture facilitant le remplissage par big-bags ou par godet, ainsi que d'un capteur de remplissage.

Électrique, la distribution est positionnée sous la trémie et reçoit différentes bobines doseuses selon la nature de la semence. Elle est régulée par un capteur, au choix GPS, radar ou l'information de vitesse du tracteur.

Accessible derrière la trémie et placée juste au-dessus des éléments semeurs, la tête de distribution dispose de descentes les plus droites et les plus courtes possible. Elle permet de couper une demi-largeur, y compris de façon automatique par GPS, et de réaliser des segments de jalonnage autorisant la fermeture jusqu'à 2x6 clapets, le débit de dosage s'adaptant alors automatiquement.

Amazone a mis un point d'honneur à faciliter l'ergonomie pour l'étalonnage. Un auget de réception se place sous la distribution en le laissant glisser sur un rail, puis est remonté à l'aide d'une cordelette. De même, l'ouverture du doseur, l'actionnement de ce dernier depuis le boîtier TwinTerminal et la pesée (sceau et peson logés dans un coffre à gauche) s'effectuent également depuis le côté gauche du semoir.

Pour la mise en terre, Amazone offre le choix entre les monodisques RoTec Pro et les doubles disques TwinTec (jusqu'à 60 kg par élément), en interrangs de 12,5 ou 15 cm. Mécanique ou hydraulique, le réglage de la pression de terrage peut être adapté au cours du travail, notamment lorsque la nature du sol varie. Le Centaya propose en parallèle un relevage hydraulique de la rampe de semis, lorsque l'opérateur souhaite uniquement travailler le sol sans décrocher le semoir.

Trois terminaux Isobus, Amatron 3, CCI 100 ou Amapad, sont proposés au choix pour piloter le semoir.

Combiné aux herses rotatives KE 01, KX et KG 01, le Centaya peut recevoir en option un semoir GreenDril 200E à entraînement électrique pour l'implantation de petites graines ou d'hélicide.



Photo: L. Vimond



Ets COIGNET
Clamecy 03 86 27 19 38
Ciez 03 86 26 43 28
La Charité/Loire 03 86 70 15 93
FIOUL CHAUFFAGE - GNR - LUBRIFIANTS - GRANULÉS de BOIS


Pneus agraires, camionettes, tourismes, 4x4, motos, PL.
Véhicules atelier dépannage
Vulcanisation à chaud des pneus accidentés

...veautés•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouveautés•

Amazone Un Cataya plus accessible



Photo: Amazone

La version Special du semoir mécanique Cataya se distingue du Cataya Super par sa trémie de 650 l (+ 200 l en option), contre 870 ou 1370 l sur le Super, par un dispositif de mise en terre uniquement proposé en disques Rotec, ainsi que par un entraînement électrique uniquement par la gauche. Pour le moment en largeur de 3 m, le Cataya 3000 Special peut recevoir sept rouleaux différents : Packer (500 ou 600 mm de diamètre), à anneaux trapézoïdaux (500 ou 600 mm), Matrix KW (520 ou 580 mm) ou Matrix KWM de 600 mm.

Horsch Le semoir Pronto NT débarque en France



Photo: Horsch

Bien connu des pays de l'Est, le semoir Pronto NT arrive en France en 6, 8 et 9 m. Ses disques gaufrés montés en quinconce ne travaillant que la ligne de semis et sa rampe de semis à doubles disques TurboDisc en font ses principales caractéristiques. Sa trémie atteint 4 000 litres en version simple cuve et 5 000 l en version double. Un microgranulateur peut éventuellement venir se greffer pour l'apport d'un troisième produit.

Kuhn Espro : des grandes largeurs au mécanique



Photo: Kuhn

Le constructeur alsacien étoffe sa gamme de semoirs avec quatre nouveaux modèles. Repliable, l'Espro 4000 RC (4 m) complète par le bas l'Espro 6000 RC. Il dispose d'une trémie double (60 %/40%) de 4 000 l permettant l'implantation d'une seconde semence ou d'un engrais. Celle-ci est assurée par des coutres devant les roues de rappui à une profondeur indépendante de la semence principale.
Par ailleurs, l'Espro 8000 R complète par le haut l'offre en semoirs en ligne pneumatique. Repliable, il se distingue par une trémie de 5 500 l et par deux distributions et deux têtes de répartition pour alimenter la barre de semis de 8 m.
Pour les agriculteurs à la recherche d'un appareil simple, Kuhn propose les Espro 3000 et 4000 MC. D'une largeur de 3 et 4 m, ces semoirs à double trémie (respectivement de 3750 et 5000 l de capacité totale) disposent d'éléments travaillant le sol, au choix un déchaumeur à disques indépendants CD ou une herse rotative, suivis de coutres à profondeur réglable pour l'implantation de fertilisants et d'une seconde semence. Viennent ensuite la rangée de roues de rappui (900 mm de diamètre) et la barre de semis Crossflex. Dotés d'une double distribution mécanique, ces appareils reçoivent une paroi mobile séparant engrais et semences, selon trois positions, le volume de semence composant pour un tiers, la moitié ou les deux tiers du volume total.

Köckerling Ajustement automatique du semis



Photo: Köckerling

Placé devant le tracteur, le capteur TSM-Iso Connect (Top soil mapper) mesure en direct, le taux d'humidité du sol, la quantité de résidus végétaux et la consolidation du sol. En fonction de ces données et des valeurs minimales et maximales paramétrées par le chauffeur, le système fait varier de manière indépendante la densité et la profondeur de semis sur le semoir Vitu ou Ultima.

Kuhn De multiples combinés de semis



Photo: Kuhn

Les semoirs mécaniques Sitera et pneumatiques Venta peuvent être combinés à trois nouvelles gammes de herses rotatives 1020, 1030 et 1040, ainsi qu'à un nouvel outil de travail du sol, baptisé CD. Conçu sur la base d'un déchaumeur à disques indépendants à 24 ou 28 disques, ce dernier se décline en largeurs de 3 et 3,50 m. Pouvant évoluer jusqu'à 15 km/h, il est doté de deux rangées de disques indépendants crénelés, montés par paire sur des sécurités à plots en polyuréthane. Il reçoit un rouleau Megapacker de 590 mm de diamètre ou un rouleau sillonneur Steelliner de 550 mm.
Déclinées en largeurs de 3 ; 3,50 et 4 m, les herses rotatives 1020, 1030 et 1040 disposent d'un boîtier d'entraînement autorisant respectivement 200, 260 et 320 ch. Les 1020 proposent un réglage manuel de la profondeur de travail et de la barre niveleuse, les 1030 un réglage hydraulique en option et les 1040 un réglage hydraulique de série, ainsi qu'un refroidisseur d'huile. Solidaire du rouleau, cette barre niveleuse peut également être réglée en inclinaison pour un travail plus ou moins agressif.
Les gammes de semoirs pneumatiques Venta 1020 et 1030 sont proposées dans ces trois mêmes largeurs. Elles reçoivent respectivement une barre de semis à doubles disques et Seedflex. Si les modèles de 3 m disposent de série d'une trémie de 1 500 litres (1 800 en option), les autres optent pour une autonomie de 1 800 l de série. Ces semoirs sont pilotés au choix depuis un terminal couleur Quantron S2 ou un terminal Isobus (fonctions UT, TC Base et TC SC).
Le réglage de la pression de la herse de recouvrement et de la profondeur de semis est centralisé. Un bouton à l'arrière de la machine dispense de remonter en cabine lors du réglage de la dose.
Enfin, le nouveau semoir mécanique Sitera 3030 (3 m de large) dispose d'une trémie avancée pour réduire le porte-à-faux et d'un nouveau terminal VT30, dont l'écran tactile couleur permet de surveiller le niveau de semence, la rotation des distributions, mais aussi de gérer automatiquement le jalonnage.

HORSCH, la certitude tranquille de réussir son semis





Fertilisation localisée sur tous les modèles

L'agriculture par passion
HORSCH www.horsch.com

Vos concessionnaires exclusifs :

BOUCHERON SAS
Lézinnes
03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges
03 86 33 11 24

EUROPAGRI
St Clément
03 86 83 02 01
Brienon
03 86 43 07 90

MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise
03 80 35 80 66

DAFP
Toucy
03 86 44 00 77
Venoy
03 86 44 00 19

MALECOT POIRIER Agri
Varennes-Vauzelles
03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan
03 86 76 16 87

•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouv

Kverneland Une cuve frontale pour fertiliser



Photo: Kverneland

Grâce à la gestion isobus, la combinaison de la cuve frontale iXtra Life avec un semoir de précision permet la coupure simultanée de la fertilisation et du semis, y compris rang par rang, à l'aide du GPS. La mise en œuvre permet la gestion de 4, 6, 8, 12, 16 ou 18 tronçons.

Kverneland Des trémies plus grosses sur le monograine



Photo: M. Portier

Le semoir monograine rapide Optima TF Profi SX HighSpeed récemment dévoilé bénéficie de trémies de semence redessinées. Cela permet d'atteindre une capacité de 55 l, soit 5 l de mieux qu'à l'origine et un encombrement réduit de 5 cm en hauteur.

Maschio Gaspardo Un semoir sous pression

Le semoir en ligne dédié au semis direct Gigante se décline désormais dans sa version Pressure. La trémie de 2 850 l sous pression est cloisonnée en option. La graine est ainsi pulsée vers les éléments semeurs, aussitôt passé le doseur électrique à cannelures interchangeables. La conception et les éléments sont inchangés par rapport à la version classique. Le Gigante Pressure est compatible isobus. Largeur de travail : 3, 4, 5 et 6 m - Pression par élément : 250 kg



Photo: G. Coisel

Maschio Gaspardo Nouvelle barre de semis pour le Corona



Photo: Maschio

Le semoir simplifié à double rangée de disques de 510 mm de diamètre, Corona, adopte une nouvelle ligne de semis baptisée X-Force. Cette dernière est constituée de deux rangées de doubles disques décalés de 380 mm montés sur silentblocs. 160 kg de pression sont exercés. Un racleur de disque et une roue plombeuse, tous les deux en polyuréthane s'assurent de la qualité de semis. La trémie est pressurisée. Elle est aussi divisible en deux parties, 2/3 - 1/3, de 2 460 et 1 640 l pour semer et fertiliser par exemple. Le semoir campe sur ses 12 pneus de rappui, situés entre les disques de préparation et la barre de semis, pour les demi-tours. Largeur de travail : 6 m - Distance entre rangs : 12,5 ; 14,5 ou 15 cm - Capacité de la trémie : 4 100 l

Monosem Un monograine 100 % électrique



Photo: Monosem

Sur une base de semoir monograine 8 rangs à châssis TFC2 équipé d'éléments Monoshox NG Plus ME, Monosem implante une trémie fertiliseuse de 1 350 l dotée de 8 sorties avec trappes intégrées. Comme les éléments, ce fertiliseur reçoit un entraînement électrique, ouvrant la voie à la modulation d'engrais depuis le terminal isobus. Les microgranulateurs bénéficient également d'un entraînement électrique piloté depuis la console, pour un ajustement rapide du dosage et une gestion automatique de la coupure sur toute la largeur ou par sections. Ces microgranulateurs adoptent un corps en plastique et un axe en inox plus résistants à la corrosion.

Väderstad Rapid A
Résultats impressionnants en toutes conditions



Väderstad Tempo
Précision inégalée à grande vitesse



Year 2 Warranty VÄDERSTAD

DACHARD SAS www.dachard-sa.com
58 St Benin d'Azy
03 86 60 21 80

MALECOT POIRIER AGRI
58 St. Loup - 89 Ligny le Chatel
03 86 26 24 49

SV-PRO
89 Monéteau - Malay - Grandchamp - 21 Chatillon
03 86 72 09 30

97 CULTIVATEURS SUR 100 RECOMMANDENT VÄDERSTAD

Créateur de solutions pour l'agriculture
Tous types de sols - après labour - T.C.S - semis direct

www.vaderstad.com

VÄDERSTAD

...veautés•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouveautés•

Monosem Contrôleur de semis et terminal tactile



Photo: Monosem

Le contrôleur de semis CS 30 se décline désormais en version Confort, en plus de la Classic, dont elle se démarque par plusieurs fonctionnalités : contrôle de population, de la distance entre graines, du passage d'engrais, de la rotation des microgranulateurs ou encore de la vitesse de la turbine. Une version Premium, encore plus complète, devrait voir le jour prochainement. Au sommet de la gamme, le terminal Isobus Touch Pro fourni par John Deere (propriétaire de Monosem), offre un écran 10 pouces permettant un affichage simultané de plusieurs tâches. Outre son interface plus poussée, il se démarque des autres terminaux Touch et Touch Mini par sa connectivité (2 ports USB 2.0, wifi, 4 entrées vidéo). À noter que l'Isobus Touch Pro n'est pas encore certifié TC-GEO par l'AEF, contrairement à l'ensemble des semoirs monograines Monosem dotés de l'entraînement électrique, donnant accès à la modulation de semis par GPS, mais aussi de l'engrais et des microgranulés.

Monosem Changer l'interrang avec une simple clé



Photo: Monosem

Proposé sur les châssis TFC2 et Monobloc2, dont les roues sont placées à l'avant, le système EasySlide permet par un jeu de glissières et de vis sans fin de translater les éléments semeurs jusqu'à 250 mm avec une simple clé. Il engendre un porte-à-faux supplémentaire de seulement 75 mm et dispose d'un système de verrouillage automatique des éléments semeurs. Une fois l'interrang réglé, les éléments non utilisés sont relevés hydrauliquement. Sur un châssis repliable TFC4, moins d'une demi-heure est nécessaire pour transformer un semoir 12 rangs (45 ou 50 cm) en version 8 rangs (75 ou 80 cm).

Pöttinger Le Terrasem ne travaille que la ligne de semis

Sur les semoirs Terrasem R3, R4, C4, C6, C8 et C9, Pöttinger propose le montage de disques ondulés en lieu et place des disques indépendants. Ceux-ci permettent de ne travailler qu'une bande de terre de 4,5 cm autour de la ligne de semis.

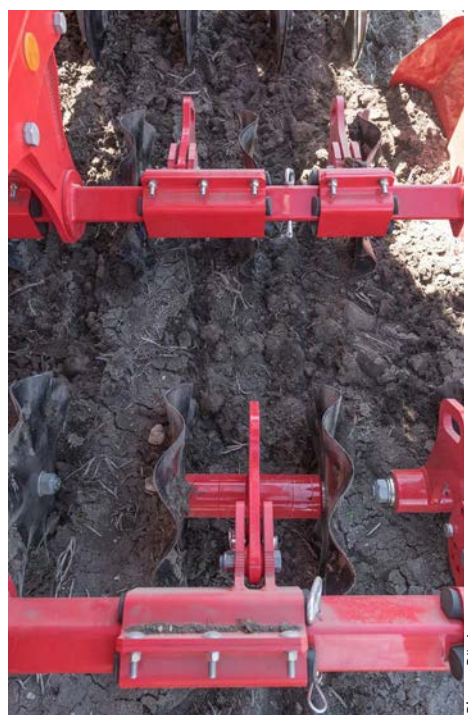


Photo: Pöttinger

Sfoggia Un monograine à deux essieux télescopiques



Photo: M. Portier

Le semoir monograine traîné Vento Smart se distingue par sa trémie fertiliseuse reposant sur deux essieux télescopiques : cette construction permet de s'adapter à différents écartements de semis, en plus de limiter le compactage. Au transport et lors de manœuvres en bout de champ, un des deux essieux se relève. La rampe de semis (fixe ou à écartement variable) reçoit des éléments à entraînement mécanique ou électrique. Celle-ci se replie en hauteur vers l'avant pour limiter le porte-à-faux et la hauteur. Elle peut aussi être remplacée par une rampe de semis en ligne, la trémie recevant alors de la semence. Un microgranulateur pneumatique de 250 l est proposé en option.

Trémie : 4000 l - **Nombre de rangs :** 8 ou 12 - **Interrang :** 70-75 ou 45-50 cm



Chez vos concessionnaires

SARL MANIÈRE	21 Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER-PARAGEAU	89 Toucy	03 86 44 01 08
	58 St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	89 Avallon	03 86 34 18 35
	58 Tannay	03 86 22 11 54
EUROPAGRI Groupe Sureau	89 St Clément	03 86 83 02 01
	89 Brienon	03 86 43 07 90
	89 Tonnerre	03 86 55 05 07

et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09

•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouveautés•

Sly France Une trémie frontale



Photo: L.Vimond

Le spécialiste du non-labour propose une trémie frontale pour alimenter en semences ou en engrais différents outils. D'une capacité de 1 350 l (2 000 l en option), elle peut être en inox et/ou pressurisée. Elle reçoit un simple ou un double doseur.

Sky Trois trémies pour le semoir Maxidrill



Photo: M. Portier

Le semoir Maxidrill série 10 peut embarquer trois produits différents (semences, engrais, microgranulés, plantes compagnes, antilimaces), grâce à la trémie principale séparée en deux et à une petite trémie placée à l'avant de cette dernière. Chacune des trois trémies dispose de sa propre distribution électrique. Les deux rangées de disques indépendants adoptent de nouveaux bras moulés supportant un disque monté sur moyeu sans entretien. L'élément semeur profite d'un nouveau design, améliorant ses capacités en conditions difficiles, avec une pression réglable jusqu'à 120 kg. Sa roulette arrière est amovible pour intervenir en conditions extrêmes. Le Maxidrill intègre un nouveau système de placement des semences et/ou de l'engrais, qui permet de gérer deux produits à deux profondeurs sur la même ligne de semis. Dans le cas d'un semis avec 3 produits, le troisième aura la même profondeur qu'un des deux autres produits.
Largeur : 3, 4 et 6 m - Trémie principale : 3 000 ou 4 000 l

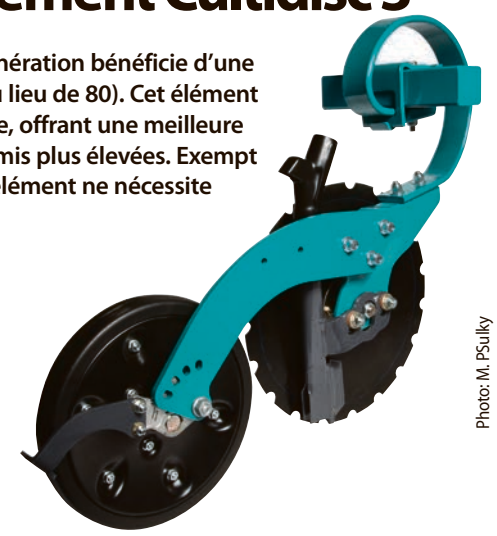
Sulky L'élément TwinDisc simplifie les réglages


Photo: M. Portier

Après le renouvellement du Cultidisc, Sulky étoffe son offre en barres de semis avec l'élément TwninDisc. Montés en décalé (écartement de 12,5 ou 15 cm) sur parallélogramme, ces éléments se composent de deux disques lisses de 320 mm de diamètre, un racleur en polyuréthane entre les deux disques limitant les bourrages. Chaque double disque est suivi d'une roue de rappui. Le réglage centralisé de la profondeur de semis s'effectue au moyen d'une manivelle, la géométrie assurant une pression constante quelle que soit la profondeur. La pression jusqu'à 50 kg s'ajuste sur chaque élément, sans outil, selon 5 positions agissant sur la tension d'un ressort. Exempt de graisseur, le TwinDisc est sans entretien. Montée sur le rouleau de la herse rotative, la barre de semis TwinDisc n'est pour l'instant proposée que sur les semoirs Xeos TF (4 à 6 m) en association avec une trémie frontale.

Sulky Plus de poids pour l'élément Cultidisc 3

Équipant le semoir Xeos Pro, l'élément Cultidisc de troisième génération bénéficie d'une nouvelle lame de ressort offrant une pression jusqu'à 100 kg (au lieu de 80). Cet élément à simple disque et roulette de rappui gagne ainsi en polyvalence, offrant une meilleure aptitude à passer dans les débris végétaux et des vitesses de semis plus élevées. Exempt d'articulation et intégrant un palier de disque graissé à vie, cet élément ne nécessite aucun entretien.


Photo: M. PSulky

Väderstad Le Tempo voit large



Photo: Väderstad

Väderstad étoffe sa gamme de Tempo, semoirs monograine à très grande vitesse. Le nouveau Tempo L 24 est conçu pour une grande qualité de production pour les cultures à petites graines, telles que la betterave sucrière et le colza. Avec un espacement de rangs de 450 à 508mm, il est le plus large semoir de précision à grande vitesse à ce jour. Ce nouveau modèle possède 24 unités d'éléments semeurs et est disponible avec un espacement inter-rang de 450, 457, 500 ou 508mm. Chaque trémie a un volume de 25 litres et le semoir peut être équipé d'une trémie à engrais de 5.000 litres. La distribution breveté PowerShoot prend le contrôle total de la graine, de la distribution jusqu'au sol en supprimant la gravité, les vibrations et le devers, pour obtenir une précision optimale. Le nouveau Tempo L 24 entrera en production en novembre prochain.

AGUIRRE
Semi-direct ou simplifié de 3 à 9 m.
AIRSPEED ASF Fertidrill de 3 à 6 m.
ALPEGO



sarl WALTER
Route de Varanges
21110 Rouvres en Plaine 03 80 79 17 37

Terres de Bourgogne

Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier

Démonstration de charrues déchaumeuses

Pulvé Import 21 se développe dans le désherbage mécanique

Depuis 2010, Christophe Girard, agriculteur à Til Chatel (21) a diversifié son activité en créant Pulvé Import 21, société qui commercialise en exclusivité sur la Bourgogne Franche Comté, quelques gammes de matériels. Si l'aventure a démarré avec les pulvérisateurs AMP et les épandeurs à fumier espagnols Juscafresa, Pulvé Import 21 développe depuis plusieurs années un partenariat avec les charrues déchaumeuses Castillon, fabriquées près de Saragosse, également en Espagne. Fin aout, Christophe Girard a organisé une présentation de ces charrues déchaumeuses sur une parcelle de l'exploitation. Des agriculteurs et techniciens sont venus découvrir le travail réalisé par ces outils, qu'ils soient en conventionnel sur des terres superficielles ou agriculture biologique. Les charrues déchaumeuses retournent la terre sur 10 à 15 cm, enfouissant les



débris végétaux sans effectuer un labour profond. Ce type de charrue a d'ailleurs été acquis lorsque Christophe Girard a décidé de convertir la moitié de son exploitation en agriculture biologique. Le constructeur espagnol propose une gamme de 10 charrues déchaumeuses uniquement portées, de 3 à 12 corps avec labour dans et hors raie jusqu'à 6 fers et uniquement hors raie au-delà de 6 fers. Chaque corps dispose d'un vérin à déclenchement hydropneumatique qui agit sur chaque versoir. La pression du système de sécurité non-stop est réglable depuis la cabine du tracteur pour s'adapter aux différentes terres au sein d'une même parcelle. Ces charrues présentent un dégagement sous bâti de 78 cm. La largeur de travail est réglable en 12 ou 14 pouces et les versoirs sont disponibles en plein ou à claire-voie.

Des professionnels à votre service

Rénovation de toitures (tous types)
• Nettoyage • Anti-mousse
• Revêtement coloré
à partir de 5€ HT/m²
PROTECT-HABITAT
Ludovic Jacquenet - 06 76 03 59 49

L'Eleveur Bourguignon
Équipement de stabulation
JOURDAIN
NOUVEAU
à réserver dès maintenant
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

MALIKA, 28 ANS, CONSEILLÈRE AGRICOLE.
Je propose chaque jour des solutions alternatives aux produits phytos.
BENOÎT, 58 ANS, MAIRE.
Chaque jour, je favorise les échanges et la compréhension entre les agriculteurs et les citoyens.
FRÉDÉRIC, 43 ANS, MARAÎCHER.
J'ai diminué mon utilisation de produits phytos sans pour autant réduire mes revenus.
SANDRINE, 36 ANS, CONSOMMATRICE.
A mon niveau, j'agis en consommant des produits cultivés par un agriculteur engagé et qui préserve mon environnement.

ENSEMBLE,
RÉDUISONS LES PHYTOS POUR UNE AGRICULTURE PERFORMANTE ET DURABLE.

Agriculteurs, collectivités, particuliers, distributeurs, chercheurs, journalistes... tous ensemble, agissons pour une agriculture plus économe en produits phytos tout en maintenant les revenus des exploitants.

Vous aussi, découvrez comment agir sur :
agriculture.gouv.fr/ecophyto et ecologique-solidaire.gouv.fr/ecophyto

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS
Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Agence française pour la biodiversité
Établissement public de l'État
FranceAgriMer

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Laissac 04/09/2018	Bourg-en-Bresse 4/09/2018	St-Christophe-en B. 29/08/2018	National 29/08 au 04/09/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 € →	3,45 € →	3,95 € →	3,83 € ↗
	R	3,35 € →	3,10 € ↘	3,68 € →	3,52 € ↗
	O	3,20 € →	-	-	3,24 € →
Vaches mixte (M)	R	3,25 € →	3,00 € ↘	-	3,25 € →
	O	3,15 € →		-	3,17 € ↘
Vaches lait (L)	O	2,95 € →	-	-	2,91 € →
	P	2,80 € →	2,40 € ↘	-	2,63 € ↘
Génisses VML	U	-	4,20 € →	4,50 € →	4,10 € →
	R	3,25 € →	3,55 € →	3,81 € →	3,57 € ↗
	O	3,20 € →	2,90 € →		3,16 € →
Taureaux VML	URO	2,75 € →	2,60 € →	3,05 € →	2,78 € →

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **04/09/2018**

Effectif total: 420 - Taux de vente: 96%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	
			450-500	-	-	-	-
		U	200-250	3,15 €	3,15 €	3,15 €	
			250-300	3,00 €	3,07 €	3,04 €	-
			300-350	2,75 €	2,93 €	2,84 €	=
			350-400	2,69 €	2,93 €	2,79 €	-0,02
			400-450	2,67 €	2,81 €	2,76 €	=
		R	200-250	2,85 €	2,85 €	2,85 €	-
			250-300	2,87 €	2,97 €	2,92 €	-
			300-350	2,78 €	2,80 €	2,79 €	+0,05
			350-400	2,62 €	2,71 €	2,66 €	-0,02
			400-450	2,66 €	2,67 €	2,67 €	+0,06
	F	U	200-250	2,73 €	3,02 €	2,90 €	-
			250-300	2,73 €	2,83 €	2,82 €	-0,01
			300-350	2,69 €	2,79 €	2,74 €	=
			350-400	2,57 €	2,72 €	2,65 €	-0,04
		R	200-250	2,57 €	2,78 €	2,72 €	-

BROUTARDS : La vente est fluide avec d'avantage d'activité et des cours facilement reconduits. On retient qu'une plus value particulière est appliquée dans les lots de 300 à 400 kgs s'ils sont vaccinés FCO 4 et 8 depuis plus de 60 jours.

LAITONNES : Vente très active dans tout ce qui est vacciné.

Effectif total: 251 - Taux de vente: 90%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	U	300-350	-	-	-	
			350-400	2,50 €	2,63 €	2,56 €	-0,12
			400-450	2,48 €	2,65 €	2,55 €	
			500 et +	2,28 €	2,31 €	2,30 €	
		R	350-400	-	-	-	-
			400-450	-	-	-	-
	F	U	300-350	2,51 €	2,64 €	2,56 €	-0,05
			350-400	2,46 €	2,60 €	2,53 €	-0,09
			400-450	2,28 €	2,53 €	2,43 €	-
		R	350-400	2,25 €	2,43 €	2,36 €	-0,01
			450 et +	2,07 €	2,24 €	2,14 €	-

GENISSES 18 MOIS : Forte demande en sujets < 16 mois et vaccinés depuis au moins 10 jours. Il faut faire quelques concessions pour placer les génisses plus âgées vaccinées tandis que les médiocres non vaccinées se négocient à des tarifs relativement bas

Effectif total: 317 - Taux de vente: 93%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	ÂGE	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
VACHES CHAROLAISES	F	E - 5 ans	2,17 €	2,37 €	2,23 €	-0,012
GÉNISSES - TAUREAUX		E 5 à 10 ans	-	-	-	-
		U - 5 ans	1,95 €	2,13 €	2,03 €	+0,02
		U 5 à 10 ans	1,82 €	2,13 €	1,95 €	+0,04
		U + 10 ans	1,71 €	1,91 €	1,78 €	-0,02
		R - 5 ans	1,73 €	1,94 €	1,89 €	+0,04
		R 5 à 10 ans	1,67 €	1,84 €	1,78 €	+0,04
		R + 10 ans	1,50 €	1,71 €	1,65 €	-0,06
		O - 5 ans	-	-	-	-
		O 5 à 10 ans	1,65 €	1,67 €	1,67 €	-
		O + 10 ans	0,78 €	1,14 €	1,13 €	-
		E 24 à 36 mois	2,23 €	2,95 €	2,39 €	-0,08
		U 24 à 36 mois	1,99 €	2,23 €	2,12 €	+0,04
		R 24 à 36 mois	1,76 €	1,96 €	1,90 €	+0,08
		TAUREAUX				
	M	U + 500 kg	1,66 €	1,68 €	1,67 €	-0,09
		R + 500 kg	1,52 €	1,59 €	1,55 €	-

VACHES / GENISSES 30 MOIS : De forts apports cette semaine en génisses et en vaches par rapport aux semaines précédentes. Les acheteurs sont tous au rendez vous et les transactions sont donc relativement fluides. Peu de changements dans les cours sauf pour les sujets les plus âgés moins bien préparés et parfois trop maigres. Tendance qui stabilise par rapport au marché précédent.

TAUREAUX : Apports médiocres sauf quelques sujets bien préparés. Les cours chutent légèrement à cause de la qualité présenté. Tendance à confirmer dans les prochains marchés

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 03/09/2018

Bovins (290)		
Broutards	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
320 à 400 kg	900 - 1110	2,77 - 2,82
405 à 450 kg	1140 - 1230	2,63 - 2,91
Taurillons d'herbe		
355 à 395 kg	880 - 1010	2,49 - 2,57
405 à 465 kg	-	-
Génisses		
330 à 460 kg (16-24mois)	730 - 1110	2,18 - 2,54
500 à 715 kg (24-36mois)	-	-
Laitonnes		
295 à 365 kg (14-24mois)	800 - 970	2,66 - 2,77
Taureaux		
825 à 1100 kg	1390 - 1940	1,56 - 1,80
Vaches		
Vaches légères	850 - 1100	
Vaches entre deux	1120 - 1300	
Vaches lourdes	1310 - 1690	

Belle présentation en mâles accompagnée d'une augmentation des tarifs dans l'ensemble de la catégorie. 1 seul lot invendu !
Les laitonnes sont toujours recherchées, vente globale à des cours plus porteurs.
En génisses d'export et taurillons les animaux présentés sont plus jeunes (moins de 16 mois) entrainant un placement plus rapide.
Apports toujours importants en vaches mais de qualité plus ordinaire. La demande des acheteurs reste orientée sur les animaux proches de la finition moins présents cette semaine entrainant des invendus.

Prochain marché le lundi 10 Septembre 2018 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 29/08/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 147 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	3,08 €	3,08 €	3,08 €	+0,25
			250 - 300	2,95 €	3,01 €	3,00 €	+0,12
			300 - 350	2,68 €	2,83 €	2,76 €	-0,03
			350 - 400	2,69 €	2,84 €	2,79 €	-
			400 - 450	2,61 €	2,69 €	2,67 €	-0,14
	F	U	250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	2,69 €	2,86 €	2,70 €	-0,06
	M	R	350 - 400	-	-	-	-

BROUTARDS : La vente est plus rapide cette semaine avec des lots homogènes. L'ambiance commerciale semble plus détendue.

LAITONNES : pas assez d'animaux à cette période

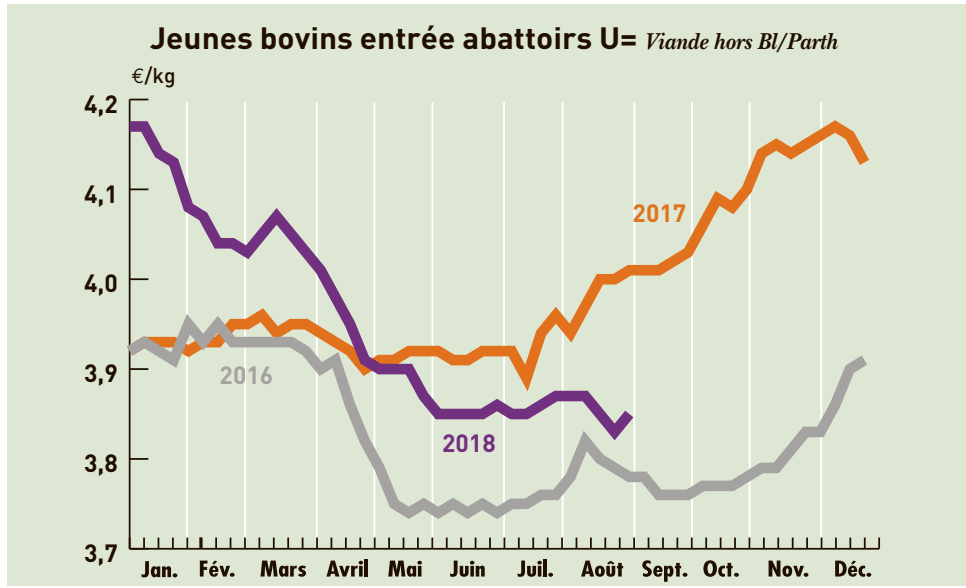
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Centre-Est du 27/08 au 02/09/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,85 €	3,68 €	-			
Races mixte		-	3,37 €	3,37 €	3,37 €	-	
Races lait					-	3,15 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,04 €	3,92 €	3,81 €	3,52 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,00 €	3,90 €	3,81 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,10 €	3,90 €				
Races mixte				3,36 €	3,30 €		
Races lait					-	2,98 €	2,93 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,45 €	4,30 €	4,00 €	3,87 €			

Tendance : faible activité.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 27/08 au 2/09/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,91 €	3,87 €	3,82 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,61 €	4,13 €	3,94 €	3,72 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,05 €	3,93 €	3,78 €				
Races mixte					3,30 €	3,35 €		
Races lait						-	3,01 €	2,95 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,70 €	4,64 €	4,27 €	4,02 €				

Tendances SEM. 36/2018

Bovins de boucherie

Les producteurs de viande sont sur le qui-vive à quelques semaines du sommet de l'élevage. Ils observent avec colère les attaques contre leur profession. Pas une semaine de l'été sans une actualité sur le bien-être animal et de discours qui prônent la réduction de la consommation de viande. Le tout étant alimenté par une frange extrémiste d'antiseptisme, qui s'expose violemment à la vue des familles et des enfants ou qui attaque des boucheries. Le véganisme et les idées qu'ils drainent sont un laminoir qui prend des proportions qui risquent de bouleverser le paysage de l'élevage dans la décennie qui vient. Sur les marchés, la demande se rétracte dans la viande haut de gamme après les concours qui se sont déroulés ces derniers jours avec une activité commerce assez convenable. Le basculement de la clientèle dans le sud du pays entre les aoûtiens et les septembristes se concrétise par un recul de la demande (moins de touristes). Le commerce est un peu plus calme dans les bonnes vaches jeunes Charolaises lourdes. Dans les allaitantes de choix secondaire, la modestie de l'offre permet de tenir les prix. Les tarifs sont stables dans les vaches Frisonnes et Montbéliardes viandées. Le tri reste sévère dans les vaches légères ou en manque de viande. En jeunes bovins, les disponibilités sont réduites, ce qui permet de maintenir les prix à une période de l'année où la demande est plus faible.

Broutards

Même si la modestie de l'offre permet de tenir les prix dans les bons mâles de plus de 400kg, la tendance se durcit dans les plus légers au recul des positions italiennes qui attendent la progression des volumes et une diminution des prix pour les prochaines semaines. Dans les femelles, l'équilibre offre/demande permet une vente encore assez régulière dans les bonnes lourdes à destination de l'Italie.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est équilibré avec des volumes qui sont un peu plus en accord avec la demande. Le marché export dans les gros Montbéliards est plus ferme. Les tarifs se stabilisent dans les Holsteins, Montbéliards et Abondances convenant aux intégrateurs. Les veaux légers n'ont plus de valeur commerciale. Dans les croisés Blanc bleus, ou jaunes, l'offre est souvent de qualité très commune. Cette gamme de marchandise est malmenée, notamment dans les femelles. La vente reste en revanche assez fluide dans les croisés viandés U de conformation.

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 29/08/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 156 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,86 €	2,07 €	1,94 €	-0,02
			5 à 10 ans	1,82 €	2,06 €	1,89 €	-0,03
			+ 10 ans	1,31 €	1,86 €	1,72 €	+0,01
		R	- 5 ans	1,79 €	1,94 €	1,89 €	+0,03
			5 à 10 ans	1,68 €	1,92€	1,79 €	-0,05
			+ 10 ans	-	-	-	-

Beaucoup trop d'animaux non annoncés ralentissent la fluidité de la vente. Cependant, les cours sont encore attractifs pour la saison

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **27/08/2018**

Effectif total: 613 - Taux de vente: 95%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Apports corrects. 97 % de vendus. **Agneaux :** les besoins restent mesurés à quelques jours de la rentrée. Les lots d'agneaux tondus et correctement finis et triés se négocient facilement. Les lots " tout venant" trouvent preneur sous condition de concessions tarifaires.		U	de 32 à 38 kg	3,04 €	3,21 €	3,07 €	-
			de 38 à 44 kg	2,70 €	3,20 €	2,94 €	-
			de 44 à 50 kg	2,62 €	3,18 €	2,91 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,70 €	2,97€	2,93 €	-
			de 38 à 44 kg	2,29 €	2,81 €	2,55 €	-
			de 44 à 50 kg	2,60 €	2,71 €	2,67 €	-

Effectif total: 231 - Taux de vente : 100%

			OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)				
BREBIS : La demande reste bonne, mais les cours retrouvent un niveau plus cohérent avec la réalité après plusieurs semaines de surévaluation artificielle. **Béliers Caprins :** sans changement.	M		(M)	0,82 €	1,15 €	1,03 €	-
	F	U	> 60 kg (F)	1,21 €	1,48 €	1,35 €	-
		R	< 60 kg (F)	0,56 €	1,13 €	0,96 €	
			> 60 kg (F)	0,95 €	1,12 €	1,10 €	-
		O	< 60 kg (F)	0,31 €	0,95 €	0,84 €	-

Effectif total: - Taux de vente :

			AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	U	32 à 38 kg	-	-	-	
		38 à 44 kg	-	-	-	
		> 44 kg	-	-	-	
	R	38 à 44 kg	-	-	-	

Effectif total: - Taux de vente :

			AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux maigres	R	25 - 35 KG	50€	95 €	80 €	-

Effectif total: - Taux de vente :

			CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)				
Caprins	F	O	-	-	-	-	-

Sicagemac (prix au kg vif) *Marché de Corbigny du 03/09/2018*

Ovins : 260	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux maigre	70 - 100	1,94 - 3,06
Agneaux gras	110 - 136	2,28 - 3,18
Brebis	30 - 120	0,63 - 1,46
Béliers	80 - 125	-

Commerce plus actif en agneaux légers à des tarifs qui progressent. Placement plus discutés en agneaux lourds (+ de 44 kg) avec quelques invendus. Cours plus fermes en bonnes brebis.

Prochain marchés ovins le lundi 17 septembre aux horaires habituels.

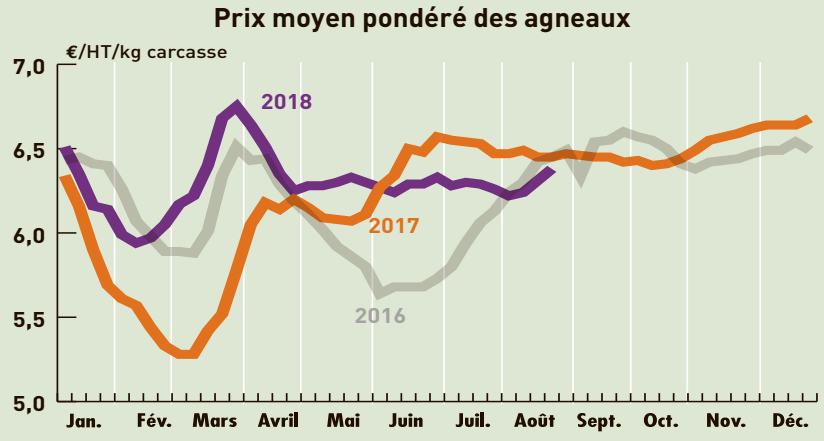
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 27/08 au 2/09/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,82 €	6,25 €
Couvert	16 -19 kg	6,92 €	6,75 €	6,17 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	-	-

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* *Cotations FranceAgriMer du 27/08 au 2/09/2018*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,38 €	6,15 €	2,42 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux de boucherie du 27/08/2018 au 02/09/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,61	6,59	5,88	-	-	-	-
	Var.		-0,01	0,03	-0,05				
	R	6,17	6,35	6,42	-	6,80	6,73	6,60	-
	Var.	-0,12	-0,08	0,11		0,08	0,10	0,10	
	O	-	-	-	-	6,17	6,08	-	-
	Var.					-0,04	-0,14		
3 (couverts)	U	-	6,59	6,66	5,63	-	6,92	6,72	5,96
	Var.		-0,04	0,04	-0,06		0,06	0,04	
	R	6,23	6,40	6,43	5,44	6,82	6,75	6,51	5,93
	Var.	-0,04	0,02	0,07	-0,36	0,05	0,07	0,06	0,37
	O	6,17	6,28	6,23	-	6,25	6,17	6,06	-
	Var.	0,27	0,18	0,02		0,03	=	=	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	-	5,57	-
	Var.								
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone nord : Agneaux : marché stable. Brebis : moins de demande, cours en légère baisse. **Zone sud :** Application du réseau

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

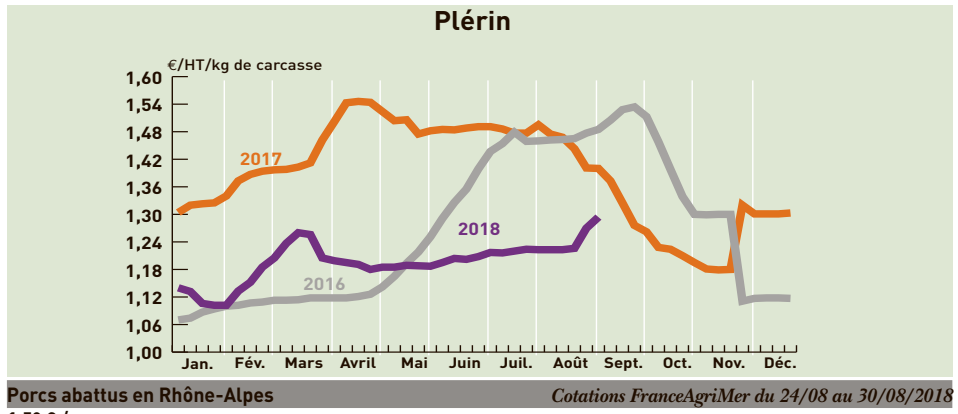
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 03 septembre 2018) : « Marché actif en femelles et plus tendu sur les mâles».

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 588 porcs présentés) *Cotations du lundi 3 septembre 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,294 €**

Plérin



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 24/08 au 30/08/2018*

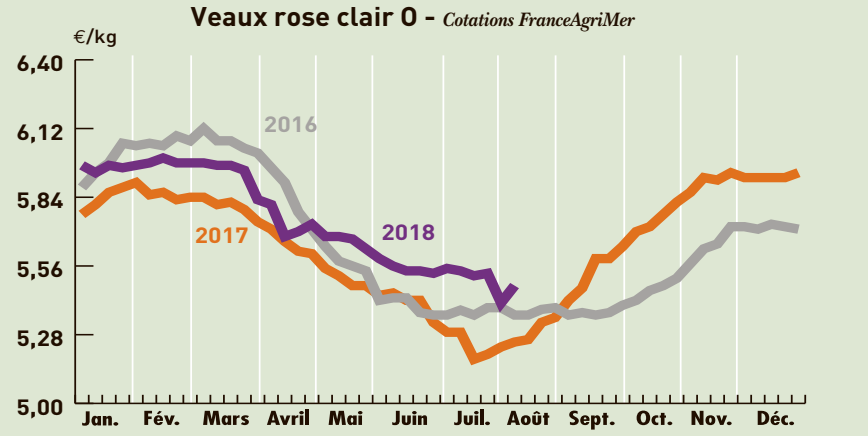
1,50 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 27/08 au 2/09/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,39 €	-	-
U	-	7,15 €	5,95 €	-
R	-	6,07 €	4,58 €	3,80 €
O	-	5,48 €	4,52 €	3,96 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 27/08 au 02/09/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	822	Meilleure demande en veaux lourds pour l'export. Dans les autres catégories les cours sont reconduits..
La Talaudière	540	Vente tres difficile en marchandise inferieur.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	206	2
Femelles	126	=
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	111	- 3,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 27/08 au 02/09/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,60	0,03	1,15 %

Céréales

Marché du 28 Août 2018

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	200	V	C
	fourrager	août-déc	195	V	C
Nord Côte d'Or	meunier	août-déc.	200	V	C
	fourrager	août-déc.	195	V	C
Aube/Yonne	meunier	août-déc.	196	N	C
	fourrager	août-déc.	192	N	C
ORGE FOURRAGÈRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	62-63 kg/hl	août-déc.	195	N	C
Sud Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	5 d'août.	190	N	C
Nord Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	6 d'août.	190	N	C
AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube/Yonne	48-50 kg/hl	août	180	N	C
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	-	-	-
SEIGLE PANIFIABLE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or		-	inc.		C
MAÏS — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		août-sept.	189	N	C
MAÏS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		oct.-déc.	184	N	C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire		-	-	-	-
GRAINES DE SOJA — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Saône et Loire	-	-	-	-	-
POIS — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	-	-	-	-	-
Yonne	-	-	-	-	-
Aube	-	-	-	-	-
POIS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	fourrager	août-déc.	215	N	C
Yonne	fourrager	août-déc.	215	N	C
Aube	fourrager	août-déc.	215	N	C
Luzerne déshydratée — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	-		-	-	-
Pulpes de betterave — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	-	-	-	-	-
Pulpes de betterave — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	-	-	-	-	-

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Valtra T130, 6000 h, relevage avant + porte masses pont avant et cabine suspendus. Benne Maitre 14T essieux suiveurs anti cabrage 23m3 pneus 50 60 22,5
✆ 06 84 25 80 81

38 - Vds Troupeau de moutons Préalpes du sud 25 agnelles 25 brebis, 1 bélier sélection génotype de 2 ans
✆ 06 88 35 36 22

39 - Vds Renault 461 S de 1981 avec ou sans chargeur av. Mayeux - cabine - 5 500 h - t.b.é. Photos par la poste sur demande
✆ 06 56 80 68 07

Travail sol

38 - Vends matériels presse - charrue - semoir - remorque, prix : 3000 euros.
✆ 06 14 56 33 51

Récolte

73 - Vends ensileuse portée 1 rang Claas, bon état.
✆ 06 64 98 17 16

84 - Vends calibreuse à cerises Calibrex longue avec tapis de tri : 9 000 euros à débattre.
✆ 06 09 11 81 83

Irrigation

89 - Constructeur puits, forage, curage de puits, pompage, - RECHERCHE d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 2301)
✆ 03 86 55 98 85
06 86 01 50 99

Cave

01 - Vds réchauffeur de cuve à bain marie tout inox + vanne axiale inox pour pressoir Bucher 3 hl RPO.
✆ 04 74 35 82 48

Agri. divers

01 - vend charrue Kuhn Master 112 4 corps NSH (soc neuf) dégagement 70/90 roue de régulation pivot 600 a pneu, roue de transport suspension de 540 attelage avec chap prix 12500ÐHT/de avril 2013 semoir engrais Khun type MDS901 1800l de oct 96 prix 600ÐHT /herse rotative Khun type HRB 302D 3m rouleau maxi packer relevage avec semoir nodet BS3V 21 soc passage de roue eléctrique prix 3500ÐHT /herse a dent 4.20m repli hydro prix 600ÐHT/ pulvérisateur Berthoud 800l treuil pour rampe de 12m commande élect prix 600ÐHT /chizel Carre 7 dents roue de jauge prix 600ÐHT cause retraite
✆ 04 50 42 08 99

10 - VENDS semoir Monog Nodet gougi PN2, 6 rangs, 3 m., disc. C T B M, 1 300 euros HT, - sèch. tabac Muller fuel 3 rangs, 23 m3, - selètes pour semi-remorques, - godet fumier croco Riman 2.20 m., 1 000 euros HT, - 2 désil. Lucas 4 000, semi-portées, - pièces mot. MF 835, Perkins AD3 152, rel. hydro, PPE inj Lavalète, 200 euros, - Renault 4, 2 places sans carte grise pour pièces (réf. 350D)
✆ 03 25 70 01 68 après 21 h

18 - Vends tracteur MF 2640 - tracteur Clas arion 460 + chargeur Mailleux T412 - coupe moisson Case 825 + 1030.
✆ 06 09 76 64 97
ou 02 48 76 39 02

18 - Vends, désileuse pailleuse Agramix 600, 2.000 euros. Cause retraite.
✆ 06 42 45 52 97

21 - VENDS pulvérisateur Hardi 12 m., TBE, - remorque 7 T. Duchesne, - charrue simple 5 socs non stop, - vis à grains diam. 90 (réf. 2902)
✆ 06 98 38 19 62

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres.(réf. 350B)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vds ancien élévateur D modèle DVHM1622 Desta sur pneus LEV H3 3 m dans état moyen 1400 euros sans TVA - Epandeur engrais KUHN 600 2 ass + agitateur TBE 1200 euros
✆ 06 03 95 64 56 ap 17 h

38 - Vds cse erreur et surplus poutres + chevrons + 10x10 + 10x8 planches 20x27 + 30 mm liteaux + vauliges + madriers 20x6 le tt neufs jamais srvie + 1 char et tombereaux bois pr déco + 4 pneus nege pr Renault 19.
✆ 06 85 88 63 37
ou 04 76 59 25 39
le soir ap. 18h

38 - Vds combiné de semis herse alternative Kuhn HA3000 semoir Amazone + tracteur John Deere 2120 moteur hs.
✆ 06 89 38 52 90

38 - Vends charrue monocoque attelage 3 points et faucheuse Mc Cormick pr tracteur 135.
✆ 06 44 85 60 89

38 - Vds semoir Nodet 19R béta. prix 600 euros, moulin farine Law, broyeur à fruits recherche table triiage.
✆ 04 76 93 51 07

39 - Dispo livraison assurée vds andaineur Kuhn double 6m pneus ballon andainage latéral vibroculteur Kongskilde 5,70m avec herse peigne, remorque routière Tournier 2 essieux ch utile 1400kgs avec ridelles, semoir état neuf Monosem NG+3 à disques à 0.75 micro, ferti, disques maïs, tournesol, colza, disques à colza pour nodet PN II ou Kuhn, semoir Vaderstad rapid 400 PN 4m repliable à 3m à disques, tass avant, roues à crans, semoir Aguire simplifié 3m PN porté (peu servi), cellules à grains privé 60 à 80T avec fond conique (sert autant pour ventilation que pour vidange) avec vis de reprise et ventilateurs, 4 cellules démontées privé 80T, 2 en tôles ondulées et 2 en tôles plates bas prix, 2 tracteurs Ford 2 RM 75 CV avec chargeur Quique 3 vérins surélévateur à balles (élève et pince jusqu'à 5 hauteurs de balles rondes) marque Altec avec roues étroites 9/5/48 et jumelage 9/5/48 bas prix, ensileuse à maïs porté 1 rang mengelé pour affouragement journalier, 2 pneus 7,50 X 16 AV tracteur état neuf, plusieurs lots de tuiles mécaniques, hangar en bois couvert en tuiles pour voiture, etc multi-usage, tarière diam 400 sur 3 points sur prise de force, cover crop 24 D lobés état neuf Quivogne et recherche remorque à affouragement (ratelier) 3 à 4 m corberon cmc ou autres, épandeur Brochard de particulier type dragon 1700, 2 hérissons verticaux chaines carrées 10 X 12. Vds charriot élévateur Clark diesel, pulvé traîné 2200 L 21 m Berthoud, tonne à lisier 4000 L pour tonne à eau ou engrais liquide bas prix, étagères avec tiroirs compartimentés bas prix, pelleteuse Mecalac 11 CX avec accessoires très belle, vis à grains sur charriot Salva 10m repliable diam 150 et vis portatives Denis diam 240 longueur 9m et diam 160, diam 125 et 100. Laisser message je vous rappelle.
✆ 03 84 70 02 77

42 - Vds épandeur fumier 5T avec échelettes, ratelier B L.
✆ 04 77 76 26 98

58 - ACHETE tracteurs agricoles 4 RM en panne, épave ou brulé, - Chariots élévateurs ou engin TP (360A)
✆ 06 38 78 36 28

84 - CHERCHE MF 152 avec vitesse rampante + dérouleuse plastique.
✆ 06 13 24 23 15

84 - Vends bac à raisin B.E. : 200 euros, charrue tourne-oreille monosocle B.E. : 250 euros.
✆ 04 90 34 53 87 HR

Véhicule

Utilitaire

73 - Vends camion bétaillère Scania 19 t 14 bovins cause cessation, renseignement et photo sur demande 12 K euros
✆ 06 58 24 56 21

Quad

69 - Vds QUAD TGB AVENGER 400 – 2008 – 5600 km Très bon état, homologué route, attache remorque Révisé fin 2017 – courroie transmission neuve 2900 Ð à débattre.
✆ 06 86 73 40 28

Achat-Vente

Récolte

21 - Recherche foin et regain balle carrée paiement comptant
✆ 06 83 03 36 86

21 - Recherche paille balle carrée paiement comptant
✆ 06 84 27 13 81

26 - Vds coupe bois sur pied (chêne et autres) sur 2 parcelles à Margès 1.5 ha environ prix à débat.
✆ 06 87 51 48 38

38 - Vds récolte de châtaignes gréffés en pleine production 600 à 1000 kg à ramasser sur place, faire offre :
✆ 06 83 48 17 25

39 - Vds paille blé orge colza foin de qualité liv camion remorque
✆ 06 73 92 81 55

42 - Vds maïs ensilage, foin, foin de luzerne et enrubannage.
✆ 06 82 29 74 85

69 - Vends maïs ensilage secteur Mts du Lyonnais.
✆ 06 82 65 65 18

69 - Vds 4 hectares joli maïs ensilage à St Martin en Haut.
✆ 06 14 47 76 18

70 - Agri vend livre paille foinde qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

71 - Achète foin ou maïs enrubanné.
✆ 06 79 26 62 35

Fourrage

01 - Vds GERMAGNAT maïs à ensiler 3.30 HA, maïs vert épis fait.
✆ 06 73 43 54 50

01 - Vds maïs à ensiler 25 ha d'une même parcelle canton Montrevel en Bresse
✆ 06 74 18 42 54

18 - Vends paille orge et blé + foin de prairie de qualité, bottes rectangles, par camion remorque complet, départ du 18, tarif selon distance.
✆ 06 03 07 54 83

18 - Vends foin, récolte 2018, bonne qualité, possibilité livraison.
✆ 06 10 78 30 21

18 - Vends enrubannage RGI, foin de prairie, BR. Livraison possible.
✆ 06 09 76 64 97
ou 02 48 76 39 02

18 - Ach. et vds paille et foin, extra, tout tps en cam/rem plateau. Ets Reybier.
✆ 06 08 53 16 44

38 - Vds 3e coupe de luzerne sur pieds 24 Ha à St Quentin Fallavier, à débattre.
✆ 06 83 48 17 25

Propriété

38 - Part. cherche vieille mais. av terrain et/ou grange à réparer, laisser message :
✆ 07 64 55 62 13

Terrain

38 - Pour installation cherche terrains ou exploitation étudie toutes propositions Drôme ou Isère.
✆ 06 89 44 75 22

Divers

01 - Recherche pièces jeep willys ou épave et minipelle hs.
✆ 06 84 26 47 65

07 - Mr Franck : le plus grand voyant Medium guérisseur expert retour affectif de l'être aimé, désenvoutement, protection, chance aux jeux,etc...travail sérieux et efficace
✆ 06 03 27 81 28

69 - Vends serre BN 8x50 à démonter - DAL Inox lait + poudre TBE - Cultipacker 2,50 m.
✆ 06 75 04 16 27

74 - Vends banques alimentaire, bon état de marche, pour magasin fermier.
✆ 07 67 00 89 24

Location

Agricole

01 - Loue local 780 m2, hauteur 3m50 en 2 salles zone agricole
✆ 06 88 07 82 70

39 - Recherche terrains agricoles toutes surfaces, étudie toutes propositions. Départements 39 - 71 - 21 - 70 - 01 -25
✆ 06 37 11 44 12 ou
06 14 96 44 35

Offre

Emploi

01 - La commune de Saint Jean de Thurigneux recherche un agent d'entretien polyvalent contractuel pour une durée d'une année renouvelable à raison de 20 heures par semaine. Ses missions : entretien des espaces verts, arrosage, tonte, bonnes références en taille de végétaux, sécurité scolaire, astreinte neige, proximité. Poste à pourvoir au 17 septembre 2018. Envoyer lettre de motivation et cv avant le 3 septembre 2018 à Monsieur le Maire de Saint Jean de Thurigneux 59 place de l'Eglise 01390 Saint Jean de Thurigneux
✆

21 - RECHERCHE salarié agricole polyvalent, conduite et mécanique, 10 kms Nord Dijon, CDI (réf. 3601)
✆ 06 31 55 83 90

25 - Fromagerie Le Narbief-Le Bizot cherche salarié possédant permis poids lourds.
✆ 07 57 50 29 10

26 - ETA rch chauffeur moissonneuse batt, tracteur tout travaux agricoles Exp souhaitée
✆ 06 81 40 13 54

ESPACE Affaires

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

remorques Lambert
ALLIANCE
Présent au SPACE
Remorque Lambert 32 T PTC
Tridem Suiveur – Roues Kargo Radial – Année 2018
24 700 € DEMO Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
SPACE HALL 1 stand B10
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
ABREUVOIRS OU MANGEOIRES SUR ROUES, GALVANISÉS
(ENVIRON 2800L) - 1.2M X 6.0M
PRÉSENT AU SPACE DU 11 AU 14/09, HALL 7 STAND A04

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
03 69 35 30 30
www.beiser.fr
DESTOCKAGE TOTAL
Jusqu'à épuisement du stock
Uniquement valable sur une sélection de produits
-30% + montage offert
SAS PRÉVENTIF MOBILE EN KIT - 8 M³
> SAS isolé et équipé
-40% pour 2 achetés
10 PLACES
KIT MATELAS COMPLET POUR LOGETTES ÉPAISSEUR 50 MM
Valable uniquement sur les produits en stock et signalés d'un macaron sur www.beiser.fr
BEISER RECRUTE !
Vous êtes retraité mais vous recherchez une activité rémunérée ?
Contactez-nous et rejoignez l'équipe !

EUROTECHNICS AGRI
GOIZIN JEAN-BRU SUIRE
SUIRE
BROYAGE
ÉLEVAGE
FABRICATION FRANÇAISE
Tél : 05 49 80 29 20
info@eurotechnics.eu
www.eurotechnicsagri.eu

PORTES OUVERTES d'élevage

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018
EXPOSITION VENTE
REPRODUCTEURS CHAROLAIS à Perrigny – 71- ISSY L'EVEQUE
- **BAUDIN François (HBC) – 06 87 57 81 81**
- **EARL BUTEAU (HBC) – 06 22 33 68 46**

Garanties sanitaires - Livraison assurée - *Le meilleur accueil vous sera réservé*

PORTES OUVERTES
Vendredi 21
et samedi 22 septembre
Olivier VIEUX
Chérault - 58270 St Benin d'Azy
07 86 72 80 09
VEAUX de l'année - TAUREAUX adultes et 18 mois
élevages HBC, IBR A, TGS
Le meilleur accueil vous sera réservé

GAEC de CHANAUX
Didier et Nadine Poupon
PORTES OUVERTES
14, 15 ET 16 SEPTEMBRE
Veaux reproducteurs charolais NI
CHANAUX - 58170 FLETY
A 10 km de Luzy
06 19 55 14 20 - 06 29 16 46 90



PORTES OUVERTES
Vendredi 21
et Samedi 22 septembre
taureau 18 mois, veaux de l'année, qualification IBR A HBC ou non
Gaec PAUTET
Le Bois Gizet - 58170 Savigny Poil Fol
03 86 30 85 24 - 06 13 33 44 38
06 09 40 50 63

EARL BERGER
Stéphane vous ouvre ses portes les
14-15-16 Septembre
à Lenteur 58250 Ternant
06 25 72 20 74 06 03 61 72 87
Exposition au prés de taureaux charolais, veaux qualification IBR :A-TGS

PORTES OUVERTES **28, 29 & 30 SEPTEMBRE** AVEC LES ÉLEVAGES

Gaec SAVRE	Domaine Fleury - 58300 Decize	**06 89 28 18 82**
Scea RAYMOND JC et S	Villecourt - 58300 Decize	JC **06 81 06 35 07**
		Sophie **06 87 47 38 99**
Earl BAUDOT RAYMOND	Villecourt - 58300 Decize	**06 80 20 55 39**
Gaec TOUILLON MOIRON	Le Grand Saisy - 58300 Decize	**06 19 82 08 94**
Pierre BERNARDET	Crécy-les-Forges - 58300 Decize	**06 16 63 93 25**

PORTES OUVERTES
21 et 22 septembre
2 élevages bovins limousins HBL
GAEC DESCOMBES - Boucansaud
71300 MARIGNY - 06 32 55 74 51
Bernard THERVILLE - Serles
71300 GOURDON - 06 20 55 81 02
Présentation des élevages, vente repro. de l'année et 18 mois



Votre spécialiste en matériel d'élevage
SARL CHAPUIS FRÈRES
21450 St Marc sur Seine - Tel 03 80 93 22 28 - Fax 03 80 93 20 33
Site: www.chapuis-freres.fr

RECRUTE UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Mission
Assurer les montages, dépannages et l'entretien des machines à traire et robots, des secteurs 21, 10, 89.
Compétences requises
Bac+2 électrotechnique / électromécanique
Une formation ou expérience en maintenance (BAC ou BTS MEI/MAI) serait appréciée pour répondre aux exigences techniques de ce poste.
Poste à pourvoir immédiatement.
Salaire à négocier selon diplômes et expérience.

Pour tout complément d'information, contactez Caroline ou Alexis au 03 80 93 22 28
mail à chapuis.freres@wanadoo.fr
DeLaval

38 - Stage - Exploitation bovin lait et noix propose stage.
✆ **06 73 98 72 73**

69 - Gardiennage belle propriété campagne Beaujolais ch. ménage jeunes retraités logt gratuit contre entretien parc, réf., Écrire pour Rens. : pacofierens@hotmail.com
✆ **0032 475 98 90 46**

69 - Pépinière Nord Rhône recherche pour sept. employé ou personne issue du monde agricole, CDD puis CDI.
✆ **04 74 09 99 99 ou pepiniere.imbert- wanadoo.fr**

71 - Domaine familial St-Amour, recherche coupeurs motivés pour 8 à 10 jrs début sept, nourris midi, casse croute offert, tarif préf.
✆ **06 88 27 91 57**

71 - Domaine viticole région Mâcon, cherche salarié ou couple pour CDI, expérience souhaitée.
✆ **06 10 72 13 18**

73 - Exploitation bovins lait zone Beaufort cherche apprenti ou salarié CDD.
✆ **06 85 31 41 27**

74 - Ferme polyculture élevage, 90 VL + suite, AOC Reblochon, recherche salarié polyvalent et motivé, temps plein, septembre 2018.
✆ **06 42 40 41 54**

74 - Ferme pleine expansion offre emploi à resp. vacher-conducteur divers (spl souhaité). CDI bonne rémunération.
✆ **06 08 53 93 69**

89 - RECHERCHE salarié dynamique, impliqué et sérieux. CDI, polyculture élevage. St Fargeau. (réf. 360B)
✆ **manager@guilliens.com - 06 60 72 36 20**

Service

73 - Cherche à reprendre activité forestière, déneigement ou autre.
✆ **02 54 71 08 56 ap 20h**

Mariage

Rencontre

42 - Dame 55 a. aimant campagne souh. rencont. Mr pour rompre solitude et peut-être vie à deux.
✆ **Ecrire à Paysans de la Loire - annonce n°757 - BP 30031 - 42272 Saint-Priest-en-Jarez cedex**

Animaux

Bovin

01 - Vds 2 vaches tarines + veaux +1 génisse et 1 taureau de 18 mois castré
✆ **06 87 41 63 22**

01 - Vds cause retraite vaches prêtes au lait - génisses - Prim'Holstein CL indem IBR + exploitation laitière 475000L de quota + volailles
✆

07 - Vends mâle Limousin né le 31.01.2017 écorné docile manipulé au licol TGS INDEM IBR livraison possible
✆ **06 75 86 11 08**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : 3 mâles (18 mois), père Artois, Hamel, Cabar P et 2 génisses pleines de Cabar P et Exotic P, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 2803)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage HBC Vends 17 taureaux 10 – 12 mois dont 10 pour vaches père Devred, Chabal, Cluedo et Vigny, 7 pour génisses père Artois, Calogéro, Caramel et Dumas , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 350F)
✆ **06 15 28 77 63**

42 - Vds 7 génisses Limousine 7 mâles. Pièces de tracteur, tracto-pelle MF, divers matériels.
✆ **06 41 48 64 55**

42 - Vds 10 taureaux charolais 18 mois, 30 taureaux 10 mois HBC, Gaec Lapendery.
✆ **06 33 45 64 39**

58 - VENDS 1 taureau LIMOUSIN, origine insémination, fils d'Anecdote né octobre 2016. (réf. 350C)
✆ **06 16 07 54 55**

69 - Elev. Limousin vds cause réduc cheptel 1 taureau 4 ans – 4 vaches suitées 2M+2F + 4 veaux reproducteurs dont 1 homozigothe. Le tout inscrit calme docile et tte garantie sanitaire. Prix raisonnable. Poss Livr.
✆ **06 82 22 56 77**

69 - Vds 1 génisse vosgienne à terme le 17/09/2018.
✆ **06 59 69 36 62**

71 - Choix de repros mâles Limousins 1 an, HBL, mixité lait, finesse, EARL Limouzen, Milly-Lamatine.
✆ **06 86 83 84 64**

71 - Vds 60 taureaux 18 mois, repro, HBC, TB qualité et origine, ss prétention très bon lot, liv possible. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**



71 - Vds cause cessation génisses charolaises, terme 01/10, 1 taureau Aubrac et 1 charolais, IBR A.
✆ **06 88 16 04 97**

71 - Vds taureaux limousins, 16 mois, ind., IBR, fin OS, vêlage facile, calme.
✆ **06 45 27 64 40**

71 - Vds 9 génisses holstein gestantes, de sept à oct, cause cessation, NG84, TBO Bovec et Semex. Elevage Alain Bonnet.
✆ **06 84 51 71 10**

74 - Vends génisses pleines et 1 taureau charolais 16 mois FCO et IBR ok
✆ **06 19 33 56 77**

89 - PROPOSE génisses AUBRAC pleines (vêlage décembre) ou prête à saillir, bonnes origines issues du berceau. A réserver pour l'automne mâles reproducteurs, parents qualifiés, bonne souche avec lait, facilité de naissance et viande. IBR A. TGS. Emmanuel Hivert - Sceaux (réf. 240A)
✆ **06 38 83 04 06**

Ovin

42 - Vds béliers Suffolk pure race, nés en mars 2018 pour la reproduction.
✆ **04 77 50 16 96**

73 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

73 - Vends béliers Hampshire 7 mois inscrits et pas arr/arr suivi sanit.
✆ **07 70 61 84 26**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Chien

38 - Vends 1 chien mâle de 1 an, débouré spécial bovin, très bon instinct troupeau. Siret : 538 865023 00013. Puce : 250 268 501 112 56 30.
✆ **06 76 88 73 35**

74 - Vends une portée de Border Collie, nés le 06/06/18, sevrés, 3 mâles et 3 femelles. Siret : 796071868 00023. non lof. puce mère : 250268730121422.
✆ **06 81 57 34 42**

Viticulture

Vendanges

69 - Cherche conducteur de tracteur pour les vendanges du 8 au 18 septembre à Quincié en Beaujolais.
✆ **06 11 74 10 13**

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

SOCIETE DE GESTION ET DE RECHERCHE DANS LA BRASURE TENDRE

Société par actions simplifiée
au capital de 454.300 euros
Siège social
6, boulevard Georges Clemenceau
21000 Dijon
519 070 395 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2018: Monsieur Patrice LOFFROY a démissionné de son mandat de co-commissaire aux comptes suppléant, et il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL213621686

NOMINATION

MODIFICATIONS

LOUIS MAX
SA au capital de 8.259.144 Euros
6, rue Chaux 21700 Nuits Saint Georges
391 539 756 RCS Dijon

Aux termes du Conseil d'Administration en date du 13 juin 2018, il a été pris acte de la démission de Monsieur Felipe DAELLI de ses fonctions de directeur Général Délégué.

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité d'Administrateur Monsieur Felipe DAELLI demeurant Street Slobode bb - Sveti Stefan (Montenegro).

Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL213622332

TRANSFERT DE SIÈGE

GESTIONDAPPELS.COM

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 22, Boulevard de la Défense
21000 DIJON
482 111 853 R.C.S. DIJON

Aux termes de la décision de l'associé unique du 11 juillet 2018, le siège social a été transféré à AIX LES BAINS (73100), 6, Rue Bonaparte à compter du 11 juillet 2018.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis,

AL213622181

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL TRAORE BISBARDI
Siège social : ROUTE DE BEAUNE
RELAIS DE LA COTE
21160 MARSANNAY LA COTE
491 387 700 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 14 Août 2018, l'assemblée générale extraordinaire à décidé de transférer le siège social de Relais de la Cote Route de Beaune - 21160 MARSANNAY LA COTE à 111 Rue Marietton - 69009 LYON, à compter du 5 septembre 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

AL213622339

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL CLAMECY MEDICAL

L'AGE du 16/8/2018 des associés de la SARL CLAMECY MEDICAL au capital de 14.000 €, siège social à LA MOTTE TERNANT (21210) Rue du Bas, 489 492 736 RCS DIJON, a décidé d'augmenter son capital social de 136.000 € par incorporation de réserves. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : CAPITAL : 14.000 € ; NOUVELLES MENTIONS : CAPITAL : 150.000 €.

AL213622340

MODIFICATION DE STATUTS

AMBULANCE TAXI B.R.S.

SAS au capital de 3.000 euros
Siège social : 32 route de Gilly
21640 FLAGEY ECHEZEAUX
824 751 663 RCS DIJON

Aux termes du PV de l'AGE du 01/09/2018, il résulte que:

- L'ancienne dénomination sociale AMBULANCE TAXI B.R.S. est remplacée par « TAXI R.G. »,

- Le siège social a été transféré de FLAGEY ECHEZEAUX (21640) - 32 route de Gilly, ancienne adresse, à REMILLY-SUR-TILLE (21560) - 33 allée des Charmilles nouvelle adresse à effet au 01/09/18 ;

Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

Pour avis,

Le président

AL213622280

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 07/09/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MAVILLY-MANDELOT : 1 ha 85 a 33 ca - La crouze: ZA-40(A)-40(B)-40(C)

Terre et Landes.

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

CHENOVE - 32 a 87 ca - 'En valendon': AA- 72- 73- 74

MARSANNAY-LA-COTE (21) - 24 a 21 ca - 'Bas des longeroies': B- 2010[116]

TAV AOP Bourgogne et Vigne AOP Marsannay la Côte.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/09/2018 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213622352

BIOGAZ INGENIERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 2, route de Challanges
21200 BEAUNE
801 036 724 RCS DIJON

Par AGM du 20/07/2018, a été décidé le changement d'objet en : Toute activité liée au traitement de l'eau et/ou de déchets, à la production et l'utilisation de gaz et notamment : La réalisation et la fourniture d'études techniques d'ingénierie ; L'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ; La conception des unités de production et de valorisation ; La réalisation de toutes prestations de services, de conseil, de développement, de recherches, d'études, d'expertise et de formation.

Mention sera faite au RCS de DIJON

AL213622344

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

LE FOURNIL DE L'AUBES'PAIN

SARL au capital de 175 820 €
Siège social
19, route de Dijon - 21500 Montbard
519 337 075 RCS Dijon

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 24/07/2018, la collectivité des

associés a décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société

par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être

moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la

Société.

Anciennes mentions :

Forme : Société à responsabilité limitée

Gérant : Monsieur Cyrille GOULIER

Nouvelles mentions :

Forme : Société par actions simplifiée

Président : Monsieur Cyrille GOULIER demeurant 26, Grande Rue - 21520 LOUESME

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer

aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire. Un associé peut se faire représenter par un autre associé ou toute autre personne justifiant d'un mandat. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions entre associés sont libres. Les cessions d'actions au profit de tiers étrangers à la société seront soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent tous les associés.

Modification sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.

AL213622348

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DE CLAMEREY

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire de DE CLAMEREY, société civile immobilière au capital de 76 224.51 euros dont le siège social est Maison de Paille 21390 CLAMEREY a nommé M. Philippe MARTIN, demeurant Les Prés Bas 21140 SEMUR EN AUXOIS et M. François MARTIN demeurant 27 Route Royale 21390 CLAMEREY en qualité de cogérants pour une durée illimitée, en remplacement de M. Maurice MARTIN, décédé le 30 mai 2018.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL213622204

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Selon un acte SSP du 12.07.2018 TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562, Avenue du Parc de l'Ile - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti à la SARL BILLARD au capital de 8 000euros avec siège social 17 BOULEVARD DU CHAMPS AUX METIERS - 21800 QUETIGNY, en cours d'immatriculation au RCS de DIJON, pour un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS QUETIGNY sis BOULEVARD DU CHAMPS AUX METIERS – 21800 QUETIGNY, un contrat de location-gérance du 24.09.2018 au 30.09.2021 sans tacite reconduction.

AL213622333

FIN DE LOCATION GÉRANCE

Selon un acte SSP du 21.06.2018 TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a convenu avec à la SARL TRAORE BISBARDI au capital de 12.000 euros avec siège social Route de Beaune - 21160 MARSANNAY LA COTE immatriculée au RCS de DIJON sous le n°491 387 700 pour le fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DE LA COTE sis à Route de Beaune - 21160 MARSANNAY LA COTE de résilier au 19.07.2018 le contrat de location-gérance à effet du 01.05.2016.

AL213622338

NON DISSOLUTION

ANTOINE LIENHARDT

S.A.R.L. au capital de 1 000 € ayant son siège : 21 Grande Rue 21700 COMBLANCHIEN - RCS DIJON 811 484 385 : Par décisions du 30/10/2017, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal RCS DIJON. Pour avis. La gérance

AL213622179

ECHO MAMMO DIJON

SELARL au capital de 5000 € Siège social : 36 rue du Lycée, 21000 Dijon 828 577 353 RCS de Dijon Par décision du 29/06/2018, les associées ont décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de Dijon

AL213622336

DISSOLUTION LIQUIDATION

LNR MICHELIN

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Rue Guynemer
21200 BEAUNE
530 490 317 RCS DIJON

Par décision du 31/12/2017, l'associée unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du jour de l'Assemblée.

Radiation au RCS de DIJON.

Pour avis et mention

AL213622167

SARL CGC

SARL en liquidation - capital de 10 000 euros - Siège : rue de l'acqueduc Darcy 21121 AHUY - Siège de liquidation : rue de l'acqueduc Darcy 21121 AHUY - 510 787 542 RCS DIJON, l'AGO du 30.06.2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, a déchargé Clotilde LAISNEY (1 rue Crébillon 21000 DIJON) de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30.06.2018. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS DIJON. Pour avis – Le Liquidateur

AL213622331

SNC AGRI FOURRAGE

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 1 280 euros
Siège social et de liquidation : rue du Vaut
21150 BUSSY LE GRAND
418 335 360 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 1er juillet 2018, la collectivité des associés a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Messieurs FARCY Jean-Luc et Dominique, de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Les Liquidateurs

AL213622335

LE FRUITIER SAINT-MARTIN

SAS en liquidation
capital : 10 000 €
Siège social
66 Rue du Faubourg Saint-Martin
21121 Fontaine les Dijon
RCS Dijon 539 815 738,

l'AGE du 23.03.2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, nommé comme liquidateur Michaël CHAPELLIERE, (14 Rue Clément Berthot – 52190 VAUX SOUS AUBIGNY), a fixé le siège de la liquidation 14 Rue Clément Berthot – 52190 VAUX SOUS AUBIGNY.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Dépôt légal au RCS DIJON

Pour avis le liquidateur

AL213622349

AVIS DE CONSTITUTION

SARL MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 QUETIGNY
www.scpmcm.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27/08/18, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ARDL

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1.000 euros

SIEGE : 1 route de Seurre - résidence Le Vergeret 21200 BEAUNE

OBJET : La prise de participation dans toutes sociétés et entreprises, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux ou autrement ; L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous biens immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Lionel Blouzard demeurant 1 route de Seurre - résidence Le Vergeret 21200 BEAUNE

Immatriculation au RCS de DIJON

Pour avis,

AL213622329

MAXANT INVEST

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SCI immatriculée au RCS de DIJON, dénommée «MAXANT INVEST», au capital de 1.001 Euros constitué exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est à DIJON (21000) – 11, Rue Charles Brugnot, ayant pour objet l'achat, la vente, la construction, la gestion et la location de tous biens immobiliers, l'acquisition et la gestion de titres de participation et de toutes valeurs mobilières ou immobilières ; dont les parts sociales, librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, du partenaire pacsé, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec la majorité des associés ; et dont le premier gérant est M. Thierry FIORESE, demeurant à DIJON (21000) – 11, Rue Charles Brugnot, désigné statutairement pour une durée illimitée.

AL213622330

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31.07.2018 à QUETIGNY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL BILLARD

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 17 BOULEVARD DU CHAMP AUX METIERS – 21800 QUETIGNY

La Société a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de station-service comprenant :

- la vente de tous produits pétroliers et assimilés, la vente de gaz en bouteilles, le lavage, tous articles concernant l'automobile, et toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment : l'exécution de prestations de services concernant les véhicules automobiles, l'exploitation d'une baie, l'entretien, le dépannage et la réparation de tous véhicules, la vente de produits alimentaires et non alimentaires, la restauration rapide avec le cas échéant de la réparation de plats, sur place ou à emporter, bar, buffet, tabac, la location de véhicules de tourisme et utilitaires sans chauffeur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 8 000 euros

Gérance : Madame Stéphanie BILLARD, demeurant 8 IMPASSE PIERRE MIQUELET - 21310 BEIRE LE CHATEL

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL213622334

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ROUVRES-EN-PLAINE en date du 28 juin 2018, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : AUXONNE INVEST, SIEGE SOCIAL : 11 Grande Rue, ROUVRES-EN-PLAINE (Côte d'Or) OBJET : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 1 000 euros GERANCE : Monsieur Charles-Henri NAPPEY, demeurant 11 Grande Rue, ROUVRES-EN-PLAINE (Côte d'Or), AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant

AL213622337

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MERCEUIL (21190) du 6 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : BRICO MONTAGNE

Siège social : 20 rue Louis Courtot de Cissey – 21190 MERCEUIL

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros composé uniquement d'apport en numéraire

Objet social : l'exploitation de tous fonds de commerce de petits travaux d'entretien et de rénovation intérieurs et extérieurs, maintenance industrielle, manutention diverse, multiservices, hors activités règlementées et hors service à la personne.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Monsieur Sylvain CAILLOT demeurant 20 rue Louis Courtot de Cissey - 21190 MERCEUIL

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis le Président.

AL213622341

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BEAUNE (21200) du 6 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : MODULO

Siège social : ZAC Porte de Beaune - 18 rue Buffon – 21200 BEAUNE

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros composé uniquement d'apport en numéraire

Objet social : l'achat et la vente de tous articles et mobiliers de cuisine et de salle de bain, vente de tous matériels d'électroménager, d'articles de décoration pour l'intérieur et l'extérieur et de toutes fournitures d'accessoires de finition et de décoration pour l'aménagement de l'habitat, par tous moyens directs ou indirects notamment électroniques ou par internet, destinés aux particuliers, aux distributeurs, aux fabricants de cuisines et de salles de bain, aux architectes, aux décorateurs d'intérieur, aux agenceurs de magasins à l'exception des métiers de bouche et plus généralement vente de tous mobiliers destinés à l'intérieur ou à l'extérieur ; la pose en direct ou en sous-traitance des produits vendus ; l'étude, la réalisation, la création de tous produits liés à l'objet social et la fabrication desdites créations par l'intermédiaire de sous-traitants.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Monsieur Hicham GUENIFI demeurant 3 rue du Monument - 21250 CORBERON

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis le Président.

AL213622342

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société A LA BONNE VOTRE.

Forme : SARL.

Siège : 6 Place du Murger 21190 MEURSAULT.

Objet : épicerie, préparation et vente de plats à emporter.

Capital : 5.000 euros.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Sylvain REVERCHON demeurant 37 Rue de la Croix Sarrazin 71590 GERGY et Mme Fanny DELFOUR demeurant 10 Rue de la Garenne 21200 BEAUNE.

RCS DIJON.

Pour avis.

AL213622345

NIÈVRE

NOMINATION

EL BARAKA

SASU au capital de 5000 euros €
Siège social : 19 Rue De Vertpré
58000 NEVERS
821217536 RCS de NEVERS

Par AGE du 27/08/2018, il a été décidé de nommer nouveau président M. OUTMOULAY HICHAM demeurant 85 Rue Boissiere 91640 BRIIS SOUS FORGES à compter du 27/08/2018 en remplacement de M. YAKHLEF Mohamed démissionnaire

Mention au RCS de NEVERS

AL583622338

TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SARL TP AMOGNES au capital de 10 000 euros ZA LA BADELLE 58270 SAINT BENIN D'AZY

SIRET RCS NEVERS 484.652.227.000.14 Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 31/08/2018, la société susvisée a décidé de transférer son siège social de ZA LA BADELLE, 58270 SAINT BENIN D'AZY au PARC D'ACTIVITES DES AMOGNES, 1 RUE FRANCOIS ARCHER, 58270 SAINT BENIN D'AZY, à compter du 03/09/2018. Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis, La gérance

AL583622285

SASU MARIE

Société par actions simplifiée
Au capital social de 300 Euros
Siège social : Le Moulin de Chazeau
Chez SARL CID GESTION
58110 ROUY
R.C.S. NEVERS 813 853 306

Le 04.05.2018, l'AGE de cette société ayant pour président M. Frédéric PREGERMAIN, demeurant 14 bld Saint Exupéry Bâtiment C1 58000 NEVERS, a décidé de transférer le siège social au 59 rue de Nièvre 58000 NEVERS. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL583622341

MODIFICATION DE CAPITAL

AUDITION VAL DE LOIRE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : rue des Docks,
58000 NEVERS
533 154 506 RCS NEVERS

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 22 aout 2018

Objet : Réduction de capital non motivée par des pertes

Ancien capital social : 2000 euros

Nouveau capital social : 1 800 euros

Pour avis.

AL583622344

GARDER LE SOURIRE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 31 000 € réduit à 15 500 €
Siège Social
5, Rue de la Pelleterie – 58000 Nevers
349 724 633 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 02/07/2018 et des décisions du Gérant du 10/08/2018, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :

Capital social :

* Ancienne mention : 31 000 €

* Nouvelle mention : 15 500 €

AL583622357

AVIS DE LA SAFER

S.A.F.E.R. DU CENTRE

APPEL DE CANDIDATURE

La SAFER se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants : Réf : AS 45 17 7416 01 Cne de BONNY-SUR-LOIRE (45) : 4 ha 66 a 67 ca - A 184 - AH 19 - 22 - 27 - 29 - 30 - 31 - 153 - 155 - 156 - 157 - 161 - 162 - 188 - 195 - 301 -391 - 392 - 394 - 400 - 404 - ZS 88 - 89 – 91 (Zone A et N) Cne de NEUVY-SUR-LOIRE(58) : 16 ha 70 a 70 ca ZC 53 - 57 - 60 - 61 - 64 - ZL 103 - ZM 2 - 47 – 48 (Zone A et N) Ensemble de parcelles de bois et de pré et terre occupés. Réf AS 45 18 7416 02 Cne de BONNY-SUR-LOIRE (45) : 3 ha 19 a 34 ca - AH 20 - 163 - 165 - 166 - 167 - 169 - 170 - 171 - 172 - 173 - 174 - 175 - 177 - 180 - 183 - 407 – 408 (Zone N) Cne de NEUVY-SUR-LOIRE (58) : 5 ha 17 a 40 ca - ZM 18 - 46 - 51 - 82 - 85 - 86 - 88 - 89 - 90 - 91 – 95 (Zone N) Ensemble de pré et de terres. Recherche d'un bailleur. Réf AS 45 18 7416 03 Cne de BONNY-SUR-LOIRE : 1 ha 24 a 67 ca - AH 35 - 36 - 152 - 154 - 158 - 176 – 280 (Zone N) Ensemble de parcelles de bois et de terres et prés occupés. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/09/2018 à SAFER du Centre, 13, Av. des Droits de l'Homme, Cité de l'Agriculture, 45921 ORLEANS Cedex 9, tel : 02 38 71 91 95 où des renseignements complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions…) pourront vous être donnés

AL583622355

MODIFICATION DE STATUTS

OPTIQUE DEQUIEDT

SARL au capital social de 100.000 €uros
Siège social : 91, rue Camille Barrère
à 58400 LA CHARITÉ SUR LOIRE
RCS NEVERS : 501 503 114

Suivant procès-verbal d'AGE en date du 03/09/2018, il a été décidé la transformation de la société en Société par actions simplifiée, sans que cela n'implique la création d'un être moral nouveau.

Cette transformation entraîne la fin des mandats du dirigeant de la société sous son ancienne forme.

Sous sa nouvelle forme la société aura pour dirigeants :

Président :

Madame Carole, Marie-Thérèse DHOMPS épouse DEQUIEDT,

Demeurant : 85, rue du Four à Pain à 58400 RAVEAU,

Directeur Général :

Monsieur Gaëtan DEQUIEDT

Demeurant : 85, rue du Four à Pain à 58400 RAVEAU,

La dénomination de la société, son capital, son siège social, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au Greffe du R.C.S. de NEVERS

AL583622161

SCEA DES VIGNES DE CHÂTEAU BARON

Siège social : rue d'Enfer 11, 58190 TANNAY
R.C.S. Nevers 391.693.181

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2017 , il a été décidé :

-de transférer le siège social à 89144 LIGNY-LE-CHATEL, chemin de Méré, Maison Garnier. L'article 5 des statuts est modifié en conséquence.

-de prévoir la possibilité de nommer une personne morale comme gérant. L'article 16 des statuts est modifié en conséquence.

-d'accepter la démission à sa demande de Monsieur Cyrille RATY en tant que gérant et de nommer comme gérant la Société Coopérative à Responsabilité Limitée de droit belge Les Amis du Vignoble de Tannay, 82 rue H. Docquier à 4300 Waremme (Belgique), numéro d'entreprise belge 550.469.357, représentée par Monsieur Alain DELIEGE, domicilié à la même adresse.

Le gérant

AL583622337

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE CHATEAU-CHINON

Association transformée en SISA

Délibération du 01/08/2018 : L'Assemblée Générale Extraordinaire des membres de l'association des

Professionnels de Santé de CHATEAU-CHINON inscrite à la Sous-Préfecture de CHATEAU-CHINON sous le numéro

W581 000 032 et au répertoire SIRENE, sous le numéro 502 067 226, a décidé la transformation de l'Association en Société interprofessionnelle de Soins

Ambulatoires (SISA) à compter du même jour, avec création d'un être moral nouveau mais sans incidence fiscale et de ce fait, la disparition pure et simple de l'Association des Professionnels de Santé de CHATEAU-CHINON. Cette Assemblée a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Dénomination : PROJET DE SANTE DE LA CAPITALE

MORVANDELLE,

Société à capital variable

Objet : La mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de chacun de ses associés, sans pouvoir elle-même exercer leur profession et tout en respectant leur indépendance morale

et technique ; L'exercice en commun, par ses associés, d'activités de coordination thérapeutique, entendue

comme les procédures de mise en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires, visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin ; d'éducation thérapeutique telle que définie à l'article L.1161-1 du Code de la santé publique, ou de coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L.4011-1 du Code de la santé publique. Et toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à

la nature civile de cet objet; la société peut, notamment, constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Siège social : 38 Rue Jean-Marie Thévenin 58120 CHATEAU-CHINON

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital effectif : à 110 euros et capital plancher : 30 euros. Le capital sera par conséquent variable.

les cessions de parts : libres entre associés ainsi qu'à un professionnel de la santé qui exercera son activité dans une structure dont les membres sont déjà associés de la SISA qui ont agréé ce professionnel ou qui exercera son activité en qualité de collaborateur libéral au profit d'un titulaire déjà associé de la SISA.

Toutes autres opérations requièrent l'agrément de l'ensemble des gérants statuant à l'unanimité.

Gérance: M. Patrick VILAIN, dt Lieudt Bost 58120 ST HILAIRE EN MORVAN ; M. Olivier BRIET, dt 13 Allée des

Bleuets 58120 CHATEAU-CHINON ; Mme Fabienne BAUDEQUIN dt 13 Allée des Bleuets 58120 CHATEAU-CHINON ; Mme Nacéra VERSPIEREN, dt Le Bourg 58370 GLUX-EN-GLENNE et Mme Frédérique VASSEUR, dt 7 Rue de la Bondue 71400 AUTUN.

Immatriculation de la SISA au RCS de NEVERS.

La gérance

AL583622343

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 08/08/2018 enregistré le 27/08/2018 au SIE de NEVERS, dossier N° 201817979, référence N°2018A01076, M. Mehdi MOUHIEDDINE, 10 rue André menin, 58000 NEVERS, a cédé à Mme Kelly JOANNIC, 84 faubourg du grand mouesse, 58000 NEVERS, un fonds de commerce de Epicerie Alimentation générale sis et exploité 59 faubourg du grand mouesse, 58000 NEVERS comprenant Clientèle droit au bail materiels moyennant le prix de 7.000€. La date d'entrée en jouissance est fixée au 15/09/2018.

AL583622340

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Acte sous seing privé du 02/08/2018 à NEVERS, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS le 03/08/2018, Dossier 2018 06697, référence 2018 A 01019

La SARL CPEDERF, dont le siège social est à LURCY-LE-BOURG (58700), Marré, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°328 763 479 représentée par M. David BANCROFT, gérant, A CEDE

à la SARL FRANCE HERITAGE TRAVEL PARIS, dont le siège social est à PARIS (75010), 13 Rue Ambroise Paré, immatriculée au RCS de PARIS sous le n°841 078 298, représentée par M. Pascal PICHON, un fonds de commerce de recherche de stages et voyages sis et exploité Marré 58700 LURCY-LE-BOURG moyennant le prix de 30 000 euros. Il est ici précisé que le fonds sera exploité à PARIS (75010), 13 Rue Ambroise Paré.

L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce le 2 Août 2018 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le 1er Août 2018 à 0 heure 01.

Mention en sera faite au RCS de NEVERS pour le Vendeur et au RCS de PARIS pour l'acquéreur.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la Société SOFIRAL, représentée par Me C. GIRAUD, 12 Rue Lamartine 58000 NEVERS, désignée séquestre.

Pour avis

AL583622345

CESSION

Acte sous seing privé du 31.07.2018 à BRASSY, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS le 03.08.2018, Dossier 2018 6700, référence 2018 A01018

M. et Mme Gérard RABEUX, dt ensemble Le Bourg 58140 BRASSY, immatriculé au RCS de NEVERS sous le n°310 483 664, ont CEDE

à la SARL RABEUX Père et Fils, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°450 956 461, représentée par Vincent

et Emmanuel RABEUX, un fonds de commerce de café, quincaillerie, vente de carburants et lubrifiants, dépôt

de gaz butane, motoculture de plaisance et matériel agricole sis et exploité Le Bourg 58140 BRASSY moyennant le

prix de 100 000 euros.

L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce le 31 Juillet 2018 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le 1er Août 2018 à 0 heure 01.

Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes

correspondances, au siège du fonds cédé.

Aux termes du même acte, du fait de cette vente, il a été constaté la résiliation du contrat de location gérance

existant entre M. et Mme Gérard RABEUX et la SARL RABEUX Père et Fils conclu le 21 Octobre 2003 avec effet au 31 Juillet 2018.

Pour avis

AL583622346

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI MOULIN DE CHAZEAU

Capial : 304.90 euros
Siège : Le Moulin de Chazeau
58110 Tintury

Changement de gérance

Madame Dupont Madeleine, 3, rue Clotilde Morisseau, 45200 Montargis en remplacement de Monsieur Deschamps Jacques décédé le 25 février 2018.

AL583622339

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

58000 Nevers

AUTO CONTROLE DES DUCS

SARL en liquidation
au capital de 7 700 euros
7 BD DU MARECHAL JUIN 58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS 428 142 962

L'Assemblée Générale du 01/08/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 09/07/2018, déchargé M. Patrice VEYRAT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestio et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.

Pour avis

AL583622347

DMA DISTRIBUTION MATERIEL POUR LES ARTS

SARL au capital de 10 000€
Siège social 297 route de la Gare
58130 Urzy
325 040 442 RCS Nevers

L'associé unique par décision du 28 08 2018 décidé la dissolution et la radiation de la société qui a été mise en sommeil sans activité depuis 1982 date de mise à jour de tout compte.

AL583622348

SARL TAYLOR'S CLUB

SARL au capital de 500 euros, Le Moulin de Chazeau CID gestion 58110 Rouy. RCS Nevers 788789840. A compter A.G.E du 31-03-2018: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Mr SALAH Fabrice, 21 Route De Paris, 89380 Appoigny. Siège liquidation: Adresse liquidateur. Mention au RCS Nevers.

AL583622351

EARL DE CHAUVETIERES EN LIQUIDATION

Chauvetières - 58170 Fléty
Au capital de 202 208,38 euros
R.C.S Nevers - 325 267 656

L'assemblée générale réunie le 22 août 2018, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 mai 2018, déchargé M. et Mme GARRUCHET Christian et Martine de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de la gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS.

Pour avis, les liquidateurs.

AL583622354

SELARL BELLIN Jean-Philippe
Notaire à Saint-Pierre-le-Moutier
(Nièvre)
34, avenue du général de Gaulle

SCI DU VERNON

Au capital de 70.000 €
Siège social
Les Vernon 58240 Azy le Vif
RCS Nevers 510 487 135

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 09/08/2018 (enregistrée à SPFE NEVERS 1 le 09/08/2018 dossier 2018 17169 référence 2018 A 01071) a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/08/2018.

Monsieur Denis GEOFFROY demeurant à SAUVIGNY LES BOIS (58160 « Forges «Les Terres Blanches» a été nommé liquidateur sans limitation de durée.

Le siège de liquidation a été fixé au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL583622356

SOCIÉTÉ TRINQUET FRERES, SNC EN LIQUIDATION

Au capital de 1 524 €
Siège : Le Bourg, 58 110, Saint-Péreuse,
RCS n° : 420 173 858 Nevers

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 25 Aout 2018, l'assemblée générale des actionnaires de la société TRINQUET FRERES a approuvé à l'unanimité le compte définitif de liquidation de la société avec effet à compter du 30 juin 2018, et déchargé Mr Gilles TRINQUET de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis et mention

Le liquidateur

Gilles TRINQUET

AL583622359

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 27 août 2018, il a été constitué une Société Civile de Moyens dénommée :

MAISON MEDICALE ET DE SERVICES DE COULANGES LES NEVERS

Objet social : mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, acquisition ou prise à bail de tous immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, emploi de personnel, achat en commun de tous produits et matériels nécessaires à l'exercice de la profession de ses membres,

Siège social : 1 chemin du Chêne 58660 COULANGES LES NEVERS

Capital variable : 1 000 euros avec un capital minimum de 500 euros.

Gérance : M. Romuald DECHET demeurant 285 rue de la Cote Blanche 58600 GARCHIZY, M. Romain GANDOLFI demeurant 44 rue Molière 58000 NEVERS et M. Najim LAZAAR demeurant 105 avenue du Chasnay 58180 MARZY.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL583622336

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp du 06/08/2018 il a été constitué la Société par Actions Simplifiée suivante : Dénomination : OVERVIEW IMMERSIVE TECHNOLOGY

Objet : La conception, la réalisation, la fabrication, la commercialisation et la distribution de solutions de réalité virtuelle.

Siège social : Technopole - 58470 Magny Cours

Capital social : 1.000 €

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Nevers.

Droit de vote et Admission aux Assemblées : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même

ou par le mandataire de son choix justifiant de son pouvoir.

Président : M. Stéphane BRARD demeurant 1, rue Fernand Léger - 58640 Varennes-Vauzelles.

AL583622342

FIDUCIAL SOFIRAL

58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à NEVERS du 29/08/2018: Constitution d'une SARL à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JOLO

Siège social : 19 Rue du Pont Cizeau 58000 NEVERS

Objet social: Achat, vente principalement en vrac et dépôt-vente de produits alimentaires biologiques et naturels, d'écoproduits pour la maison et le jardin, d'huiles essentielles, de tous types de produits artisanaux et/ou émanant de producteurs locaux ; Organisation d'ateliers autour du bio, de séminaires, de colloques, intervention de professionnels (paysagistes, décorateurs d'intérieur...) en lien avec cette thématique et plus généralement tout commerce et prestation ayant trait directement ou indirectement à cette activité.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : M. Olivier TARDIEU, dt 16 Chemin des Genêts Brûlés 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

Pour avis

La Gérance

AL583622349

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUERIGNY du 30 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CENTRE FLEXIBLES HYDRAULIQUES

Sigle : C.F.H.

Siège : ZI de Villemenant –Avenue du Paquebot France - 58130 GUERIGNY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 15 000 euros

Objet : - la fabrication et pose de flexibles hydrauliques, - la réparation et l'entretien de machines hydrauliques, - la vente de pièces détachées et de rechange, - la prestation de réparation et le service après-vente sur tout matériel agricole, de travaux publics et bâtiment ainsi qu'industriel,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 36 mois à compter de l'immatriculation de la Société au RCS ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Hervé TOURTEAU-CHAUX, demeurant 42 T rue Général Sorbier, 58000 NEVERS

Directeur général : Monsieur Frédéric BIDAULT, demeurant Chevigny - 6 Chemin du Moulin à Vent 58320 GERMINY SUR LOIRE

La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

Pour avis

Le Président

AL583622352

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24.07.2018 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RF ELEC

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 100 euros

Siège social : 47 bis rue Henri Bouquillard 58000 NEVERS

Objet : Electricité générale. Plus généralement, toutes opérations industrielles, civiles, commerciales, financières, juridiques, économiques, mobilières ou immobilières,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social spécifié, ou susceptibles

d'en faciliter l'extension ou le développement, et à tout autre objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ans

Président : Redouane FRIFRA demeurant appt 28 - Rue Jean Georges 58000 NEVERS

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions

collectives, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant celle-ci.

Droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité

du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Agrément : Les cessions sont libres entre associés. Toutes autres cessions d'actions

sont soumises à l'agrément préalable de la Société donné par la collectivité des

associés.

Immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL583622358

YONNE

ADDITIF

AUGMENTATION DE CAPITAL

VERJUS Société civile au capital de 498 900 euros Siège social : 2 Grande rue Nicolas Droin - 89800 COURGIS 814 845 673 RCS AUXERRE L'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2018 a décidé d'augmenter le capital social de 392 800 euros, ce qui a pour effet de porter celuici à la somme de 891 700 euros. Pour avis, la gérance.

AL893622346

RECTIFICATIF

HELVALAR
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 12 RUE DES BRULERIES
89250 MONT SAINT SULPICE

AVIS DE MODIFICATIONS

RECTICATIF A L'ANNONCE PARUE LE 20/07/2018 CONCERNANT Il a été écrit : Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS

Il fallait lire : Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Société d'AUXERRE

Le reste de l'annonce est inchangé.

La Présidence

AL893622381

SCI GSPV

Société civile immobilière
au capital de 269 500 euros
Siège social : 3 quai de la République
89140 Pont sur Yonne
508 447 554 RCS Sens

Avis publicité rectificative

Suivant décision collective des associés en date du 3/05/2018, il résulte que :

M PICARAT Jean Albert est démissionnaire de ses fonctions de gérant et que Mme PICARAT MARIE SOPHIE (ép.BOGGIO) demeurant 77 RUE DE MONTLIGNON 95320 ST LEU LA FORET a été nommée à cette fonction, à effet du 3/05/2018

Mention sera faite au RCS : SENS.

Pour avis,

AL893622393

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Vendredi 19 octobre 2018 à 14 H 00
au TGI d'AUXERRE (89),
Place du Palais de Justice

UNE MAISON de VILLE à AVALLON (89)

7 rue Maison Dieu élevée sur cave voûtée, comprenant **UN STUDIO de 27,09 m²** au rez-de-chaussée et **UN APPARTEMENT de 95,32 m²**, aux 1er, 2ème et 3ème étages, de **5 pièces.**

SUPERFICIE privative totale : 122,41 m² - Les lieux sont LOUES

MISE A PRIX : 5.000 Euros

Consignation pour enchérir : 3.000 Euros (Chèque de banque)

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI d'AUXERRE où il a été déposé sous la Référence Greffe 17/00037, à **Maître Marie-Christine LANFRANCONI,** Avocat à AUXERRE (89000), 21 rue Faidherbe, **Tél : 03 86 51 00 10** à **Maître Jean-Luc SABBAH,** SELARL CABINET SABBAH & ASSOCIES,

Avocat à PARIS (75002), 14 rue Vivienne, **Tél : 01 42 97 54 25**

VISITE sur place le Vendredi 5 octobre 2018 à 11 heures

AL893622391

MODIFICATION DE STATUTS

OASIC

Société par actions simplifiée à capital variable Siège social : 4 Les Fusées - 89700 BOEURS-EN-OTHE 823 745 914 RCS SENS Aux termes d'une délibération en date du 25 juillet 2018 prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire a : – supprimé toutes les activités de l'objet social initial et a ajouté à l'objet social de la société les activités suivantes : Organisations évènementielles, Evènement musical, Disc-jockey, Location de vaisselle, de décoration et de tous produits nécessaires à

l'organisation évènementielle, Location de gonflables, Commission sur ventes et prestations liées à l'organisation évènementielle. – transféré le siège social au 12 rue du Jubilat - 89320 CERISIERS. – modifié la dénomination sociale comme suit : OASIS MUSICAL. – constaté le changement d'adresse du président M. Florent DELIEGE et du directeur général Mme Stéphanie PLANQUE au 12 rue du Jubilat - 89320 CERISIERS. - décidé d'augmenter en numéraire le capital social de la société à concurrence d'une

somme de cinq cents euros, ledit capital social se trouvant ainsi porté à mille cinq cents euros, par création de cinq cents nouvelles actions, intégralement souscrites et libérées. Elle a ensuite constaté la souscription et la libération des actions. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires.

Pour avis Le président.

AL893622378

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DOMAINE ELLEVIN

Société civile au capital de 234 360 euros Siège social : 7 rue du Pont - 89800 CHICHÉE 388 721 250 RCS AUXERRE Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2018 la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre ELLEVIN de ses

fonctions de gérant à compter du 30 novembre 2018. Pour avis, la gérance.

AL893622385

ASSISTANCE MAINTENANCE SERVICE

S.A.R.L.
au capital de 1.000 €
Siège social :
1 rue Jean Moulin
89140 CUY
793 911 322 R.C.S. Sens

L'A.G.O.E du 30.08.2018 a constaté la démission de Monsieur Gérard Etienne Gérant et nommer Monsieur Olivier Crepel, nouveau Gérant, demeurant 1, Rue Jean Moulin à Cuy 89140 – Mention sera faite au R.C.S. de Sens.

AL893622386

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

PUITS VAULABELLE

Aux termes des Décisions du 13/06/2018, l'associé unique de la société PUITS

VAULABELLE, société civile au capital de 396,37 €, siège social à AUXERRE (89) 12 bis, av. Yver, 387 588 825 RCS AUXERRE, a nommé aux fonctions de gérant, à compter du 13/06/2018 pour une durée illimitée, en remplacement de Mme Béatrice DESMOTTES, démissionnaire, M. Bertrand CHAHIN, né le 17 novembre 1948 à PARIS (12è), demeurant à AUXERRE (89) – 23, bd Vaulabelle.

AL893622388

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

DIGES - bois-taillis

30 a 98 ca - Bois du buisson creux: J-365-371 - Les maluseaux: ZO-111[101]

MEZILLES - pré

3 ha 01 a 30 ca - Champs de la talifardiere: S-208(J)-208(K)

VAUDEURS - terre, pré et bois-taillis

- 10 a 00 ca - Les vignes aux sauleys: C-1289-1381[1290]

- 86 a 53 ca - Buisson la chenue: ZW-70 - Le sud des sept vingts: D-1459 - Pres de saint hubert: ZW-104[321]-105[322]

PIFFONDS - bois

29 a 64 ca - Les besnards: C-251-252

COURTENAY (LOIRET) - bois

7 a 23 ca - Le bois de l'etang: B-48

SENS – terre - parcelles destinées à l'extension de la zone des Vauguillettes

7 ha 36 a 60 ca - Les champs pleuviers: YB-74- Les chenes bertin: YB-54 - Les longues raies: YB-47

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24 septembre 2018 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893622395

GAEC CADOUX PERE ET FILS

GAEC au capital de 231 900 euros agréé le 2 mars 1978 Siège social : Chevannes - 89420 SAINT ANDRÉ EN TERRE PLAINE 433 928 918 RCS AUXERRE L'assemblée générale du 1er août 2018 a constaté la fin des fonctions de gérant de M. Philippe CADOUX en date du 21 septembre 2017, jour de son décès. Pour avis, la gérance.

AL893622390

DISSOLUTION LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

APPOIGNY INSTALLATION
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 120 000 euros
Siège : Route Nationale 6 - 89380 APPOIGNY
426 320 461 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 12 juin 2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain RAISON, demeurant 32 Route de Branches - 89380 APPOIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Route Nationale 6 - 89380 APPOIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL893622380

AVIS DE CONSTITUTION

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Maître Guillaume DINET, Notaire à CLAMECY (Nièvre) en date du 9 août 2018, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI LAI MAIGNIE COLANGIAU

Objet social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, - la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, - l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : COULANGES SUR YONNE (Yonne), 9 Rue du Port CAMBAULT

Capital : CENT EUROS (100,00 €)

Gérance : Monsieur Frédéric JEANNOT demeurant à PONTOISE (Val-d'Oise), 6 place du Général de Gaulle

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Société d'AUXERRE

Pour avis.

AL893622384

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/06/2018, il a été constitué une SASU dénommée : ODABAS L'ART DE LA FORET Siège social : 14 rue de la Tuilerie, Les Pres Du Bois, 89144 LIGNY-LE-CHÂTEL Capital : 100€ Objet : Abattage, élagage, débardage, gestion et entretien foret et parc, achat et vente de bois, jardinage Président : M. MESUT ODABAS, 14 rue dela Tuilerie, Les Pres Du Bois, 89144 LIGNY-LE-CHÂTEL. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL893622383

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE CONSTITUTION

«EURL MERLIN SERVICES»,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
SIEGE SOCIAL : LUCY SUR YONNE (89480)
5 bis Route de Faulin

Dénomination :»EURL MERLIN SERVICES»

Forme :SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège Social :LUCY SUR YONNE (89480) 5 bis Route de Faulin

Objet Social :Mise en place, animation et exploitation d'un réseau national de vente et de fourniture de services électroniques et technologiques de mise en relation de chauffeurs avec des utilisateurs, souhaitant bénéficier d'un service de transport de véhicule, par l'intermédiaire d'une plateforme numérique exploitée et développée par la société SAINT BERNARD SERVICES, ainsi que les services associés qui permettent aux chauffeurs, en leur qualité de prestataires de services de transport, de chercher, recevoir et exécuter des sollicitations sur demande des utilisateurs qui recherchent un tel service de transport

Associé unique : M. Christophe Nicolas MERLIN, demeurant à LUCY SUR YONNE (Yonne)5 bis route de Faulin. Né à AUXERRE (Yonne) le 26 mars 1986.

Gérance : M. Christophe MERLIN

Apports : Apport en numéraire de 100,00 euros, soit 10 parts de 10,00euros chacune.

Capital social :100,00 euros

Soit 10 parts de 10,00 euros chacune, numérotées de 1 à 10, capital intégralement libéré, détenu par l'associé unique.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE sauf dissolution anticipée ou prorogation

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE (Yonne).

Pour Avis, Me Guillaume DINET.

AL893622389

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 16 août 2018, il a été constitué une société civile,

DENOMINATION : EQUIPE CROSS - PIASKOWSKI, SIEGE : 10 promenade de l'ouest , 89510 VERON (Yonne), OBJET : Détention et utilisation de biens mobilier, DUREE : 99 ans, CAPITAL : 100 euros, GERANCE : - Jennifer, Jane CROSS , demeurant 115 Macpherson street , Warriewood, SYDNEY, Nouvelle-Galles du Sud , (AUSTRALIE), AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit,

quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : Au RCS de SENS

AL893622382



bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 105 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 48 €
- ☐ pour 2 ans 96 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____

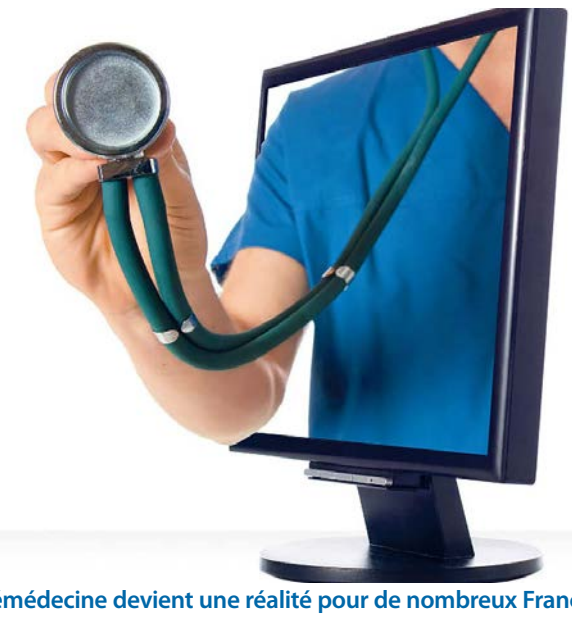
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

Santé

Coup d'envoi de la télémédecine le 15 septembre

C'est officiel, après un accord conventionnel trouvé entre l'Assurance Maladie et les syndicats représentant les médecins libéraux, la télémédecine va être déployée dans l'Hexagone à la mi-septembre.



DR

La télémédecine devient une réalité pour de nombreux Français ayant du mal à se faire soigner.

Jusqu'alors, la télémédecine était conçue et déployée dans un cadre expérimental, avec des financements limités fixés par des fonds d'interventions régionaux. En conséquence, elle s'est surtout développée à l'hôpital et est très peu présente en ville. Le gouvernement a décidé d'accélérer les choses en généralisant la télémédecine qui se définit comme *«une pratique médicale effectuée par un médecin à distance en mobilisant des technologies de l'information et de la communication»*. Il s'agit donc d'une innovation organisationnelle qui se traduit par une nouvelle façon de consulter et non par une innovation médicale qui implique une nouvelle façon de se soigner. On distingue cinq types d'actes : la téléconsultation, soit une consultation à distance au cours de laquelle un patient et un médecin se parlent et le plus souvent se voient ; la télé-expertise (quand un médecin sollicite à distance l'avis d'un autre médecin) ; la télésurveillance qui permet à un médecin d'interpréter à distance des données recueillies sur le lieu de vie d'un patient ; la téléassistance pour assister à distance un autre médecin ; la régulation dans le cadre des urgences, via le 15 qui permet d'effectuer un premier niveau de conseil médical par téléphone, notamment pour orienter le patient.

Tout assuré, quel que soit son lieu de résidence, et tout médecin, quelle que soit sa spécialité, pourra recourir à ce type de consultation, et ce dès le 15 septembre 2018. Le patient doit être connu du médecin traitant qui détient le dossier médical et connaît son parcours et son historique. La téléconsultation doit donc passer par le médecin traitant sauf pour les spécialistes que l'on peut déjà consulter en accès direct et les patients de moins de 16 ans. Pour répondre aux difficultés d'accès aux soins, notamment dans certains territoires quand le patient n'arrive pas à désigner un médecin traitant ou que ce dernier n'est pas disponible dans un délai compatible avec l'état de santé du patient, le principe est de s'appuyer sur la mise en place d'organisations locales qui s'organisent autour d'un bassin de vie permettant le recours à la téléconsultation. Il peut s'agir de maisons de santé, de centres de santé, de communautés professionnelles territoriales de santé qui recevront le patient et lui permettront d'accéder à un médecin via une téléconsultation qui se déroulera comme n'importe quelle consultation, en partant d'un rendez-vous. Au niveau technologique, elle repose sur deux exigences : le recours à une échange vidéo exigé par la loi et la connexion à une solution sécurisée.

La télé-expertise aussi

Concrètement, c'est le médecin qui va envoyer un lien au patient l'invitant à se connecter à un site ou une application sécurisée, via son ordinateur ou sa tablette. Pour les patients qui n'en disposent pas, ils pourront être assistés par un autre professionnel de santé équipé, comme un pharmacien ou une infirmière ou se rendre dans une cabine de téléconsultation. Ces cabines sont en cours de déploiement dans les maisons de santé, dans les pharmacies ou dans d'autres lieux publics. Dans tous les cas, le patient doit donner son consentement à une prise en charge par téléconsultation.

La consultation sera facturée au tarif de 25 et 30 euros, selon les cas, qu'elle se fasse en face-à-face ou via les nouvelles technologies. Les règles de prise en charge sont identiques. Les modes de paiement restent les mêmes que pour une consultation, y compris la possibilité de recourir au paiement en ligne par le patient, par carte bancaire. La carte Vitale ne pouvant être lue à distance, la feuille de soins sera émise sans, le patient étant connu de son médecin, et la vérification de ses droits sera faite via un service en ligne.

La télé-expertise va permettre, quant à elle, à un médecin de consulter un confrère afin d'échanger sur le cas d'un patient. Elle peut impliquer un généraliste et un spécialiste mais aussi deux spécialistes. Cette pratique sera désormais rémunérée et c'est là une des grandes nouveautés. La télé-expertise sera réservée aux patients en affection longue durée, atteints de maladies rares, résidant en zones souffrant d'un déficit de médecins, résidant en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou dans des structures médico-sociales, détenus, en raison de leur état de santé souvent insuffisant. Au total, cela concernerait jusqu'à 21,7 millions de personnes en France. La télé-expertise sera déployée en deux temps, avec une première étape qui concernera certaines catégories de patients prévue en février 2019. Elle s'élargira à tous les patients en 2020.

Quel que soit l'acte concerné (téléconsultation ou télé-expertise), il doit toujours donner lieu à la réalisation d'un compte-rendu transmis au médecin demandeur à verser au dossier du patient. Une aide forfaitaire va être versée aux médecins afin qu'ils puissent acquérir les équipements nécessaires (appareils médicaux connectés et abonnement à un service sécurisé de téléconsultation), via l'intégration de deux nouveaux indicateurs ajoutés au forfait structure, valorisés jusqu'à 525 euros.

Valérie Godement

▸Coin cuisine

Pommes de Savoie au boudin noir (pour 4 personnes)

Temps de préparation : 20 minutes ;
Temps de cuisson : 25 minutes.

Ingrédients :
4 pommes de Savoie,
300 g de boudin noir,
1 gros oignon,
1 pincée de poivre de Cayenne,
Quelques baies de la Jamaïque,
1 c à s d'huile d'olive,
Un peu de sel.

Réalisation :
Préchauffer le four à 180 °C.

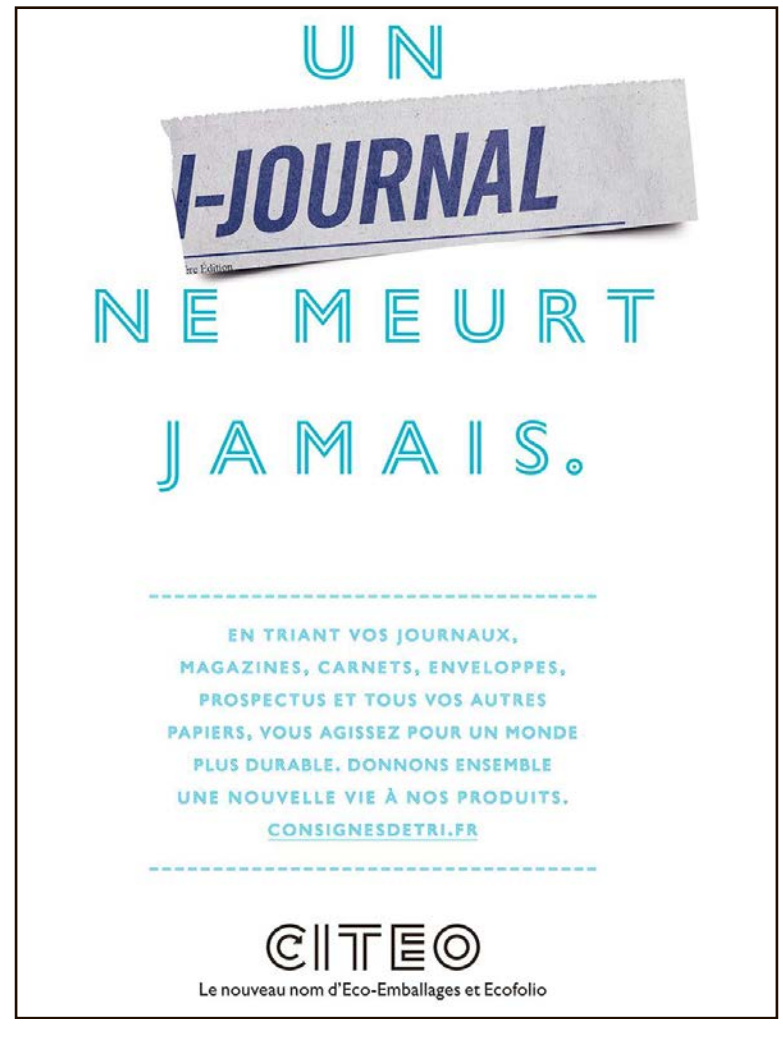


Couper le chapeau des pommes de Savoie, ôter cœur et pépins. Prélever la chair en laissant 1 cm contre la peau.

Poêler l'oignon haché avec l'huile, ajouter la chair de pomme en petits dés, saler. Quand elle est fondante, ôter du feu, poudrer de Cayenne et de baies.

Serrer les pommes droites dans le plat à four, repositionner le chapeau en n'obturant qu'à moitié l'ouverture. Verser 1 dl d'eau au fond du plat, enfourner 20 minutes.

Peler et mêler le boudin à la fourchette au contenu de la poêle. Jeter l'eau du plat à four et emplir les pommes. Poser les chapeaux sur les pommes farcies. Enfourner environ 5 minutes. Dès que tout est chaud à cœur, servir.



SOMMET
DE L'ÉLEVAGE

Salon n°1 de l'élevage en Europe

2 000 animaux | 1 500 exposants | 95 000 visiteurs



3 | 4 | 5
OCTOBRE
2018

CLERMONT-FERRAND
FRANCE

www.sommet-elevage.fr

Tel. +33 (0)4 73 28 95 10 | info@sommet-elevage.fr